

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LA GESTION DE L'EXERCICE 2011

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

En vertu des dispositions légales et règlementaires en vigueur, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2011.

Pour notre commune, les principaux éléments ou événements qui ont marqué cette année 2011 peuvent se résumer comme suit :

- Le début d'une nouvelle législature avec le renouvellement partiel des autorités législatives et exécutives.
- La réalisation d'importants travaux à la rue des Alpes.
- La construction d'un nouveau quartier d'habitation à la Crésentine.
- L'intégration du Centre de vie infantine dans l'administration communale (géré auparavant par l'Entraide familiale de Renens et environs).
- La création d'un nouveau service « développement et urbanisme » pour assurer un développement harmonieux de Crissier.

Le présent document se compose de deux parties distinctes :

La première partie, spécifiquement communale, contient les rapports d'activité de nos cinq dicastères communaux.

La seconde partie contient les informations relatives aux divers organismes externes, intercommunaux et régionaux, dans lesquels la Municipalité est représentée ou associée. Ces informations sont celles qui étaient disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

La Municipalité reste à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information que vous pourriez souhaiter. Ce rapport de gestion figure in extenso sur le site internet communal (www.crissier.ch).

ORGANIGRAMME

49.54 ETP (57 personnes + 4 apprenti(e)s)
 175 personnes auxiliaires (11.6 ETP)

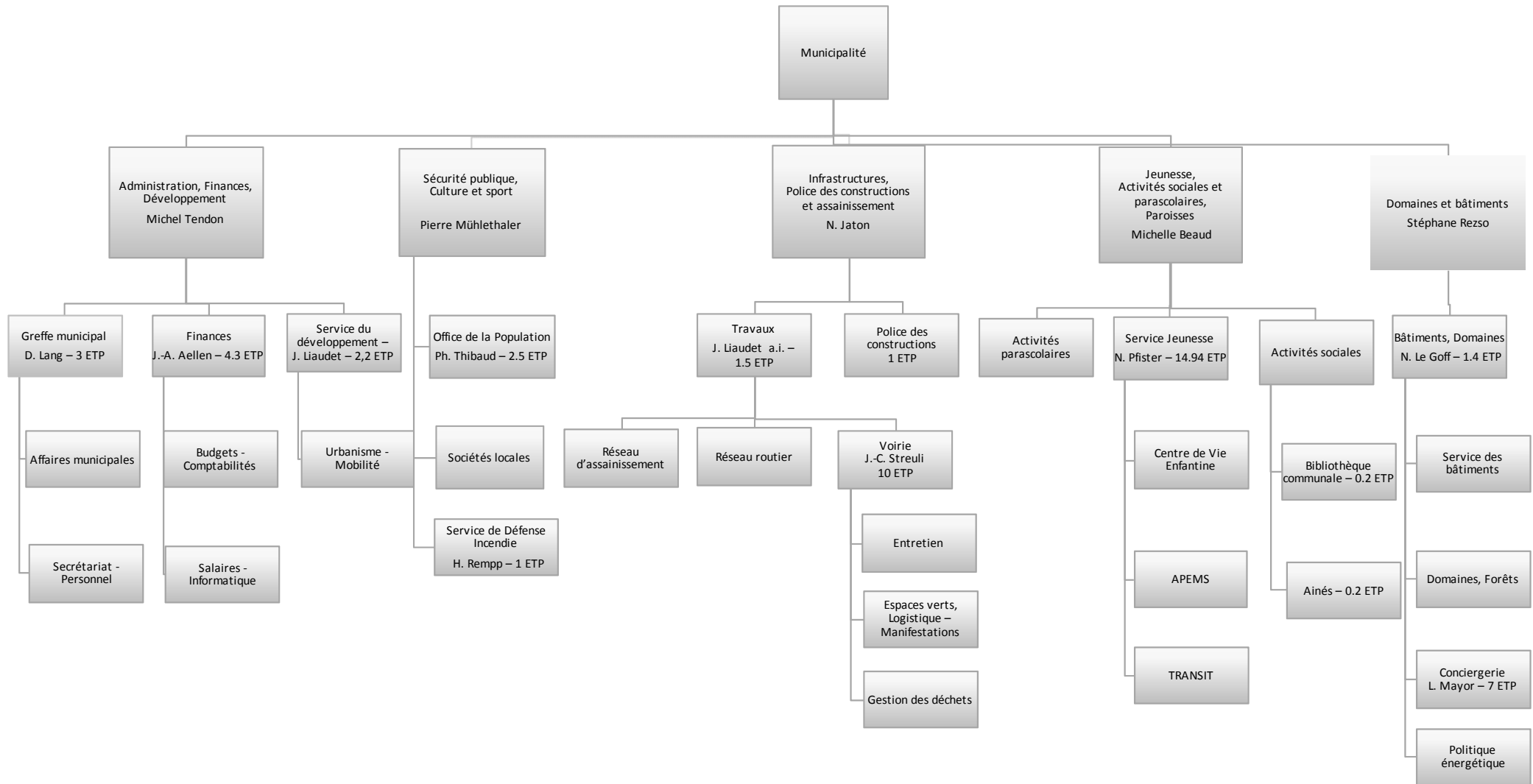


TABLE DES MATIERES

1. AUTORITES

Municipalité **page 7**

- Composition et dicastères
- Séances et décisions
- Préavis municipaux
- Utilisation des autorisations générales
- Réponses aux vœux 2010 de la Commission de gestion
- Réceptions - manifestations

Conseil communal **page 10**

- Composition
- Commissions permanentes
- Commissions annuelles

2. ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Greffe municipal **page 12**

- Missions et activités
- Evénements marquants
- Elections, votations
- Naturalisations
- Objectifs

Personnel communal **page 16**

- Personnel par service
- Personnel auxiliaire
- Evolution de la masse salariale
- Mutations

3. FINANCES

Bourse communale **page 18**

- Missions et responsabilités
- Evénements marquants
- Comptabilité communale
- Autres comptabilités

TABLE DES MATIERES

Informatique administrative	page 19
Parc informatique	
Evolution des coûts	
4. DEVELOPPEMENT ET URBANISME	page 21
Développement général	
Planification territoriale	
Mobilité	
5. DOMAINES ET BÂTIMENTS	
Bâtiments	page 24
Missions et responsabilités	
Evénements marquants	
Objectifs	
Travaux ponctuels	
Maintenance périodique	
Crédit d'investissement	
Mobilier	
Gestion du patrimoine communal	
Locaux mis à disposition des sociétés locales	
Cantonnement STPA	
Parcelles communales	
Vignes	
Jardins communautaires	
Cimetière	
Politique énergétique	page 30
Cité de l'Energie	
Missions	
Activités	
Objectifs	
Energie bâtiments communaux	
Chauffage	

TABLE DES MATIERES

Locations et prêts de locaux	page 32
Refuge de Montassé	
Centre socioculturel de Pré-Fontaine	
Salle de spectacles	
Locaux scolaires	
Conciergerie	page 34
Missions	
Activités	
Objectifs	
Événements marquants	
Surfaces à entretenir	
Salle de spectacles	
Salle omnisports	
Personnel	
6. INFRASTRUCTURE – POLICE DES CONSTRUCTIONS ET ASSAINISSEMENT	
Police des constructions	page 36
Missions	
Infrastructures réseaux	page 37
Réseau routier	
Réseau d'assainissement	
Réseau d'éclairage	
Environnement	page 40
Missions et responsabilités	
Déchets	
Manifestations	
7. JEUNESSE – ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES	
Parascolaires	page 43
Activités parascolaires	
Activités sport-études	
Transports scolaires	
Camps scolaires	
Objectifs	

TABLE DES MATIERES

Service jeunesse	page 49
Administration	
Objectifs	
Accueil collectif de jour	
Garderie	
Unité d'accueil pour écoliers	
Accueil pour enfants en milieu scolaire	
Jardin d'enfants	
Cantine scolaire	
Centre Transit	
Travail social de proximité	
Bibliothèque communale	page 54
Prestations sociales communales	page 55
8. SECURITE PUBLIQUE – CULTURE ET SPORT	
Office de la population	page 56
Registre civique	
Référendum et initiatives	
Contrôle des habitants	
Statistiques diverses	
Passeport vacances	
Objectifs	
Sociétés locales	page 61
9. RELATIONS EXTERIEURES	
Représentations du dicastère « administration, finances, développement»	page 62
Représentations du dicastère « sécurité publique, culture et sport»	page 69
Représentations du dicastère «infrastructure, police des constructions et assainissement»	page 79
Représentations du dicastère « jeunesse, activités sociales et parascolaires, paroisses »	page 83
Représentations du dicastère « domaines et bâtiments »	page 94
LISTE DES ABREVIATIONS	page 98

1. AUTORITES

Municipalité

Michel Tendon



Administration, finances, urbanisme et mobilité

Administration générale
Greffes municipal
Développement
Finances

Pierre Mühlethaler



Sécurité publique, culture et sport

Police intercommunale
Service de défense incendie
Protection civile
Office de la population
Sociétés locales

Nathalie Jatou



Infrastructures, police des constructions, assainissement

Réseau routier et éclairage public
Réseau des canalisations
Police des constructions
Voirie

Michelle Beaud



Jeunesse, activités sociales et parascolaires, paroisses

Activités parascolaires
Service jeunesse
Accueil de la petite enfance
Accueil des écoliers
Prestations sociales communales
Bibliothèque communale

Stéphane Rezso



Domaines, bâtiments, cité de l'énergie

Bâtiments communaux
Parcelles communales, jardins familiaux
Forêts
Conciergerie
Politique énergétique

AUTORITES

Séances et décisions

En 2011, la Municipalité a siégé 44 fois et 1'090 décisions ont été adoptées.

Préavis municipaux

22 préavis municipaux ont été présentés au Conseil communal.

Utilisation des autorisations générales

Conformément aux dispositions de l'article 17 du règlement du Conseil communal et de l'article 4, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité informe ci-après le Conseil de l'emploi des compétences accordées pour la législature.

En 2011, la Municipalité en a fait usage comme suit :

- Constitution d'un droit de superficie, sur une portion de 4938 m2 de la parcelle 2291, rue de la Vernie, pour une durée de 80 ans, en faveur de la Société Coopérative d'Habitation de l'Ouest – SCHO qui projette la construction de deux bâtiments devant accueillir des logements protégés, des logements pour étudiants et des locaux commerciaux.
- Cession en faveur de la Commune par M. Furio Ricci, Mme Teresa Ricci et M. Roberto Ricci, d'une bande de terrain de 210 m2 à détacher de la parcelle 1, route de Prilly 9, le long de la route cantonale 251a afin de garantir la réalisation du projet d'axe fort.
- Achat à l'Office des faillites de l'arrondissement de la Côte pour le compte de Eléments 2000 SA en liquidation, de la parcelle de forêt no 100, chemin de Clair-Val, d'une surface de 1219 m2, pour un montant de Fr. 609.50 (0.50 cts/m2). Dans le cadre de la liquidation de la société Eléments 2000 SA dont la faillite est clôturée, cette parcelle n'a pas été réalisée.
- Dans le cadre du PPA CB 3.10 et afin que la Commune puisse prendre en charge les obligations financières de celui-ci, constitution d'une hypothèque nominative sur la parcelle n° 918, chemin du Château 6,

en faveur de la Commune consentie par Mme Sylviane Blondel d'un montant de Fr. 27'141.60.

- Cession en faveur de la Commune par SIE SA, d'une bande de terrain de 137 m2 à détacher de la parcelle 719 et à transférer ultérieurement au domaine public communal 5 sis au Chemin de Gottrause).
- Modification et constitution de servitudes entre la Commune, Projectim-Courtin SA, Mme Monique Moraz, M. Ronald Moraz et M. Randal Moraz sur les parcelles 901, 908, 914 et 915 situées chemin du Bré 7 et rue du Centre.

Réponses aux vœux 2010 de la Commission de gestion

Vœux n° 1 :

Lisibilité des rapports

Adjonction d'un lexique des abréviations.

Réponse :

La Municipalité adhère aux souhaits de la Commission et va s'assurer de son adjonction dans le rapport de gestion 2011.

Vœux n° 2 :

Accompagnement

Même s'il n'y a pas d'obligation, faire participer les chefs de service aux séances de cette commission.

Réponse :

La Municipalité demande aux chefs de service communaux de participer aux séances de la commission de gestion relative à leur service. Cette obligation ne s'étend pas aux responsables cantonaux et intercommunaux.

Vœux n° 3 :

Personnel

Introduction générale d'un entretien annuel pour le personnel en relation avec le cahier des charges et les objectifs.

Réponse :

La Municipalité partage ce vœu avec la Commission et va mettre en place un plan d'action pour y parvenir.

AUTORITES

Vœux n° 4 :

Conciergerie

Utiliser les données des heures à des fins de statistiques de conduite (idem que la voirie).

Réponse :

Le programme utilisé par la voirie est le même que celui utilisé au bâtiment administratif, mais sans la fonction de badge. Les heures sont saisies manuellement. La différence avec le tableur Excel utilisé par la conciergerie n'est pas grande, au niveau des fonctions et des statistiques.

La Municipalité va étudier la mise en place au sein de la conciergerie, du système déjà en place à la voirie.

Vœux n° 5 :

Conciergerie

Introduction d'un cahier des charges par objet pour évaluer la charge de travail du personnel. Etablir un plan d'engagement mensuel.

Réponse :

La rédaction d'un cahier des charges par objet est en partie réalisée. Les surfaces à nettoyer ainsi que les fréquences, sont déjà chiffrées. Une polyvalence à l'intérieur du service est par ailleurs recherchée et atteinte.

Un plan d'engagement mensuel est établi en fonction des vacances et des absences planifiées (Cours de formation continue).

Vœux n° 6 :

Bâtiments

Contrôle de la mise à jour et du suivi des travaux par la commission de gestion sur plusieurs années.

Réponse :

La planification financière figure chaque année dans le budget. L'écart entre le planifié et le réalisé est dûment noté. Les préavis terminés

sont à la disposition de la commission de gestion.

Le suivi de chaque bâtiment est assuré par le service Domaines et Bâtiments, un inventaire des travaux nécessaires est à jour bâtiment par bâtiment, toutefois il faut différencier entre l'indispensable et le souhaitable. Un report d'investissement est parfois possible, afin de grouper des transformations - rénovations lourdes sur une opération globale et ne pas refaire années après années des travaux dans chaque bâtiment.

Par ailleurs, un monitoring des travaux de la commission est du seul ressort de la commission de gestion.

Réceptions - manifestations

La Municipalité a reçu la Municipalité de Villars-Ste-Croix, le 5 décembre 2011 et la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne le 12 décembre 2011.

Nouveaux habitants

La traditionnelle réception qui est consacrée aux nouveaux habitants a eu lieu le 22 juin 2011 à la salle de spectacles de Chisaz.

Lors de cette réunion, les participants ont pu visiter différents lieux de la commune, puis ont partagé une collation.

Sur 354 invitations, nous avons enregistré une participation de 65 personnes.

Nouveaux citoyens

Tous les ans la Municipalité reçoit les nouveaux citoyens qui ont eu 18 ans et les candidats ayant obtenu la naturalisation au cours de l'année.

Cette manifestation a eu lieu le vendredi 18 novembre 2011 au refuge de Montassé où tous les participants ont échangé leurs préoccupations et ont pu partager un repas.

Sur 121 invitations, nous avons enregistré une participation de 36 personnes.

AUTORITES

Conseil communal

Au 31 décembre 2011, l'état nominatif du
Conseil communal se présente comme suit :

BÄHLER	Christa	ROLC	MARGOT	Daniel	CDC
BATTIOTTI	Jacques	CDC	MARTIN	Patrick	CDC
BESSON	Yves	PS	MARTIN	Ester	CDC
BLANC	Erika	PS	METZGER	David	PS
démission le 31.12.2011			MICELI	Romain	CDC
BLONDEL	Bernard	CDC	MODOUX	Laurent	ROLC
BLONDEL	Michel	CDC	MÜHLETHALER	Jean-Daniel	CDC
BOSSON	Guy-Paul	ROLC	NOIRAT	Dorothee	ROLC
BOVAY	Laurent	CDC	OLELA	Wembo	PS
BUFFAT	Mickaël	CDC	OSWALD	Joan	CDC
BUTERA	Sonya	PS	PAILLARD	Claude	ROLC
CAMPANI	Silvano	ROLC	PENSEYRES	Claude	ROLC
CARNAL	Jacques	ROLC	POLETTI	Jean-Philippe	ROLC
CAVIN	Dominique	ROLC	POLLIN	Jean-Claude	CDC
CHAPUIS	Pierre	CDC	PULFER	Pierre-Alain	ROLC
DALLA VALLE	Giuseppe	CDC	RADIC	Aleksandar	CDC
DELACRAUSAZ	Frédéric	ROLC	RAMEL	Olivier	PS
DELAPIERRE	Claude-François	CDC	REGAMEY	Arlette	CDC
DEMAUREX	Aurélien G.	CDC	REGAMEY	Aurélie	CDC
DENNAOUI	Abdul	CDC	RIOND	Xavier	CDC
DI FEO	Antonia	PS	RODARI	Sophie	PS
DUPUIS	Francis	CDC	RÜEGGER	Ernest	ROLC
DURUZ	Jean-Daniel	CDC	SCHLÄFLI	Daniel	PS
DUSSERRE	Claude	CDC	SCHOLLERER	Angela	ROLC
FRANCIOLI	Roberto	CDC	SELMANI	Setmer	ROLC
GAROFANO	Carmen	ROLC	SEREX	Serge	CDC
GAY	Bernadette	PS	STEINER	Jean-Pierre	CDC
GERMOND	Jacques-Edouard	ROLC	TAVEL	Marc-Henri	CDC
GHELFI	Thierry	ROLC	THEVOZ	Jean-François	CDC
GRUFFEL	Pascal	ROLC	VALSECCHI	Yvan	ROLC
HERNANDEZ	José	ROLC	VAUDENAY	Christine	PS
JAGGI	Alexandre	CDC	VEILLARD	Serge	CDC
JAQUEROD	Aurélie	ROLC	WALTER	Michel	PS
KNÖPFEL	Peter	PS	ZAVAGNO	Laurent	ROLC
LIARDET	Alexandre	ROLC	ZYSSET	Anton	CDC
LUGET	Jean-Claude	PS			

AUTORITES

Commissions annuelles et permanentes

Bureau du Conseil communal

Présidente	Mme	Sophie Rodari
1 ^{er} Vice-Président	M.	Jacques-Edouard Germond
2 ^{ème} Vice-Président	M.	Laurent Bovay
Scrutateurs	M.	Abdul Dennaoui
	M.	José Hernandez
Scrutateurs suppl.	M.	Yves Besson
	M.	Jean-Pierre Steiner
Secrétaire	Mme	Corinne RoCHAT
Secrétaire suppl.	Mme	Marylène Besson
Huissier	M.	Pierre-Alain Mermet
Huissier suppléant	M.	Ch. Jacot-Descombes

Commission de gestion

Président	M.	Laurent Bovay
Membres	Mme	Sonya Butera
	M.	Silvano Campani
	M.	Giuseppe Dalla Valle
	M.	Patrick Martin
	M.	Emmanuel Mayer
	M.	Pierre Mühlethaler
	Mme	Angela Schollerer
	M.	Yvan Valsecchi
Suppléants	M.	Yves Besson
	M.	José Hernandez
	M.	Romain Miceli
	M.	Louis Noël

Commission des finances

Président	M.	Roberto Francioli
Membres	M.	Michel Blondel
	Mme	Sonya Butera
	M.	Silvano Campani
	M.	Claude Dusserre
	M.	Jacques-Edouard Germond
	M.	Laurent Modoux
	M.	Olivier Ramel
	M.	Jean-Pierre Steiner
Suppléants	M.	David Metzger
	Mme	Angela Schollerer
	M.	Marc-Henri Tavel

Commission d'urbanisme et d'environnement

Président	M.	Claude Penseyres
Membres	M.	Bernard Blondel
	M.	Aurélien Demaurex
	Mme	Bernadette Gay
	M.	Peter Knöpfel
	M.	Jean-Philippe Poletti
	M.	Pierre-Alain Pulfer
	M.	Serge Veillard
	M.	Anton Zysset
Suppléants	M.	Wembo Jah Olela
	Mme	Joan Oswald
	M.	Ernest Rüeegger

Commission des pétitions

Présidente	Mme	Arlette Regamey
Membres	M.	Michaël Buffat
	M.	Jacques Carnal
	M.	Claude-François Delapierre
	Mme	Carmen Garofano
	Mme	Bernadette Gay
	M.	Jean-Claude Pollien
	M.	Yvan Valsecchi
	Mme	Christine Vaudenay
Suppléants	Mme	Antonia Di Féo
	Mme	Joan Oswald
	M.	Claude Paillard

Commission de recours en matière d'impôts

Président	La commission n'ayant pas siégé, la présidence n'a pas été désignée	
Membres	M.	Michaël Buffat
	M.	Claude Dusserre
	Mme	Bernadette Gay
	M.	Pascal Gruffel
	Mme	Dorothee Noirat
	M.	Pierre-Alain Pulfer
	M.	Serge Serex
	M.	Jean-François Thévoz
	Mme	Christine Vaudenay
Suppléants	M.	Abdul Dennaoui
	Mme	Antonia Di Féo
	M.	Alexandre Liardet

2. ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Greffe municipale

Missions et activités

Les missions du service du greffe sont les suivantes :

- Planifier et préparer les séances de la Municipalité ; en tenir les procès-verbaux ;
- Assurer le secrétariat de la Municipalité ;
- Assurer les relations administratives entre Municipalité et Conseil communal ;
- Assurer le relai entre la Municipalité et les services communaux ;
- Assurer le traitement des dossiers de naturalisation ;
- Organiser les élections, votations et manifestations municipales ;
- Gérer les archives municipales.

Les **activités** principales sont les suivantes :

- Accueillir et informer les visiteurs ;
- Gérer les supports d'information communaux : site internet, « Crissier Contact » et plaquette communale ;
- Accomplir les tâches de secrétariat municipal et celles d'organismes intercommunaux ;
- Préparer et animer les séances des cadres de l'administration ;
- Gérer la téléphonie communale ;
- Gérer le portefeuille des assurances communales ;
- Prendre en charge les demandes de location de salles communales ;
- Gérer administrativement les dossiers du personnel ;
- Fournir (sur demande) un support administratif ponctuel aux services.

Evénements marquants

• *Elections communales*

Les dimanches 13 mars, 3 avril et 15 mai se sont déroulés les élections communales. La procédure de dépôt de listes, les diverses vérifications ainsi que la fabrication du matériel de vote ont été prises en charge par le greffe municipal. Supervisés par le secrétaire municipal et en collaboration étroite avec le bureau électoral, une dizaine de collaborateurs(trices) de l'Administration communale ont saisi, le dimanche 13 mars, les résultats sur les postes de travail informatiques de la commune.

• *Installation des autorités communales*

En date du 16 juin, les autorités communales élues ont été assermentées et installées lors d'une cérémonie présidée par le Préfet, Etienne Roy. Cette manifestation s'est terminée par un repas à la salle de spectacles offert aux nouveaux conseiller(e)s.

• *Votation sur la limitation de vitesse à 30 km/h à Crissier*

Dans le but d'organiser le scrutin communal du 4 septembre lié au référendum contre une limitation de vitesse à 30 km/h, le service du greffe a piloté l'organisation de la votation populaire. La vérification du respect de la loi sur les droits politiques par toutes les parties, la conception et la fabrication du matériel électoral ainsi que la communication, ont été prise en charge par le secrétaire municipal.

• *Elections fédérales*

En date du dimanche 23 octobre et en collaboration avec le bureau électoral, une dizaine de collaborateurs(trices) de l'Administration communale ont saisis, avec les difficultés informatiques liées au logiciel VOTELEC de l'Etat de Vaud, les résultats des élections fédérales.

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Elections – votations

Votation fédérale du 13 février 2011

Electeurs inscrits	3'074
Total des votants	1'425
 Pourcentage de votants	 46.36

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Armes à la maison	734	674	0	0

Elections communales du 13 mars 2011

70 sièges à repourvoir au conseil communal au système proportionnel

Electeurs inscrits	4'580
Total des votants	1'344
Pourcentage des votants	27.16

Toutes les listes déposées ont obtenu le quorum, au total il y a eu 82'462 suffrages valables. Les résultats détaillés ont été publiés sur internet ainsi qu'affichés aux piliers publics et remis aux groupes politiques.

5 sièges à repourvoir à la Municipalité à la majorité absolue

Electeurs inscrits	4'580
Total des votants	1'278
Majorité absolue	618

Sont élus :

Michel Tendon (ROLC)	685
Nathalie Jaton (ROLC)	632

Elections communales du 3 avril 2011 – 2ème tour (Municipalité)

Electeurs inscrits	4'453
Total des votants	1'155
Pourcentage des votants	25.94

Sont élus :

Michelle Beaud (CDC)	662
Stéphane Rezso (CDC)	632
Pierre Mühlethaler (CDC)	598

Elections communales pour la syndiculture du 15 mai 2011

M. Michel Tendon a été élu tacitement syndic pour la législature 2011-2016.

Votations cantonales du 15 mai 2011

Electeurs inscrits	3'070
Total des votants (1 ^{er} objet)	1'078
2 ^{ème} objet	1'080
3 ^{ème} objet	1'086
 Pourcentage de votants (1 ^{er} objet)	 35.11
2 ^{ème} objet	35.18
3 ^{ème} objet	35.37

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Déchets nucléaires	419	641	18	0
• Salaire minimum	501	565	14	0
• Prestations complémentaires	624	449	13	0

Votation communale du 4 septembre 2011

Electeurs inscrits	4'544
Total des votants	1'626
Pourcentage de votants	35.78

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Référendum relatif à la mise en place de zones 30 km/heure	678	937	11	0

Votations cantonales du 4 septembre 2011

Electeurs inscrits	3'080
Total des votants (1 ^{er} objet)	1'395
2 ^{ème} objet	1'409
3 ^{ème} objet	1'488
 Pourcentage de votants (1 ^{er} objet)	 45.29
2 ^{ème} objet	45.75
3 ^{ème} objet	48.31

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Objet	OUI	NON	Bl.	Nul
• Vivre et voter ici	392	973	30	0
• Election du conseil communal à la proportionnelle	827	457	125	0
• Initiative Ecole 2010 : sauver l'école (sans réponse : 75)	602	748	61	2
• Contre-projet (sans réponse : 81)	699	645	61	2
• Question subsidiaire :				
- Initiative	593	---	---	---
- Contre-projet (sans réponse : 165)	667			

Elections au Conseil des Etats du 23 octobre 2011

Electeurs inscrits	3'074
Total des votants	1'166
Pourcentage des votants	37.93

Bulletins rentrés	1'166
Nuls	2
Valables (y.c. blancs)	1'164
Blancs	14

Elections au Conseil national du 23 octobre 2011

Electeurs inscrits	3'074
Total des votants	1'199
Pourcentage des votants	38

Bulletins rentrés	1'168
Nuls	0
Valables (y.c. blancs)	1'155
Blancs	13

Election au Conseil des Etats du 13 novembre 2011

Electeurs inscrits	3'075
Total des votants	962
Pourcentage des votants	31.28

Bulletins rentrés	962
-------------------	-----

Nuls	14
Valables (y.c. blancs)	948
Blancs	4
Géraldine Savary (PSV)	523 voix
Luc Recordon (Les Verts)	453 voix
Isabelle Moret (PLR)	444 voix
Guy Parmelin (UDC)	419 voix

Election du Conseil d'Etat du 27 novembre 2011

Electeurs inscrits	3'074
Total des votants	879
Pourcentage des votants	28.59

Bulletins rentrés	879
Nuls	14
Valables (y.c. blancs)	865
Blancs	28

Emmanuel Gétaz	75
Robert Gurtner	9
Béatrice Métraux	372
Pierre-Yves Rappaz	381

Election du Conseil d'Etat du 18 décembre 2011 – 2^{ème} tour

Electeurs inscrits	3'110
Total des votants	876
Pourcentage des votants	28.17

Bulletins rentrés	876
Nuls	4
Valables (y.c. blancs)	872
Blancs	20

Béatrice Métraux	461
Pierre-Yves Rappaz	387
Voix éparses	4

Naturalisations

Naturalisation ordinaire

En 2011, 12 nouvelles demandes de naturalisation ordinaire avec bourgeoisie de Crissier ont été déposées.

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Les 12 demandes ont fait l'objet de rapports de renseignements et se décomposent ainsi :

- dossiers en attente du rapport de renseignements 0
- dossiers en attente auprès du Greffe municipal pour la convocation à la séance d'information 6
- dossiers transmis à la Municipalité pour l'audition 6

Les 6 dossiers transmis à la Municipalité ont donné les résultats suivants :

- dossiers transmis au Service de la population pour suite de la procédure 6
- dossier reporté, candidats pas prêts pour l'audition 0
- dossiers en attente de l'audition 0

Naturalisations facilitées cantonales

En 2011, 13 demandes ont été déposées comme suit :

- demandes facilitées d'étrangers nés en Suisse 10
- demandes facilitées de jeunes de la 2^{ème} génération et dispositions transitoires 3

Les 13 candidats ont obtenu la bourgeoisie de Crissier.

Objectifs 2011 - résultats

- Optimisation de la consommation de papier au sein de l'Administration communale
 - Par quelques actions ponctuelles et sectorielles, à ce jour toujours en cours, la consommation du papier est en baisse. Il est à noter que le papier utilisé est 100 % recyclé et standard eco-label.
 - *Objectif atteint*

- Optimisation du site Internet / Intranet communal
 - Une révision partielle des contenus par chapitre a été entreprise conjointement à la mise en consultation de nouvelles pages. Cette révision sera complétée d'une refonte et de la mise en place d'une nouvelle charte graphique du site communal.
 - *Objectif atteint*
- Avec le support d'un archiviste qualifié, mise en place de critères d'archivages différenciés par durée de conservation
 - Par manque de disponibilité et suite à divers événements imprévus (cf. événements marquants), la mise en place des critères d'archivage n'a pas été entreprise.
 - *Objectif non atteint, reporté à une date ultérieure*

Objectifs 2012

- Pour réaliser une économie d'échelle, réviser les contrats des appareils de reproduction multifonctions avec le fournisseur.
- Dès mars, lancement du projet de révision du site internet communal avec modification de la charte graphique et de sa hiérarchie.
- Révision des contrats et des conditions de location des locaux communaux.
- Remplacer le statut du personnel par un nouveau règlement.
- Faire adopter un descriptif de fonction unifié dans l'administration communale.

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Personnel communal

Personnel fixe présent au 31 décembre 2011

Greffes (3.0 ETP)	Emilie Infelta Denis Lang Natacha Rothen
Bourse (4.3 ETP)	Jacques-André Aellen Chantal Rabaglia Floriane Studer Frédéric Tercier Damien Villard
Office de la population (2.5 ETP)	Carole Martignier Rosa Pirona Philippe Thibaud
SDIS (1 ETP) Développement et travaux (4.7 ETP)	Hervé Remp Philippe Belperroud Nathalie Grossenbacher Jacques Liaudet Jacqueline Richard Thomas Ruedin
Voirie (10 ETP)	Yvan Bussy José Castro Raymond Christen Amador Corral Michel Correvon Claude-Alain Huguenin Alexandre Niquille Steve Oberson Pierre Schopfer
Transit (2.9 ETP)	Jean-Claude Streuli Véronique Eulo Raphaël Gamba Natasha Ocampo Nicolas Pfister
APEMS (1.96 ETP)	Véronique Despont Wembo Olela Marie-Claude Remy
Bibliothèque (0.2 ETP) Sécurité sociale (0.5 ETP)	Anne-Dominique Streuli Corinne Perez
Conciergerie (7 ETP)	Claude Frête Ernst Leumann Thierry Mallet Luc Mayor Antonio Pannella Olivier Theintz John Wertenberg
Bâtiments (1.4 ETP)	Nicolas Le Goff Katia Slusarczyk

Centre de vie infantine (10.08 ETP)

Simone Bader

Liseta Castilho de Castro
Vanessa De Paemelaere
Georgette Dessaux
Fedela Di Venuto
Danielle Gana
Sarah Gilliéron
Lucie Grandjean
Debora Picariello
Annick Sadriu
Angela Tarchini
Marie-Claude Turin

soit 57 personnes ou 49.54 ETP.

Personnel auxiliaire 2011

Administration	3
Bibliothèque	3
Service jeunesse	32
Bâtiments communaux	7
Bâtiments scolaires	44
Parascolaire	75
Temples et cultes	11
Total auxiliaires	175 personnes
Total ETP auxiliaires	11.6 ETP

soit 175 personnes auxiliaires ou 11.6 ETP.

	Personnes	ETP*
Personnel communal	57	49.54
Personnel auxiliaire	175	11.6
Total	232	61.14

* Equivalent à un temps plein (100 %)

ADMINISTRATION, FINANCES, DEVELOPPEMENT

Progression de la masse salariale 2011 par rapport à 2010 : + 4.5 % (hormis l'intégration, au 1^{er} janvier 2011, du centre de vie enfantine « Les P'tits Mômes » dans l'administration communale).

Mutations

5 arrivées – 15 transferts – 5 départs et 1 décès soit :

Arrivées

Nicolas Le Goff	Chef du service bâtiment
Nathalie Grossenbacher	Adj. Service urbanisme
Emre Soydas	Apprenti – service conciergerie
Lucie Grandjean	Assistante socioéducative
Simone Bader	Educatrice

Transferts

Cécile Straubhaar-Pousaz	Educatrice
Dominique Ben Dassa	Educatrice
Milena Coppola	Apprentie
Corinne Novatin	Educatrice
Liseta Castilho de Castro	Assistante socioéducative
Vanessa De Paemelaere	Educatrice
Georgette Dessaux	Concierge
Fedela Di Venuto	Assistante socioéducative
Danielle Gana	Directrice
Sarah Gilliéron	Assistante socioéducative
Debora Picariello	Assistante socioéducative
Annick Sadriu	Educatrice (adj. Direction)
Marie-Claude Turin	Auxiliaire d'éducation
Nicole Mermoud	Directrice
Fabienne Ferreira	Auxiliaire d'éducation

Départs

Nicole Mermoud	Directrice
Fabienne Ferreira	Auxiliaire d'éducation
Cécile Straubhaar-Pousaz	Educatrice
Dominique Ben-Dassa	Educatrice
Corinne Novatin	Educatrice

Décès

Sacha Gresser	Employé de voirie
---------------	-------------------

3. FINANCES

Bourse communale et informatique administrative

Missions et responsabilités

La Bourse communale assume les responsabilités suivantes, aussi bien pour la Commune de Crissier que pour le compte de tiers :

- Tenue de la comptabilité générale et clôture des comptes,
- Collaboration à la gestion du personnel et gestion des salaires (effectif de l'ordre de 500 personnes),
- Gestion de la trésorerie, des titres et des placements,
- Gestion des paiements des débiteurs et des créanciers,
- Gestion des diverses facturations et du contentieux,
- Coordination et élaboration du budget de fonctionnement et du plan des investissements,
- Crédits complémentaires au budget de fonctionnement et aux crédits d'investissements,
- Statistiques, études et analyses financières,
- Décomptes et assujettissement TVA.

Pour assumer ses missions, la Bourse accomplit les tâches énoncées ci-après :

- Encadrement et exécution du bouclage de la comptabilité auxiliaire de l'Office de la population,
- Appui régulier à la facturation des prestations scolaires communales et support dans le cadre de la facturation des prestations fournies par le réfectoire scolaire, l'APEMS, le centre de vie infantile et le jardin d'enfants,
- Gestion des rôles d'impôts et des éléments fiscaux, relation avec les autorités fiscales cantonales, estimations fiscales des immeubles, remises d'impôt,
- Arrêté d'imposition,

- Toute action en relation avec la gestion financière des fermages, des droits de superficie et des bâtiments communaux,
- Gestion du cadastre administratif et perception de l'impôt foncier,
- Perception d'impôts (frontaliers, tombolas et lotos) et de taxes (séjour, exemption du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours, raccordement au réseau d'égouts),
- Abonnements transports scolaires,
- Gestion administrative et participation à la distribution annuelle du vin communal et de la mise de bois.

Evénements marquants

- Dans le cadre de programmes d'emplois temporaires (PET), accueil d'une personne pendant une période de dix mois.
- Gestion des salaires d'une vingtaine de collaborateurs supplémentaires suite à l'intégration du Centre de vie infantile « Les P'tits Mômes » dans l'administration communale.
- Dans le courant de l'année 2011, transfert de la gestion financière et comptable de Floreny-Bellevue SA à un tiers engagé par cette société.
- Intégration, dans le module de gestion des salaires, des nouveaux certificats de salaires avec codes à barres ainsi que du nouveau format de transmission des déclarations de salaires AVS.
- Importante implication dans l'élaboration du préavis municipal n° 06/2011 "Plafonds d'endettement et de cautionnement pour les années 2011 à 2016".

FINANCES

Comptes 2010

Crédits complémentaires 2011

Budget de fonctionnement 2012

Plans des investissements annuel 2012 et quinquennal 2012-2016

Les comptes communaux 2010, après une attribution de Fr. 3'500'000.-- à la réserve pour investissements futurs et de Fr. 300'000.-- au fonds de réserve « Etudes & Investissements Agglomération Lausanne-Morges », ont été bouclés avec un résultat positif de Fr. 1'992.21. Ils ont été approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 20 juin 2011.

Les demandes de crédits complémentaires 2011 (budget de fonctionnement et crédits d'investissements) ont été traitées selon les dispositions y relatives du Règlement du 14 septembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom).

A noter que deux crédits complémentaires de fonctionnement ont été sollicités de manière distincte :

- en mars 2011, dans le cadre du préavis n° 96/2011 « Acquisition des parcelles 878 + 880 (secteur Pinte) »,
- en juin 2011, dans le cadre du préavis n° 106/2011 « Demande d'un poste de travail supplémentaire au service de l'urbanisme ».

Lors de sa séance du 16 décembre 2011, le Conseil communal a accepté le budget de fonctionnement 2012 qui prévoit un déficit de Fr. 1'252'900.--.

Les plans des investissements annuels 2012 et quinquennal 2012-2016 ont été présentés au Conseil communal lors de la même séance.

Par ailleurs, pour la législature 2011-2016, le Conseil communal a autorisé la Commune de Crissier à contracter des emprunts jusqu'à un montant maximal de Fr. 30'000'000.--. De plus, il a fixé, pour ladite législature, à Fr. 6'000'000.-- le plafond des cautionnements jusqu'à concurrence duquel la commune de Crissier pourrait s'engager.

Comptes 2011

Pas encore bouclés au moment de l'établissement du présent rapport de gestion, les comptes communaux 2011 feront ultérieurement l'objet d'une publication séparée et détaillée. Sur la base des informations disponibles en janvier 2012, le résultat de l'exercice comptable 2011 devrait se révéler meilleur que celui prévu au budget de fonctionnement 2011.

Comptes et budgets de fonctionnement établis pour le compte de tiers

La Bourse a géré les comptes et budgets des organismes tiers suivants :

- *Organisation Régionale de Protection Civile de Lausanne-Ouest (ORPC)*
- *Entente intercommunale Mèbre-Sorge (entretien des collecteurs de concentration)*
- *SDIS Sorge – Service de défense contre l'incendie et de secours*
- *Floreny-Bellevue SA*
- *Fondation du Centre Œcuménique de Crissier*
- *Association paroissiale de Crissier*

Informatique administrative

Parc informatique

Au cours de l'année écoulée, un nouveau poste fixe de travail a été installé au Service de l'urbanisme. Il en a été de même au Centre de vie infantine. Le chef du Service des bâtiments a été doté d'un PC portable alors que, au Secteur conciergerie, un ancien PC a été remplacé.

D'autre part, dans le cadre d'une politique de renouvellement par rotation sectorielle du parc informatique, qui prend en considération, entre autres, aussi bien la durée de vie des appareils que les besoins en la matière, les performances et la consommation énergétique, trois postes fixes de travail ont été remplacés au service du Greffe municipal.

FINANCES

A ce jour, le parc informatique communal est constitué de 50 postes de travail, de trois serveurs et de 38 imprimantes.

Evolution des coûts

Tous les comptes 2011 en relation directe avec des dépenses informatiques présentent, aujourd'hui, des soldes inférieurs au budget. Ces charges restent maîtrisées et leur évolution est stable par rapport aux deux exercices précédents.

4. DEVELOPPEMENT ET URBANISME

DEVELOPPEMENT

Ce domaine d'activité englobe les projets et opérations qui concourent de manière significative au développement économique et territorial de Crissier, qualitativement et quantitativement.

Les missions sont :

- Conduire le développement territorial de Crissier sur la base des lignes directrices municipales.
- Renseigner et conseiller les promoteurs et propriétaires pour les inciter à présenter des projets conformes à notre planification communale.
- Représenter la commune et ses intérêts dans les instances régionales qui gèrent et pilotent les projets d'agglomération et intercommunaux.
- Faire progresser le développement des zones ayant fait l'objet de Plans directeurs localisés (Arc-en-Ciel, Centre et Ley Outre) et au travers des autres plans partiels d'affectations et lignes directrices.

Les activités principales sont :

- Participer aux études des organismes de planification régionaux.
- Valider politiquement les étapes successives des projets étudiés (groupes décisionnels).
- Négocier avec les services cantonaux l'obtention d'aides et de décisions favorables à notre développement.
- Conduire les entretiens et séances de travail avec les propriétaires/promoteurs désireux de mettre leurs parcelles en valeur, ainsi qu'avec leurs mandataires.
- Etre à l'écoute des responsables d'entreprises désireux de renforcer leurs activités à Crissier.

En **2011**, ces activités qui précèdent l'élaboration de la planification, ont été nombreuses. Elles n'ont souvent pas d'effet visible à court terme, mais sont cruciales pour l'avenir économique de la commune qui doit

rester un des pôles dynamiques, attractifs et attrayants de l'agglomération Lausanne-Morges.

Les objectifs.

- Le résultat le plus marquant en **2011** a été la ratification d'un accord cadre relatif au futur développement des parcelles anciennement propriété de Coop, au lieu-dit des Lentillières Nord
- Le 18 juin 2011, la remise du Prix Wakker aux communes de l'Ouest a récompensé les efforts communaux en matière de planification intercommunale à long terme.
- Les grands projets régionaux de la gare de Renens et de la requalification du 14 Avril et rue du Jura et l'axe fort Bussigny-Lutry ont été développés en collaboration avec les communes partenaires. (crédit d'étude Gare de Renens, crédit d'étude BHNS, requalification 14 Avril – Jura)
- L'ensemble des planifications sur territoire communal a fait l'objet d'un plan d'ensemble avec suivi des potentiels constructibles.

Pour **2012**, cinq objectifs sont fixés :

- Poursuivre les développements des projets régionaux précités (développement des études et demandes de crédits d'ouvrages)
- Contribuer au développement des secteurs situés dans le PDL Ley-Outre (secteurs 3 et 8-9-10)
- Elaborer une demande de crédit pour le développement du secteur des Uttins.
- Accompagner efficacement le développement du secteur Lentillières Nord (ex. Coop)
- En collaboration avec le SDOL, suivre l'élaboration du plan d'agglomération Lausanne-Morges 2012 (PALM II)

DEVELOPPEMENT ET URBANISME

URBANISME

Les missions du service sont les suivantes :

- Planifier et conduire le développement territorial de Crissier, conformément aux lignes directrices de notre charte de développement.
- Identifier les nouveaux besoins en matière d'infrastructures (routes, réseaux, transports publics) en fonction du développement territorial prévisible et de la législation.
- Assurer le traitement et le suivi des dossiers de projets présentés par les propriétaires ou leurs représentants.
- Gérer et actualiser le système d'information sur le territoire (SIT)

Les activités principales sont les suivantes :

- Etablir, selon les besoins, des plans directeurs localisés, des plans partiels d'affectation ou des plans de quartier.
- Attribuer, contrôler et coordonner les travaux (études) des mandataires.
- Gérer les contacts avec les propriétaires de parcelles et bâtiments, les renseigner sur l'état des planifications et les conseiller dans leurs démarches de mise en valeur.
- Tenir à jour le SIT et suivre la formation continue proposée par le fournisseur.
- Faire aboutir les dossiers conformes à nos exigences et délivrer les autorisations qui en découlent.
- Contrôler la conformité des réalisations par rapport aux conditions posées par la Municipalité.
- Gérer la correspondance et les rendez-vous, tenir les procès-verbaux de la délégation d'urbanisme

En 2011, les activités déployées ont été principalement les suivantes :

- Poursuite des études et démarches relatives aux PPA : CB 3.8, Alpes Sud, Esparcette et ancien hôtel de Ville.
- Conduite, avec le SDOL et les communes de Renens et d'Ecublens, de l'étude-test intercommunale du secteur Pont-Bleu Terminus.

- Participation aux groupes technique, décisionnel et commission de projet de la gare de Renens et de la requalification du 14 Avril – Jura (tram t1)
- Conduite et développement de l'étude relative aux lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur de la Vernie
- Préparation et conduite de 24 séances de la délégation municipales d'urbanisme.

Les objectifs.

Les objectifs marquants atteints en 2011, sont les suivants :

- Adoption du PDL Ley-Outre par le Conseil d'Etat en avril 2011.
- Signature d'une convention fédérant les propriétaires du PPA CB 3.10
- Adoption du PPA CB 3.9 par le Conseil d'Etat en juillet 2011.
- Signature d'une convention fédérant les propriétaires et obtention du crédit d'étude relatif à l'établissement du PPA CB. 3.8
- Acquisition des parcelles 878 et 880 dans le but de pouvoir réaliser le PPA CB. 3.8
- Signature d'une convention fédérant les propriétaires du PPA Alpes Sud
- Finalisation de l'étude portant sur les lignes directrices et la stratégie d'aménagement du secteur Vernie (Etude Feddersen & Klostermann).
- Finalisation du Master Plan Pont Bleu-Terminus en collaboration avec le SDOL et les communes de Renens et d'Ecublens.

Pour 2012, le service prévoit d'atteindre les principaux objectifs suivants :

- PPA CB 3.8 : lancer l'élaboration du plan partiel d'affectation sur la base du résultat des mandats d'études parallèles menés par le service Domaines et Bâtiments.
- Poursuivre le développement des PPA CB 3.10, Alpes Sud, Esparcette, Ancien Hôtel de Ville, Château, Lentillières Sud et Nord.
- En collaboration avec le SDOL, finaliser l'étude relative à la requalification de la RC 82.

DEVELOPPEMENT ET URBANISME

MOBILITE ET TRANSPORTS

Missions :

- Assurer la meilleure mobilité possible à la population de Crissier et aux pendulaires travaillant à Crissier.
- Faire évoluer nos infrastructures de mobilité parallèlement à notre développement territorial et démographique
- Renforcer notre réseau de mobilité douce.

Les activités principales sont :

- Représenter et défendre les intérêts de Crissier au sein de la communauté des Transports Lausannois (TL) et dans les projets du PALM.
- Participer à l'élaboration des programmes bisannuels des TL (R10, R12, R14, etc).
- Etudier et proposer les tracés à utiliser sur notre territoire et les équiper (abribus).
- Négocier les aménagements nécessaires (cessions, servitudes, etc).
- Participer aux groupes de travail consacrés aux divers projets de mobilité.

En **2011**, les activités déployées ont été principalement les suivantes :

- demande de crédit d'étude de l'axe fort, avec un bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Prilly/Cossonay.
- développement du projet de nouvelle ligne régionale entre Cheseaux (LEB) et Renens via Crissier.
- Développement de l'étude de projet de la mesure PALM 4c OL 22 / cheminement piétons+cycles /mobilité douce entre Crissier Bussigny et dépôt du dossier à l'examen préalable en novembre 2011.
- Préparation du marché public relatif à la sélection de groupe de mandataires spécialisés en vue du développement du projet d'ouvrage du passage inférieur (PI) pour cycles et piétons entre Ecublens et Crissier (Mesure PALM 4d.OL 11).
- Négociation et élaboration des servitudes de passage pour la mobilité douce dans différents projets de construction.
- Conduite de ballades pédestres et à vélo dans l'ouest lausannois.

- Participation active à la semaine de la mobilité.

Objectifs

En matière de **transports publics**, les objectifs sont fixés au niveau régional, dans les programmes successifs des TL, comme précisé ci-dessus. Le réseau TL 2012 (R12) ne sera mis en œuvre que le 27 août 2012. A part de probables augmentations de fréquences, il n'apportera rien de fondamentalement nouveau pour Crissier.

Dès le 9 décembre 2012 et sous réserve de l'augmentation de cadence du LEB à 15 minutes, une ligne de bus régionale (hors réseau TL) gare de Cheseaux – gare de Renens sera mise en service. Elle desservira Crissier en passant par la rue du Centre. Un seul bus sera mis en service et les fréquences seront donc peu élevées. Un préavis relatif à la demande de crédit d'ouvrage sera présenté au Conseil communal en juin 2012.

En matière de **mobilité douce** (cyclistes et piétons), l'année 2012 sera principalement marquée par le développement des mesures PALM 4c OL 22 Crissier-Bussigny et 4d OL 11 Ecublens-Crissier avec pour cette dernière, une demande de crédit d'étude pour la phase du projet d'ouvrage.

5. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et responsabilités

Les missions du service des domaines et bâtiments concernent le patrimoine administratif, locatif, scolaire ainsi que les parcelles communales. Nos missions sont les suivantes :

- Planifier, mettre en œuvre et contrôler les travaux d'aménagement et de rénovation des **bâtiments communaux** et de leur mobilier.
- Planifier, mettre en œuvre et contrôler l'entretien des **installations techniques**, équipements et infrastructures communales.
- Optimiser le **rendement du patrimoine** géré par le dicastère soit :
 - les bâtiments ;
 - les parcelles, notamment les DDP ;
 - les forêts.
- Conduire la **politique énergétique** communale et maintenir le label « Cité de l'Energie ».
- Planifier et conduire les projets de **constructions communales**.

Pour remplir ces missions, le service déploie les activités suivantes :

- Assurer les suivis des chantiers (qualité, délais, écoutes) ;
- Contrôler les prestations des sous-traitants (qualité, délais, écoutes) ;
- Entretenir des relations efficaces avec le secteur conciergerie ;
- Coopérer avec la voirie au maintien du cimetière et des jardins familiaux ;
- Rendre compte de l'avancement des travaux à la Municipalité.

Événements marquants 2011

- En janvier 2011, M. Le Goff a repris la place de chef du service des domaines et bâtiments laissée vacante par M. Pascalis en septembre 2010.

- Le service a repris les activités concernant le label « cité de l'énergie », précédemment assumée par le service technique.
- En 2011, le service bâtiments a assuré, avec le soutien de maîtres d'état spécialisés et du secteur conciergerie, de nombreuses interventions de réparations courantes ou dépannages suite à des pannes, des casses d'équipements ou des actes de vandalisme.
- Ci-après, vous trouverez, en dehors des entretiens périodiques, la liste des plus importants travaux réalisés afin de garantir un maintien satisfaisant du patrimoine immobilier communal.

Objectifs 2012

- Etablir un bilan de l'état de nos bâtiments et identifier les problèmes
- Etablir par bâtiment ou groupe de bâtiments un plan de maintenance à moyen terme
- Améliorer le système de régulation du collège de Marcolet
- Rénover des joints d'étanchéité des verrières de la salle omnisports de Marcolet
- Rénover la sonorisation de la salle omnisports de Marcolet
- Rénover des façades du collège de la Carrière pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau
- Rénover un appartement du bâtiment de la voirie
- Réaménager et compléter les installations du centre sportif de la Ruayre.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

TRAVAUX PONCTUELS

Bâtiment de la Pinte (Yverdon 4)

- Réparation régulation de chauffage
- Dératisation
- Remplacement de ferme porte

Bâtiment de l'ancienne boucherie

- Réparation radiateur et sanitaire

Carrière 16

- Réparation complète sanitaire suite dégâts d'eau

Bâtiment de Pré-Fontaine 27

- Remplacement boiler eau chaude sanitaire
- Remplacement pompe de chauffage

Edicules publics

- Réparation chasse d'eau WC
- Remplacement chéneau édicule cimetièrre

Abribus TL

- Remplacement verres cassées.
- Nettoyage antigraffiti

Garderie et nurserie "Les P'tits Mômes"

- Remplacement vitrage zénithal
- Réhabilitation barrière bois de protection
- Réparation toile terrasse

Bâtiment administratif

- Verres feuilletés office population et service technique
- Remplacement pompe climatisation centrale téléphonique.
- Réhabilitation et nivelage parking
- Vidange et pompage fosse de relevage intérieure.
- Sécurisation effraction boites aux lettres

Cantonement STPA

- Réparation four
- Renouvellement drap de literie

Centre socioculturel de Pré-Fontaine

- Réparation bar cuisine
- Mise en conformité local nettoyage
- Réparation de stores à lamelles.

Salle de spectacles

- Remplacement pompe ventilation

- Mise aux normes chambres froides
- Mise en place de sèches mains électriques
- Révision de la scène.
- Entretien remplacement treuil éclairage de scène
- Protection mécanique tableau électrique
- Escalier pour la scène
- Renouvellement des drapeaux

Bâtiment de la Voirie

- Distributeur machine à boisson chaude
- Fontaine à eau
- Construction fosse benne à déchets compostable

Centre sportif de Chisaz

- Réparation canalisation
- Remplacement joints carrelage douches poreux

Centre sportif de la Ruayre

- Remplacement lavabo vestiaire
- Réparation éclairage couloir vestiaires

Refuge de Montassé

- Remplacement batterie cylindre d'accès
- Remplacement vitre cassée

Stand de tir

- Mise en place panneau anti effraction ancien stand
- Réparation introduction d'eau

Local de pétanque

- Remplacement traverse en bois piste

Temple

- Réfection porte d'entrée principale
- Entretien appareils du clocher
- Entretien horloge

Collège de Marcolet

- Remplacement de toutes les robinetteries des WC élèves par des robinets automatique temporisés
- Remplacement boiler eau chaude direction des écoles
- Remplacement grillage préau
- Réparation fuite canalisation chauffage sous salle de projection
- Réparation gonds de porte
- Réparation poignée de porte
- Renouvellement des corbeilles à déchets

DOMAINES ET BÂTIMENTS

- Remplacement cuisinière
- Transformation aménagement des salles de classe en locaux d'accueil pour nuitées des athlètes de la Gymnaestrada
- Protection mécanique des installations multimédia pendant la Gymnaestrada

Collège de Chisaz

- Peinture couloir et bureau salle des professeurs
- Remplacement boiler eau chaude.
- Remplacement de toutes les robinetteries des WC élèves par des robinets automatique temporisés
- Réparation conduite d'eau froide
- Réparations de stores

Collège de la Blancherie

- Remplacement régulation de chauffage
- Détartrage boiler eau chaude
- Curage grilles de sols extérieurs
- Réfection porte local UFC

Collège des Noutes

- Réparation grilles fenêtres
- Réparation portes suite effraction
- Peinture des portes suite effraction
- Remplacement des cylindres suite effraction
- Entretien des stores
- Abattage du tilleul

Collège de la Carrière

- Début des travaux d'assainissement de la façade ouest pour éradiquer les infiltrations d'eau.
- Remplacement de verres cassés
- Amélioration gestion température de chauffage
- Remplacement des beamers des salles de classe
- Modification alimentations électrique des beamers.

MAINTENANCE PERIODIQUE

La maintenance courante des installations techniques par le biais de 69 contrats d'entretien et de 16 contrats de ramonage a été assurée.

Le suivi obligatoire de l'état de fonctionnement des extincteurs selon les directives de l'ECA (tous

les 3 ans) comprenant contrôle, entretien et/ou remplacement des 108 extincteurs, répartis dans 19 bâtiments équipés, a été réalisé par les différents fournisseurs.

La gestion des clés, la maintenance des systèmes de verrouillage et la mise à jour des plans de fermeture ont été effectuées en rapport au besoin et à la demande des utilisateurs.

CREDITS D'INVESTISSEMENT

Les principaux travaux correspondant aux crédits d'investissements (hormis préavis particuliers ont été entrepris selon le descriptif des travaux par bâtiment.

Les préavis municipaux suivants ont été déposés et/ou sont gérés sous la direction du service bâtiments :

Préavis n° 54/2009:

Rue de la Vernie 10 : Equipement centre de jeunes

Préavis n° 64/2009:

Rue de la Vernie 10 : Equipement scolaires

Préavis n° 67/2010:

Temple de Crissier : Diverses réfections

Préavis n° 68/2010:

Stand de tir : Assainissement terrains et démolition lignes de tir de Montassé

Préavis n° 76/2010:

Collège de Marcolet : Réfections de la verrière et de la sonorisation

Préavis n° 100/2010:

Centre sportif de la Ruayre : extension vestiaires et WC hommes, rénovation façades

Préavis n° 105/2010:

Bâtiment de la Voirie : Rénovation de la zone appartement

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Préavis n° 03/2011-2016:

Collège de Marcolet : Rénovation verrière de liaison entre direction des écoles et bâtiment principal

Préavis n° 04/2011-2016:

Parcelle 113 : Démolition cabine SIE

Préavis n° 05/2011-2016:

Crédit d'étude secteur Pinte Romanellaz

Préavis n° 09/2011-2016:

Collège de la Carrière : Rénovation façades et diverses

Préavis n° 10/2011-2016:

Collège de Marcolet : Rénovation et modernisation du système de régulation

Mobilier

Le mobilier de type bureautique est géré par les secteurs ou services concernés.

Pour les pianos, en collaboration avec les utilisateurs (sociétés, écoles, etc.), le service bâtiments gère leur entretien et leur accordage. La commune de Crissier est propriétaire ou utilisatrice de 12 pianos droits ou à queue et d'un orgue.

Le préavis municipal suivant a été déposé et géré sous la direction du service bâtiments :

Préavis n° 50/2009

Crédit-cadre « Achat mobilier scolaire 2009 - 2013 ».

GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Bâtiments du patrimoine administratif

Bâtiment de l'administration communale et STPA	Construit en 1978
Salle de Spectacle	1967
Salle Communale	1878-1920
Bâtiment de la voirie Vernie 10	1986
Garderie et nurserie « les p'tits Mômes »	1995-2003
Centre socioculturel	1995
Local de musique	1953

Temple	1958
Centre sportif de Chisaz	1970
Centre sportif de la Ruayre	1993
Stand de tir	1920-1953
Refuge de Montassé	1977
Local de Pétanque	1989
Edicules publics	1970-1975
Abribus TL	2005-2009

Bâtiments du patrimoine financier

Bâtiment de la Raiffeisen	1 appartement 1 banque	1961-2005
Bâtiment de la Pinte	5 appartements 1 café/restaurant	1878-1920
Collège de Chisaz	1 appartement	1962
Collège de Marcolet	1 appartement	1972-1990
Collège de la Blancherie	2 appartements	1908
Bâtiment ancienne boucherie	3 appartements 1 bureau	1933
Bâtiment administratif Chisaz	1 appartement	1978
Bâtiment de la voirie	2 appartements	1986
Pré-Fontaine 27	1 magasin 1 salon de coiffure	1995
Bâtiment locatif Carrière 16	2 appartements	1955
Divers	22 places de parc 12 garages	

Les places de parc des parkings publics sont gérées par le Service des Bâtiments et plus particulièrement par les 4 concierges assermentés spécifiquement pour la gestion de ces places de parc.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Bâtiments du patrimoine scolaire

Collège de Marcolet	53 classes & 3 salles de gym	Construit en 1972
Collège de la Carrière	15 classes & 1 salle de gym	2005
Collège de Chisaz	18 classes & 1 salle de gym	1962
Collège de la Blancherie	3 classes	1908
Collège les Noutes	8 classes	1921-1951
Pavillon de la Romanellaz	2 classes	1985

Revenus des bâtiments

Patrimoine administratif	Fr. 163'785.-
Patrimoine financier	Fr. 365'580.-
Patrimoine scolaire	Fr. 39'065.-

Information sur le patrimoine

L'ensemble des patrimoines représente une valeur assurée ECA d'environ Fr. 111'345'000.--.

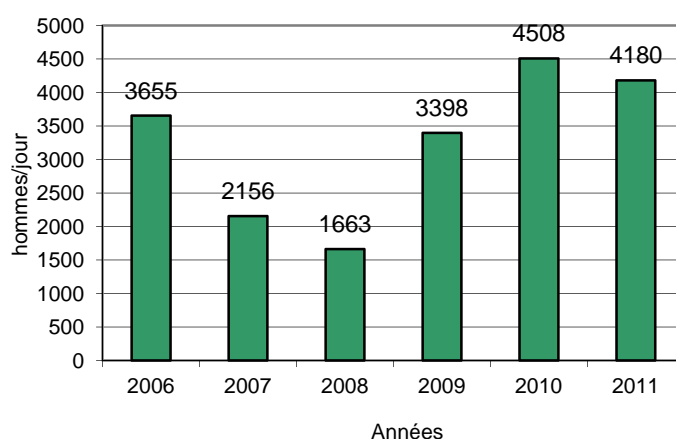
Locaux mis à disposition des sociétés locales

Chœur mixte de l'Harmonie	Salle de projection Marcolet
Petit Chœur des écoles	Salle de musique de la Carrière
Fanfare de Crissier	Local de Musique
Ecole de musique	Centre socioculturel / Aula de Chisaz / local de musique
Groupe des Pipeaux Acrisco	Local Blancherie Temple
Orchestre symphonique bande son	Centre socioculturel
Football club Crissier	Centres sportif de Ruayre et Chisaz
FC Villa Mea	Salle de Gym de Marcolet et de Chisaz
Association Futsal	Salle de Gym Chisaz
Fédération Suisse de Gym	Salle de Gym de Marcolet, de la Carrière et de Chisaz
Gym dames de Crissier	Salle de Gym Marcolet

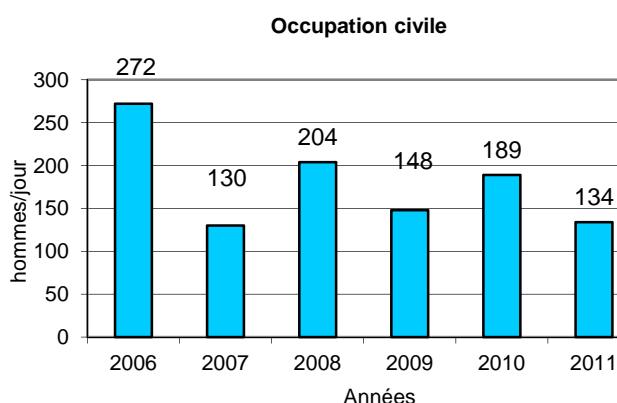
Gym des aînés	Salle de Gym de la Carrière
Gym hommes	Salle de Gym de la Carrière
Handball Club Crissier	Salle de Gym de Marcolet
Amicale des handballeurs de Crissier	Salle de Gym de Marcolet, et de Chisaz
Pétanque Crissier	Local Pétanque
Tennis de Table	Salle communale et salle de gym de la Carrière
Union Féminine	Local Blancherie
Club canins	Parcelle de Chantemerle
Associations des joyeux jardinier	Parcelle de Chantemerle
Fleurs d'automne	Centre socioculturel
L'avenir association Albano-Suisse	Centre socioculturel
Carton du cœur	Cantonement STPA
Bibliothèque communale	Vernie 10
Jeunesse de la Sorge	Stand de tirs
Club de Vô Vietnam	Salle de rythmique de Marcolet

Cantonement STPA

Occupation militaire



DOMAINES ET BÂTIMENTS



Parcelles communales

Au 31.12.2011, en dehors du domaine public (routes, alignements) et des zones forêts, les surfaces non utilisées par les infrastructures communales sont mises à disposition sous les formes contractuelles suivantes:

Baux à ferme	19	119'308 m ²
Bail à ferme pour vignes	1	3'000 m ²
Contrats de prêt à usage	5	22'173 m ²
DDP superficié	28	112'665 m ²
Total	52	252'305 m²

Vignes

Un contrat de bail à ferme pour vignes conclu entre Florency-Bellevue SA, propriétaire-bailleur et la commune de Crissier, locataire est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003.

Sur la parcelle n°932 de 44'391 m², une surface équivalente à 3'000 m² est cadastrée et inscrite au registre foncier comme vigne.

Les cépages plantés sont :

Vin blanc : Chasselas 1'500 m²

Vin rouge : Gamaret 965 m²

Garanoir 535 m²

Lors de la sixième vendange effectuée le 21 septembre 2011, pour le millésime 2011, il a été récolté :

- Chasselas environ 1'500 kg de raisins

- Gamaret-Garanoir environ 1'200 kg de raisins

Depuis sa plantation, l'exploitation de cette vigne est confiée à M. Michel Blondel, vigneron.

Quant aux travaux d'encavage et de mise en bouteilles, ils sont effectués par Cœnologie à façon SA à Perroy.

Pour le millésime 2009, la distribution de 581 bouteilles aux souscripteurs a eu lieu en octobre 2011. Dans le même temps, le stock des bouteilles du millésime 2009 a été mis en vente.

Jardins communautaires

La parcelle située au Nord de l'A1 d'une surface à disposition de 11'300 m² est louée à l'Association des joyeux jardiniers. 42 jardins avec cabanon, pergola et réduit pour les outils sont mis à disposition depuis le 1^{er} avril 1996.

Les consommations d'énergie (eau et électricité), le nettoyage courant et les travaux d'entretien des surfaces communes sont à la charge des locataires. La commune de Crissier, bailleuse, fournit la peinture pour le bois des cabanons, les gravillons et les copeaux de bois pour les accès et le compost. Elle met également à disposition des bennes pour l'évacuation des gros déchets verts et participe financièrement à l'entretien de la tondeuse et la maintenance des places des jeux.

Toutes les locations des parcelles communales génèrent un montant locatif annuel d'environ Fr. 1'340'000.-.

Cimetière

Les inhumations et l'entretien des espaces verts et du jardin du souvenir sont réalisés par le secteur voirie et espaces verts.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

POLITIQUE ENERGETIQUE

Cité de l'énergie

Missions.

- Définir et formuler une vision à moyen et long terme de la politique communale pour économiser les énergies et promouvoir les énergies renouvelables.
- Maintenir notre label « Cité de l'Énergie ».

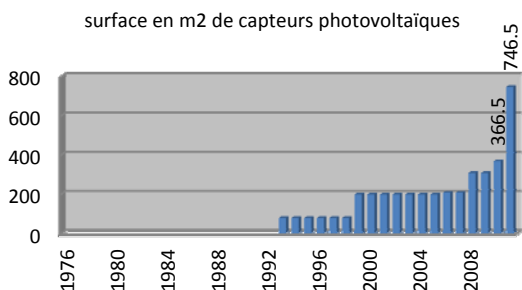
Activités.

- Mettre en œuvre le programme validé par la Municipalité.
- Gérer le fonds d'encouragement pour les économies d'énergies et promouvoir son utilisation.
- Diffuser les informations sur nos objectifs, engagements et réalisations dans le domaine énergétique.
- Introduire ces engagements dans l'élaboration de notre planification du développement territorial.
- Coordonner le travail des mandataires et sous-traitants.

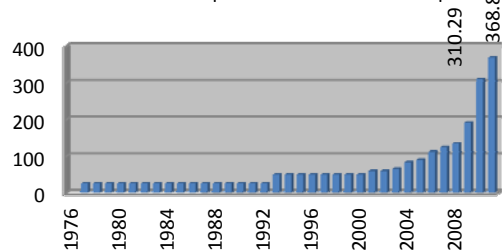
Objectifs.

Ils sont fixés dans le programme énergétique communal 2009 – 2013 publié sur le site internet de la commune.

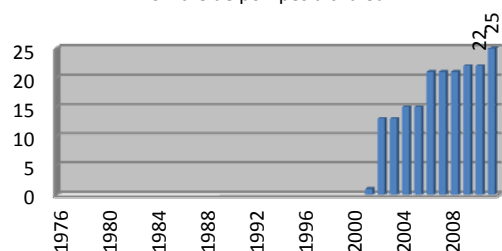
Notre participation au capital-actions de CRICAD (avec le SIE) nous permet d'être associés au développement du réseau de chauffage à distance. Le raccordement du centre commercial MMM en 2011 marque une extension importante de ce réseau.



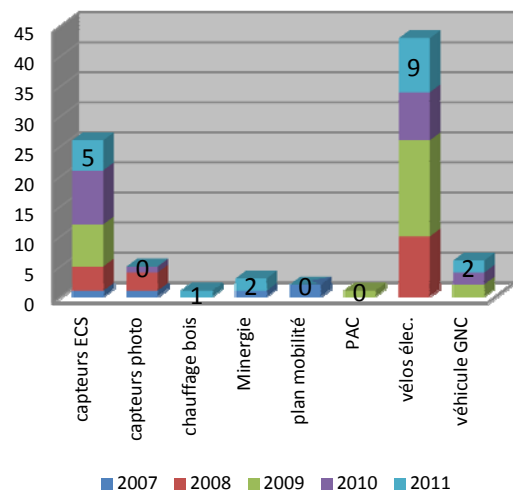
Surface en m2 de panneaux solaires thermiques



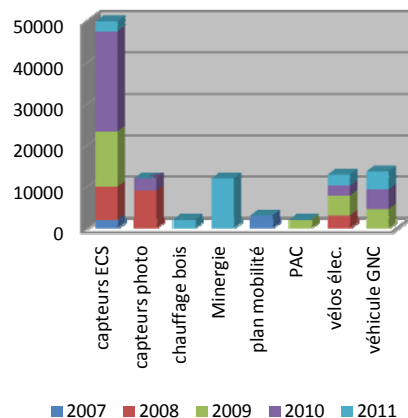
Nombre de pompes à chaleur



Nombre de demandes par type d'objet

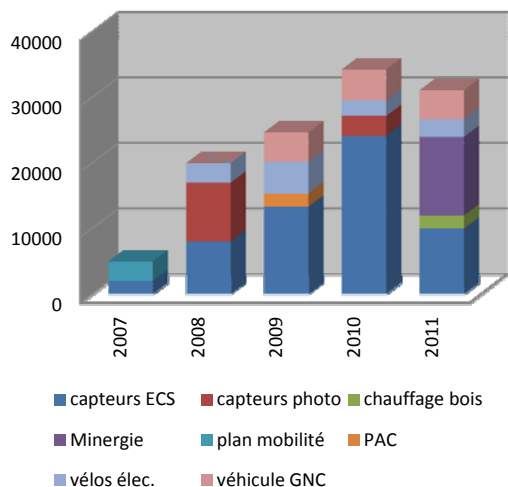


Montant des subventions octroyées par type d'objet

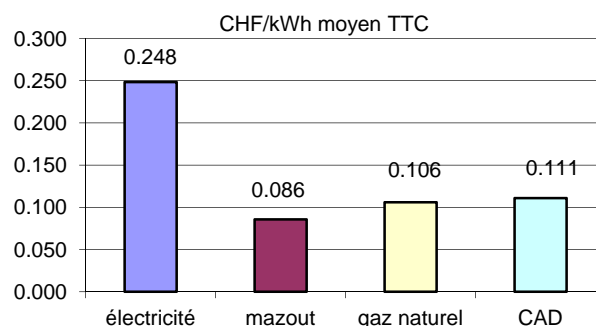


DOMAINES ET BÂTIMENTS

Montant des subventions octroyées par année



des citernes et les besoins des différents bâtiments.



Energies bâtiments communaux

Pour répondre à la politique énergétique relative au label Cité de l'énergie, la commune de Crissier doit impérativement poursuivre le suivi énergétique de son patrimoine immobilier.

Cette comptabilité annuelle, basée sur le logiciel EnerCompta proposé par Suisse énergie, vise à analyser la performance des bâtiments en comparant les indices énergétiques à des valeurs limites et cibles pour des bâtiments de catégories similaires (administration, écoles, installations sportives, etc.).

Ces calculs ont été effectués sur la base des consommations en eau, électricité et chaleur (chauffage à distance, mazout, gaz naturel, électricité) et d'un certain nombre de critères relatifs à la typologie des bâtiments (température de consigne, volumétrie, surface de référence énergétique, hauteur des locaux, degré-jours, type d'utilisation, etc.).

Pour l'optimisation de l'énergie dans les bâtiments, des initiatives en vue de sensibiliser le secteur conciergerie et les utilisateurs sont constamment apportées à l'ordre du jour.

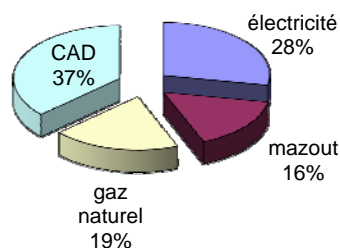
Chauffage

Mazout: l'approvisionnement en mazout de qualité écologique comprenant le négoce des prix ainsi que l'organisation des livraisons a été assurée en une ou deux fois selon les capacités

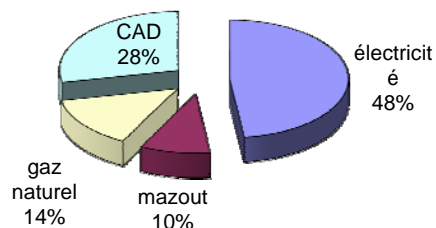
La capacité totale des citernes est de 114'100 litres.

Litres	Prix moyen TTC	budget	année
77'826	46.42 Fr./100 l.	48 Fr./100 l.	2004
66'867	61.68 Fr./100 l.	50 Fr./100 l.	2005
83'205	78.97 Fr./100 l.	81 Fr./100 l.	2006
87'809	71.19 Fr./100 l.	90 Fr./100 l.	2007
58'365	102.40 Fr./100 l.	85 Fr./100 l.	2008
110'973	75.79 Fr./100 l.	146 Fr./100 l.	2009
58'890	84.66 Fr./100 l.	95 Fr./100 l.	2010
64'821	85.75 Fr./100 l.	95 Fr./100 l.	2011

Répartition des agents énergétiques



Répartition des frais énergétiques



DOMAINES ET BÂTIMENTS

Locations et prêts de locaux

Refuge de Montassé

Le total des locations du refuge de Montassé pour 2011 est légèrement supérieur à celui enregistré en 2010.

	2008	2009	2010	2011
Habitants de Crissier	117	128	123	133
Hors Crissier	70	71	67	60
Total	187	199	190	193
Jours sans utilisation	178	166	175	172

Ce qui correspond à un taux d'occupation de 52.87 %.

Les habitants de Crissier bénéficient d'un avantage par rapport aux autres locataires. En effet, les Crissirois peuvent louer le refuge 12 mois à l'avance (jour pour jour), alors que les autres personnes peuvent le faire seulement 10 mois à l'avance. Les sociétés locales, groupements intercommunaux, ont la possibilité de le louer d'année en année, sur demande auprès du Greffe municipal.

Centre socioculturel de Pré-Fontaine

Le centre socioculturel de Pré-Fontaine est régulièrement loué pour diverses manifestations, en légère diminution en 2011.

Voici un tableau récapitulatif de ces locations :

	Salle polyvalente 2010	Salle polyvalente 2011
Fondation du centre œcuménique	--	--
Eglise	14	6
Sociétés locales & partis politiques	73	97
Services communaux	35	4
Entreprises ou sociétés extérieures	1	2
Entreprises de Crissier	1	3
Crissirois	31	30
Privés hors Crissier	5	9
Total	160 jours	151 jours

Salle de spectacles

Au cours de l'année 2011, de nombreuses locations de notre salle de spectacles ont été enregistrées par la Municipalité, ceci pour diverses manifestations.

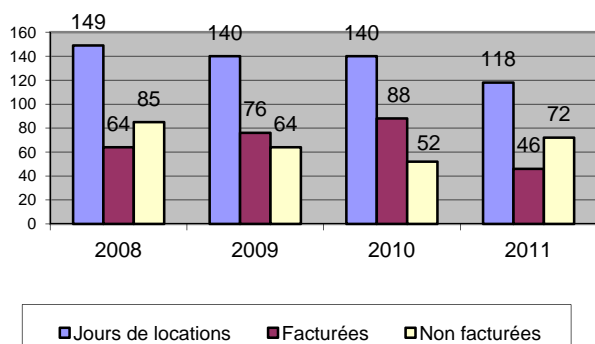
Voici un tableau récapitulatif de ces locations :

lotos	5
soirées ou autres utilisations par les sociétés locales	24
soirées ou autres utilisations par les écoles de Crissier	12
soirées ou manifestations par des sociétés extérieures	12
jours de répétition	17
repas d'entreprises ou d'autres sociétés	--
concerts divers	--
jours d'expositions diverses	--
conférences, congrès ou assemblées	6
réceptions d'obsèques	1
conférences, réceptions ou manifestations organisées par la Commune	18
séances du Conseil communal	6
soirées privées	10
manifestation sportive	1
utilisations par l'Eglise	6
Total des jours d'utilisation	118

Ce qui représente un taux d'occupation de 32.77 %.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Evolution de 2008 à 2011



Locaux scolaires

Occupation des locaux

Salles de classe seulement, sans les locaux spéciaux)

Collèges	Salles de classe	Salles occupées par les classes	Salles de dégagement a)	Salles louées, mises à disposition b)	Inutilisées
Chisaz	13	12	1	0	0
Chisaz Pavillon	2	0	0	0	0
Carrière	10	8	3	0	0
Marcolet	26	25*	11*	0	0
Marcolet pavillon	4	3	1	1	0
Pavillon	7	5	2	0	0
Village c)	5	4	1 c)	0	0
Totaux	67	57*	18*	1	0

a) pédagogie compensatoire, salles de groupe (langues), devoirs surveillés, dédoublements classes d'accueil, assistantat

b) cours de langue et de culture étrangères

c) la salle du rez inférieur de la Blancherie est très petite (utilisée par les cours de pipeau)

* au collège de Marcolet, 5 salles de dégagement sont utilisées à plein temps par 3 classes d'accueil, 1 classe de développement, une classe ressource, et une salle spéciale pour l'enseignement de l'italien.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Conciergerie

Missions

Le secteur conciergerie est chargé des missions suivantes :

- Assurer la mise à disposition des locaux communaux conformément aux engagements pris avec les organisateurs ;
- Prendre en charge les travaux de réparation et de remise en état des bâtiments, des installations techniques et des infrastructures communales ;
- Conduire le personnel de la conciergerie et distribuer les tâches à accomplir.

Activités

Pour assumer ces missions, le secteur déploie les activités suivantes :

- Etablissement général du planning des travaux d'entretien et de nettoyage, contrôler la qualité du personnel fixe et auxiliaire ;
- demander de devis et vérifier les factures ;
- contrôler le fonctionnement des équipements techniques ;
- Planifier les grands nettoyages.

Objectifs

Les objectifs mis en place cette année sont les suivants :

- Changement de différents produits pour une nouvelle gamme plus écologique.
- Utilisation d'un système de notation d'heures identique pour tout le service.
- Recherche de solutions optimales afin d'économiser au mieux l'énergie.
- Gestion des énergies en particulier électricité eau et gaz.
- Commande des travaux urgents par le chef concierge dans la limite des compétences du service.

Evénements marquants

Le secteur conciergerie est supervisé depuis le 1^{er} janvier 2011 par le nouveau chef des bâtiments, M. N. Le Goff.

La conciergerie a été très impliquée par l'organisation et la préparation des locaux pour les gymnastes de Gymnaestrada.

Surfaces à entretenir en m²

Collège de la Carrière	3134
Collège de Marcolet	9018
Salle omnisports et buvette	2784
Pavillons provisoires	356
Collège de la Blancherie (sans UFC)	226
Local Union Féminine (UFC)	68
Bâtiment de la bibliothèque	68
Bâtiment de la Pinte	83
Ancienne grande salle	203
Pavillon scolaire des Noutes	674
Bâtiment de la boucherie	36
Local de musique	130
Centre socioculturel (rez)	583
Garderie et crèche Les P'tits Mômes"	206
Collège et salle de gym de Chisaz	2671
Pavillons provisoires	139
Salle de spectacles	1509
Centre sportif de Chisaz sans buvette	91
Refuge de Montassé	105
Local UAPE	195
Bâtiment administratif sans STPA	1550
STPA	605
Pavillon de la Romanellaz	208
Bâtiment de voirie	227
Locaux de la Vernie 10	1900
Centre sportif de la Ruayre	363

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Salle de spectacles

La salle de spectacles a nécessité la présence de un ou deux concierges pour :

Années	Week-end	Jours dans la semaine	Total
2006	48	-	48
2007	39	96	135
2008	62	102	164
2009	44	90	134
2010	47	91	138
2011	46	74	120

Salle omnisports

La salle omnisports de Marcolet, elle a été occupée les week-ends selon le tableau suivant, et a nécessité des nettoyages complémentaires :

Années	Samedis	Dimanches	Total
2006	23	19	42
2007	32	22	54
2008	30	21	51
2009	40	24	64
2010	35	40	75
2011	34	37	71

Personnel

L'ensemble du personnel se compose de 34 personnes partagées en trois catégories :

a) Concierges fixes

L'équipe de concierges fixes est composée d'1 chef concierge, d'1 couple de concierges, de 5 concierges à plein temps et 1 apprenti.

b) Auxiliaires

L'équipe de concierges fixes est aidée par une équipe composée de 21 auxiliaires.

Les bâtiments locatifs suivants, qui ne présentent pas de surface commune (cage d'escaliers, buanderie, ...), sont entretenus par les locataires des lieux :

- rte de la Carrière 16
- rue du Centre 21 (Raiffeisen)

c) Auxiliaires gérés directement par les utilisateurs

Buvette et vestiaires des centres sportifs de la Ruayre et de Chisaz	FC Crissier
Eglise et salle de paroisse	Conseil de paroisse
Centre œcuménique de Pré-Fontaine	Fondation du Centre œcuménique
Locaux des pompiers	Corps du SDIS
Local de l'UF (Blancherie)	Union Féminine

6. INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

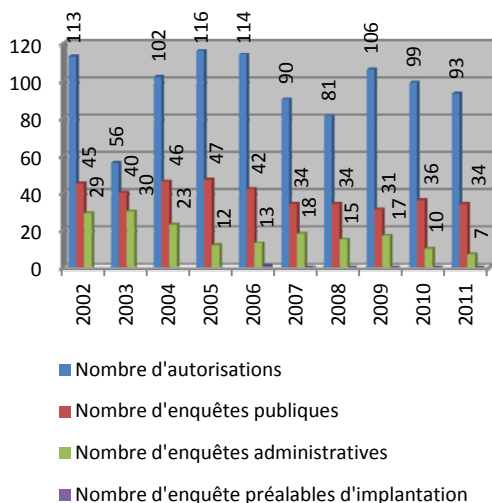
POLICE DES CONSTRUCTIONS

Missions

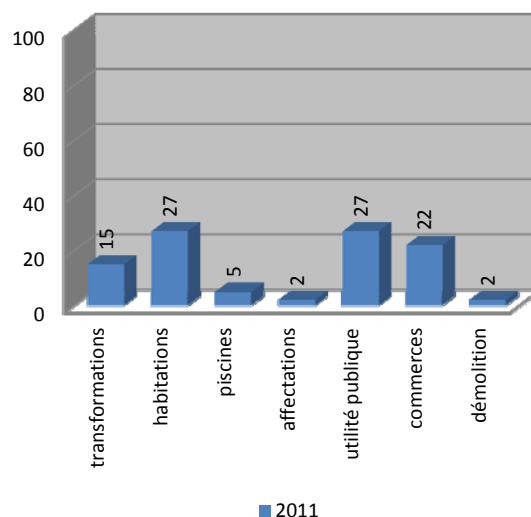
- Traiter les demandes de constructions/modifications dans le respect des dispositions des lois fédérales, cantonales, du règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions (RPGA) et des plans partiels d'affectation rentrés en force.
- Délivrer les autorisations validées par la Municipalité et contrôler le respect des conditions de réalisation.

Les activités dans ce secteur sont déclenchées par les projets et demandes du secteur privé. Elles ne sont pas planifiables d'une année à l'autre. Nous en donnons ci-après un aperçu statistique.

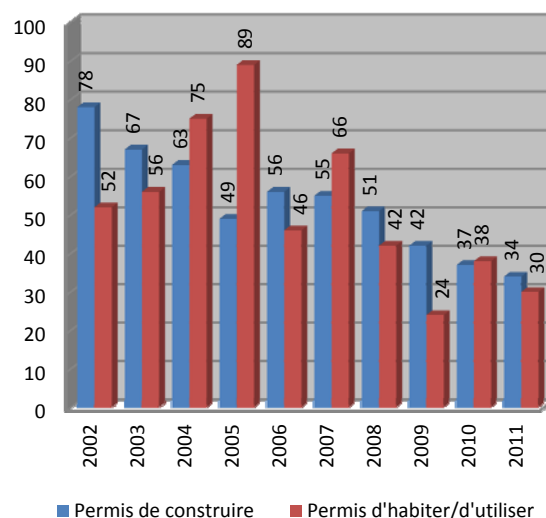
Répartition par typologie des enquêtes publiques, enquêtes administratives et autorisation de bâtir pour réalisation de moindre importance



Demande de mises à l'enquête publique et administrative en % (41 enquêtes en 2011)

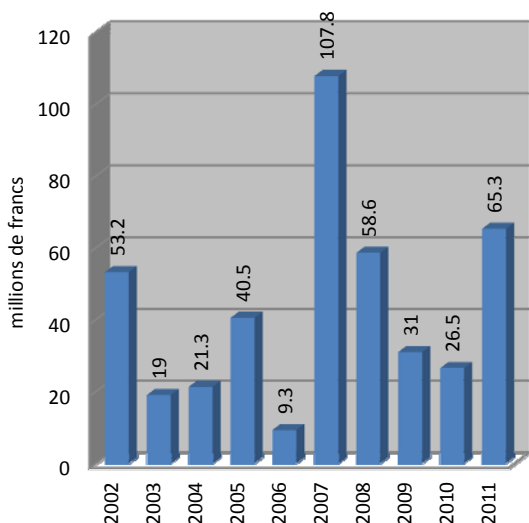


Délivrance de permis de construire et d'habiter/d'utiliser



INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Investissements en mio. de francs relatifs aux permis de construire (CFC 2)



Dans ce domaine, **l'objectif principal** consiste à pouvoir traiter les dossiers le mieux et le plus rapidement possible. Une planification n'est guère envisageable, car la charge de travail induite par les dossiers à traiter peut beaucoup varier en fonction de décisions privées.

INFRASTRUCTURES RESEAUX

RESEAU ROUTIER

Quantitatifs :

réseau routier communal :
 longueur totale chaussées : env. 32,3 km
 longueur totale trottoirs : env. 22,5 km

Les missions sont les suivantes :

- Assurer le maintien de la valeur du réseau routier.
- Planifier, organiser et conduire les travaux d'entretien des chaussées et des trottoirs.
- Planifier, organiser et conduire les travaux d'extension et d'amélioration du réseau, y compris sur le plan phonique.

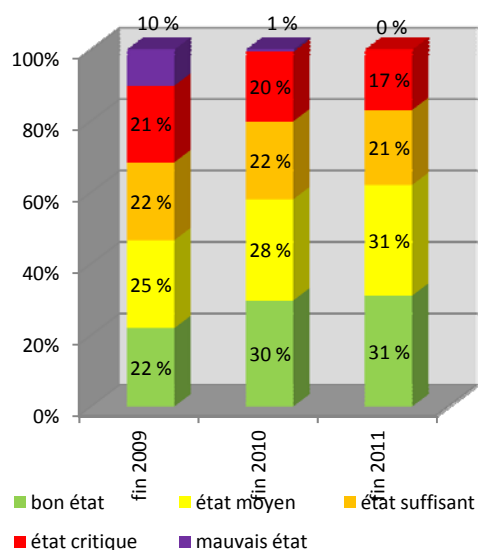
Les principales **activités** sont les suivantes :

- Recenser et planifier les interventions importantes à réaliser et réunir tous les éléments permettant de demander un crédit (préavis) au Conseil communal.

- Conduire des appels d'offres selon la procédure marchés publics.
- Organiser et contrôler la qualité, les délais, et le coût des travaux effectués.
- Contrôler et coordonner les travaux confiés à des mandataires.
- Gérer le budget d'investissement et de fonctionnement alloués au réseau routier.

En **2011**, les principaux travaux réalisés ont été les suivants :

- Exécution de la campagne annuelle de réfection des revêtements bitumineux
 - Revêtement phono-absorbant Nanosoft 2^{ème} génération à la rue du Centre.
 - 2^{ème} étape de la réfection des surfaces pavées dans le quartier Pré-Fontaine.
 - Réfection du revêtement bitumineux au chemin du Ferrage et rampe sud de la rte de Marcolet
- Fin des travaux de requalification à la rue des Alpes, excepté le tapis de finition sur chaussée.
- Développement et suivi de l'étude d'assainissement phonique des routes communale.
- Mise à jour de l'état de nos routes (5 états répertoriés de mauvais à bon) selon la méthode de contrôle mise en œuvre en 2010.



INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Objectifs.

Les objectifs **2011** sont inclus dans les activités décrites ci-dessus. Ils ont tous été atteints à part quelques travaux de finition. Il convient de relever la satisfaction des bordiers de la rue du Centre qui apprécie la diminution des nuisances sonores.

Les objectifs **2012** sont les suivants :

- Pose du tapis de finition « phonoabsorbant » à la rue des Alpes
- Exécution de la campagne annuelle d'entretien des revêtements bitumineux.
- Entretien d'une partie du pavage de Pré-Fontaine.
- Finalisation du dossier de planification de l'assainissement phonique des routes communales.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Quantitatifs :

Longueur totale du réseau communal de canalisations :	49,0 km
EC séparé :	20,0 km
EU séparé :	26,5 km
Unitaire :	2,5 km
Nombre total de bâtiments séparés :	1'059
Nombre total de bâtiments non séparés :	167

Il comprend le réseau d'évacuation des eaux claires (eau de pluie, eau de source) et le réseau d'évacuation des eaux usées rejetées par les habitations et les activités économiques. Très souvent, il s'agit de deux collecteurs parallèles, celui des eaux claires étant plus largement dimensionné que celui des eaux usées. Le réseau des eaux usées est structuré en deux parties : deux grands collecteurs intercommunaux (gérés par Mèbre – Sorge) conduisant à la STEP de Vidy et les collecteurs communaux qui aboutissent aux deux grands collecteurs précités.

Pour rappel, notre réseau d'alimentation en eau potable appartient à la Ville de Lausanne.

Missions.

- Structurer et réaménager notre réseau d'assainissement en visant une séparation totale des eaux claires et usées.
- Edicter et actualiser le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Les activités principales sont les suivantes :

- Etablir et actualiser un plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et mettre en œuvre les mesures qu'il contient (plan annuel des travaux).
- Détecter les sources de pollution des eaux claires et ordonner ou déclencher les travaux de mise en conformité.
- Planifier, organiser et contrôler l'exécution des travaux d'extension du réseau.
- S'assurer que les raccordements privés aux collecteurs publics sont conformes aux prescriptions et, le cas échéant, exiger la mise en conformité des collecteurs privés.
- Gérer les budgets de fonctionnement et d'investissement alloués au réseau d'assainissement
- Organiser et conduire les séances de l'entente intercommunale Mèbre-Sorge Crissier est commune pilote).

En **2011**, les travaux d'assainissement sur notre commune ont été les suivants :

- Fin des travaux de mise en séparatif du collecteur principal de la rue des Alpes.
- Fin des travaux relatifs à l'exécution des mesures 2, 3 et 107 du PGEE au chemin de la Crésetine.
- Exécution (à 95%) des travaux relatifs à la mesure PGEE n° 37 – collecteur EC diamètre 120 cm au travers de la parcelle Debrunner)
- Exécution des travaux des collecteurs EC et EU au lieu dit les Uttins et mise en séparatif des bâtiments adjacents, suppression de fosses septiques.
- Curage et inspection d'une partie du réseau communal.

INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Objectifs

Les objectifs **2011** ont été atteints. La révision du règlement d'évacuation des eaux a progressé et fera l'objet, sauf incident, d'un préavis au Conseil communal à fin 2012.

Pour 2012, les travaux suivants sont planifiés :

- Etude et mise en soumission d'un collecteur EC de captage des EC de la partie agricole du ch. de la Crésentine et ch. du Ferrage.
- En collaboration avec l'OFROU et le SR, étude et mise en soumission d'un collecteur de transport de EC en provenance de l'autoroute et la route cantonale ainsi que du secteur de la zone communale habitée.
- Réalisation d'un tronçon de collecteur EC et EU (augmentation des capacités) à la rue de la Vernie
- Finalisation du nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Quantitatifs :

Nombre de points lumineux : 973 (956 mâts / 17 points suspendus)

Nombre d'ampoules : 1079

Nombre d'armoires de distribution : 112

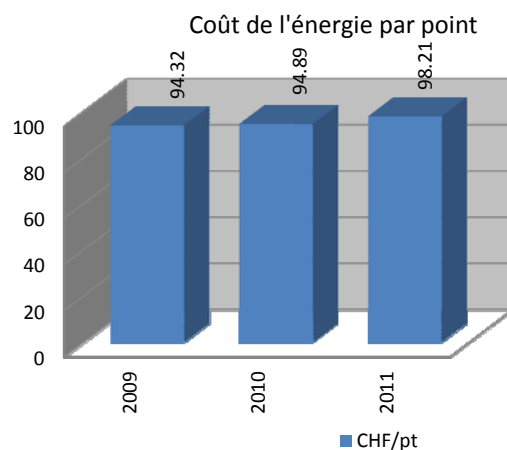
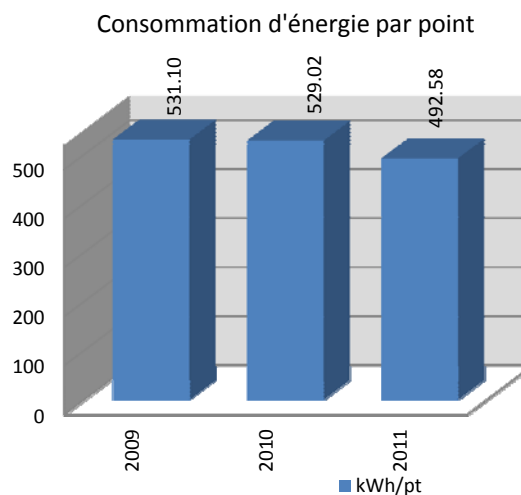
Nombre d'ouvrage sous gestion au total : 1085

Le réseau d'éclairage public communal comporte 1079 ampoules dont :

- 18,6 % lampes économiques « cosmopolis » 201 pces
- 79,1 % lampes économiques « standard » sodium haute pression, 853 pces
- 2,3 % lampes « vapeur de Mercure » ancienne génération, 25 pces

En 2011, le réseau a consommé 534'449 kWh représentant un total de Fr. 106'553.15 TTC. Comme le montrent les deux graphiques ci-après, notre consommation par point d'éclairage est en diminution alors que le prix augmente, suite à la hausse des tarifs ainsi

qu'à l'augmentation de la durée des heures pleines.



Missions :

Maintenir un réseau d'éclairage performant et l'adapter en fonction des évolutions de la technologie et des réseaux routiers et de mobilité douce.

Concernant le type d'ampoules utilisées, trouver le meilleur compromis possible entre les technologies de pointe et la durée de vie.

INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Activités :

La gestion de notre réseau d'éclairage s'effectue dorénavant en partenariat avec le SIE, avec lequel nous avons signé un contrat de maintenance de cinq ans le 23 décembre 2010. Ce contrat spécifie dix types de prestations à fournir par le SIE pour exploiter, réparer et maintenir notre réseau d'éclairage. Le SIE établira un rapport annuel d'activité. Le contrat prévoit notamment le remplacement périodique des ampoules en fonction de leur type et leur durée de vie.

Objectifs :

L'année **2011** a été marquée par l'installation de nouveaux candélabres sur les chemins du Casard, de la Pierre, de la Crésentine, de la rte de Bussigny, du parking de Chisaz, + de la partie supérieure de la rue des Alpes.

2012 verra l'établissement d'un nouveau préavis sous la forme d'un crédit cadre comprenant l'ensemble des interventions prévues sur le patrimoine des installations d'éclairage public.

ENVIRONNEMENT

Missions et responsabilités

- Assurer la gestion des déchets
- Garantir la mise à disposition du matériel pour les manifestations
- Assurer le nettoyage, l'entretien hivernal et l'entretien général du réseau routier communal
- Surveiller, nettoyer et entretenir le réseau communal des collecteurs
- Entretenir les espaces verts, les terrains de sports et les installations sportives
- Assurer la gestion et l'entretien du cimetière
- Assurer la gestion et l'entretien du parc des véhicules & machines et du matériel du secteur voirie

Déchets

Taxe d'élimination des déchets

Le dossier du financement de l'élimination des déchets incinérables et du principe de causalité avance progressivement. Le Tribunal Fédéral a

finalement rendu son jugement le 4 juillet 2011. Ce dernier, a déclaré la taxe ménage, contraire à l'art. 32a de la LPE, vu son manque d'effet incitatif. Au vu des implications sur le règlement de nombreuses communes, il appartient maintenant au canton (DES-SESA) d'informer les communes de la suite à donner à cette jurisprudence. Néanmoins, la commission Déchets de Lausanne Région travaille sur un concept régional de la gestion des déchets.

Gestion communale des déchets

Pour l'année 2011, nous constatons une augmentation de 82 to de déchets incinérables représentant une augmentation de 4.5% par rapport à 2010 (porte à porte et déchèterie).

Concernant les déchets recyclables (porte à porte et déchèterie), la masse collectée est en augmentation de 105 to soit 6.4% de plus qu'en 2010.

Le taux de recyclage des déchets pour notre commune en 2011 est de 48.7%.

Pour information, le taux de recyclage est calculé ici selon le modèle cantonal; ce dernier tient compte uniquement des déchets recyclables principaux (compostables, papier et cartons, verre et ferraille).

En comparaison cantonale :

Taux de recyclage 2010 communal 47.86%

Taux de recyclage 2010 cantonal 43.51%

Les données cantonales 2011 ne sont pas encore disponibles

Manifestations

Un total de 2'169 heures a été consacré par la voirie à la mise à disposition, livraison et repli du matériel de manifestations pour les sociétés locales. Ce chiffre comprend également le temps consacré à distribuer les tables, chaises et parasols en prêt pour les particuliers et entreprises. Pour la deuxième édition du BLUES RULES, la voirie a effectué environ 260 heures contre 300 en 2010.

Entretien des accotements routiers

C'est la deuxième année que notre commune travaille avec une entreprise externe. Le contrat finit fin 2013. Les travaux exécutés en 2011 ont été réalisés dans les délais impartis et à notre entière convenance.

INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Entretien hivernal

Utilisation d'environ 14.5 to de sel de déneigement correspondant à 8 interventions avec une consommation moyenne d'environ 1.79 to par intervention. La moyenne de consommation de sel varie en fonction des conditions météo.

Sécurité au travail

Poursuite de l'audit. Un état des lieux et un contrôle des mesures de prévention ont été effectués par notre prestataire (ingénieur en sécurité). A part quelques mesures correctrices mineures, ce contrôle n'a donné lieu à aucune critique

Les collaborateurs de la voirie ont suivi une formation pour la conduite de chariots élévateurs et à timon.

Préavis

Les deux préavis n° 39/2008 (manifestations) et n°77/2010 (remplacement véhicule), sont encore ouverts.

Concernant le n° 39/2008, il a fallu attendre la fin de la pose des candélabres à la rue des Alpes pour déterminer la longueur des tronçons de guirlandes de fanions et pour compléter l'achat du matériel de stockage de ceux-ci.

Pour le n°77/2010, les dernières dépenses n'ont pas pu être réalisées avant la fin de l'année 2011.

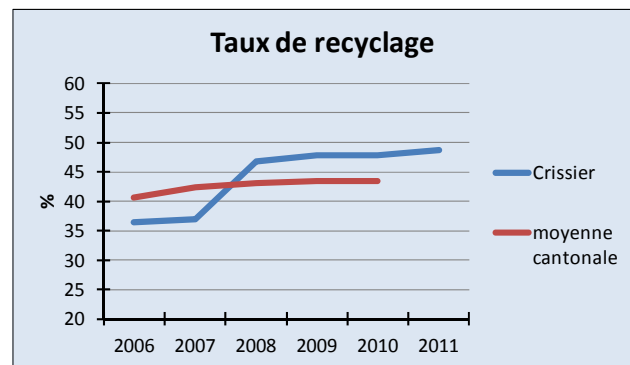
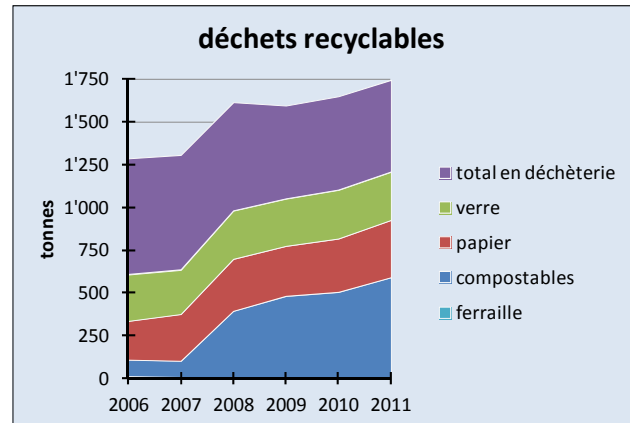
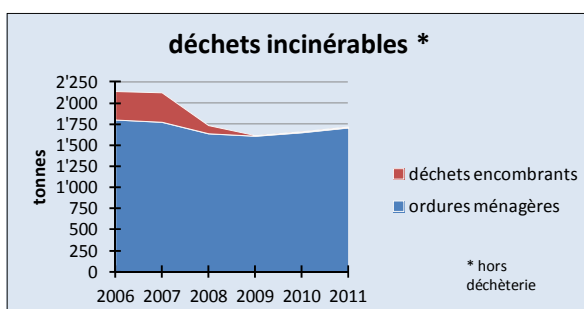
Objectifs

Améliorer la planification hebdomadaire et mensuelle des travaux.

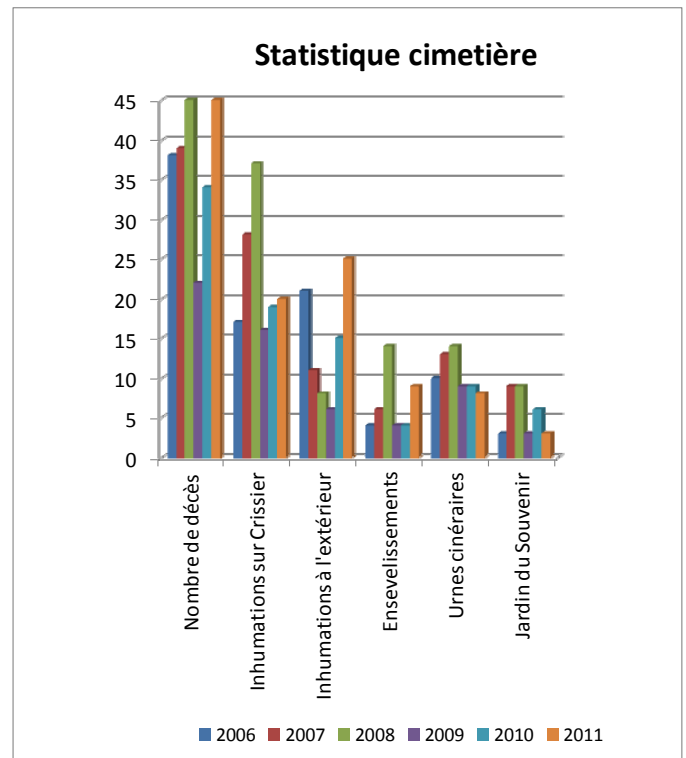
Assurer un nettoyage comparable dans toute la commune.

Parfaire le repli du matériel et véhicules dans les locaux de voirie.

Déchets :

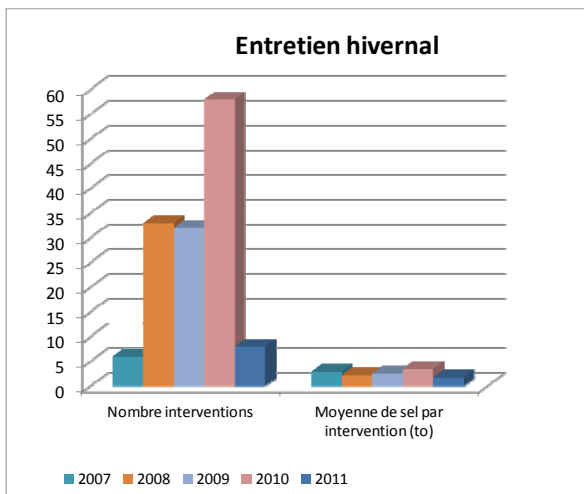
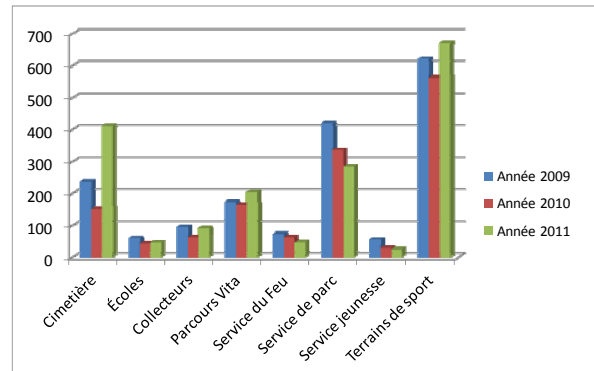
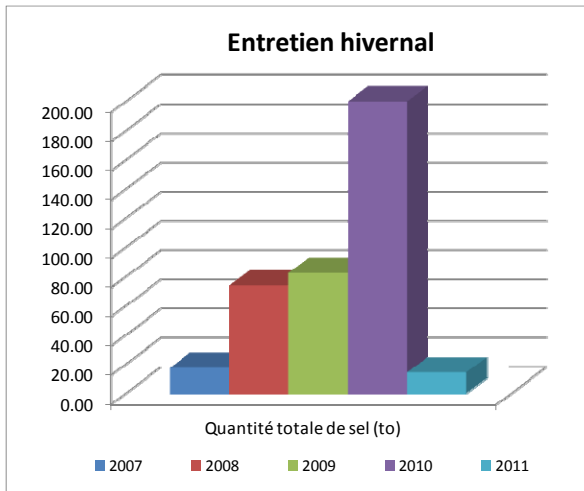


Cimetière :

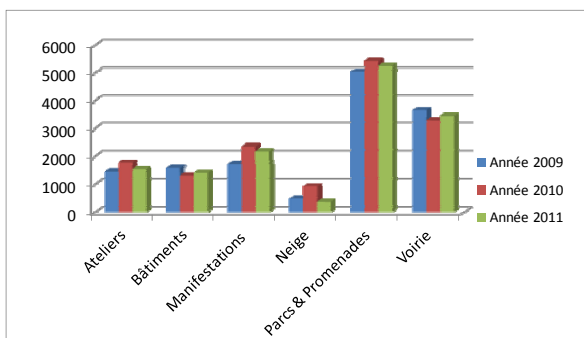


INFRASTRUCTURE - POLICE DES CONSTRUCTIONS - ASSAINISSEMENT

Entretien hivernal :



Occupation des collaborateurs de la voirie :



7. JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Activités parascolaires

Activités parascolaires du corps enseignant

On entend par activités parascolaires tous les éléments constitutifs de la vie de l'établissement hors de l'enseignement standard. Celles-ci comprennent les animations (spectacles, préventions, visites de musée, etc.), les sorties à buts sportifs (joutes, camps), culturels (courses, journées hors cadre).

Ces activités sont à la charge de la commune.

Activités culturelles et diverses

Compostière (par Mme Barbay)

Les deux dernières animations ont eu lieu au printemps. Comme la compostière va disparaître, il n'y aura plus d'activités de ce type-là qui seront organisées par l'établissement.

Fin juin, lors du repas de clôture, les clés mises à disposition ont été rendues à la responsable des animations lausannoises. Ce site va encore être utilisé une année ou deux après quoi il va être déplacé. Les livres et documents relatifs au compost et aux déchets sont à disposition à Chisaz.

Spectacles - Conférences

24 février	Carnaval au collège de Chisaz
4 avril	« concert Farce » par l'Orchestre de Chambre de Lausanne à l'intention des élèves de 7 ^e à 9, DeS et AccS
24 mai	Elèves CIN et CYP1. Spectacle de Gaëtan « Martin la Chance »
26 mai	Accueil de l'auteur de la bande dessinée « Le 7 » Gion Capeder à la bibliothèque scolaire
28 juin	Classes de 7 ^e à 8 ^e , DeS et AccS. Spectacle « Violence verbale » par la troupe du Caméléon.
22 septembre au 13 octobre	Elèves 5 ^e à 9 ^e Exposition interactive à la bibliothèque scolaire « Pour tout l'or des mots »

21 au 25
novembre

Semaine de la lecture à la
bibliothèque scolaire

20 décembre

Elèves de 5^e à 7^e

Concert « Limonata Convention »

Fête des écoles

Pas organisée en 2011.

Cours de langues et de cultures albanaises, italiennes et portugaises

Ces cours, donnés aux élèves albanais, italiens et portugais inscrits par leurs parents, sont organisés en collaboration avec la ligue des enseignants et des parents albanais, le consulat général d'Italie à Lausanne et du Portugal au Grand-Saconnex (GE). Ils ont tous lieu au Collège de Marcollet.



Promotions

La cérémonie a eu lieu à la salle de spectacles de Chisaz le jeudi 30 juin en présence d'un nombreux public qui apprécia les productions des enfants ; 102 élèves ont été libérés de leurs obligations scolaires.

De devoirs surveillés à devoirs accompagnés

C'est le 3 février 2011 que le Conseil d'établissement (CET) a déposé à la Municipalité le projet de transformer les devoirs surveillés (mise à disposition d'un local surveillé et sans bruit) en devoirs accompagnés (préposé(e)s formé(e)s, actifs et aidant les élèves dans la réalisation de leurs devoirs). Ce projet, contenant un règlement des devoirs accompagnés et les cahiers de charges destinés au responsable et aux préposé(e)s des devoirs accompagnés, ainsi qu'une charte de l'élève, a été accepté par la Municipalité dans sa séance du 10 février 2011. Suite à cette décision, des séances d'information destinées aux préposé(e)s et aux enseignants ont été organisées en fin d'année scolaire 2010-2011.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

En début d'année scolaire 2011-2012 des cours de formation de base (avec remise d'une attestation) ont été organisés et donnés par des enseignantes et enseignants des établissements scolaires de Crissier. Ces cours d'une durée variable, en fonction du degré des classes des élèves, 6 périodes pour les CYP 1, 8 périodes pour les CYP 2 et 8 périodes pour les CYT, étalées sur deux semaines ont été suivis par 21 préposé(e)s.

Ces cours contenaient les matières suivantes :

- les stratégies d'apprentissage
- le climat de travail
- la présentation du contenu des programmes, des manuels et cours utilisés dans l'enseignement,
- des notions travaillées à l'école et des genres de devoirs pour le français et les mathématiques.

Pour l'année écoulée 14 groupes ont été constitués pour le secteur primaire, 4 groupes pour le CYT, ce qui représente 102 élèves du CYP 1 et CYP 2, 46 élèves du CYT et 15 des classes d'accueil.

- 1 groupe au Pavillon des Noutes
- 5 groupes à Marcolet
- 11 groupes à Chisaz
- 4 groupes à la Carrière
- 0 groupes à la Blancherie.

Les devoirs accompagnés ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h20 à 16h05 pour les élèves du CYP, de 15h30 à 16h15 et de 16h15 à 17h00 pour les élèves du CYT.

Le financement des devoirs accompagnés est assuré par la commune de Crissier. Les parents participent pour un montant forfaitaire de Fr. 100.- pour une année scolaire et de Fr. 50.- pour un semestre.

Activités de santé et prévention

Cours d'éducation sexuelle par Profa

Classes CYP2-DEP-CYT6 : information et prévention du 16 au 29 mars. Conférence aux parents des élèves concernés le 7 mars.

Classes 8^e à 9^e et ACCS : information et prévention du 9 au 28 mars.

Classes de 9^e, et ACCS : visite du planning familial (31 mars et 7 avril).

Journée du Sida – 1^{er} décembre

Aucune action particulière cette année.

Prophylaxie dentaire

Durant l'année scolaire, Mme Rui, prophylaxiste dentaire, se rend 4 fois dans les classes du CIN, CYP1, CPY 2, DeP et Accueil et propose une animation adaptée à l'âge des élèves.

Pomme à la récréation

En décembre, distribution de pommes durant la récréation aux élèves du cycle initial (CIN) et du 1^{er} cycle primaire (CYP1). Opération qui est un prolongement précieux à la prophylaxie dentaire.

Prévention dentaire

Durant les mois de septembre, octobre et novembre, M. et Mme Guionnet, dentistes scolaires, ont effectué les visites dentaires pour tous les élèves de l'établissement.

Prévention de la délinquance juvénile (CYT6 & Des.2)

Organisée en collaboration avec Polouest (M. D. Dudan). Cette animation a eu lieu du 18 janvier au 21 janvier.

Prévention routière

Du 5 septembre au 9 septembre, la Police de l'Ouest lausannois est passée dans les classes CIN, CYP1 et Accueil (classes du Pavillon des Noutes) afin de sensibiliser les enfants des dangers de la route.

Théorie en classe suivie d'exercices pratiques dans la rue.

Prévention médicale

Durant toute l'année scolaire Visites du médecin des écoles et de l'infirmière scolaire dans les classes pour contrôles, examens, vaccins

En septembre et décembre Campagne de vaccinations

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Activités parascolaires communales Conseil d'établissement (CET)



(1^{er} semestre par M. Pierre Mühlethaler, président)

Le conseil d'établissement est composé de :

Quart **politique**: M. Mühlethaler* (Président du CET), Mme Gigante, M. Walter (Municipal des écoles),

Quart **professionnel**: M. Jaques* (Directeur des écoles), Mme Kaempf* (Secrétaire PV), M. Massard

Quart **des parents**: Mme Albiker Pochon* (Vice-présidente), Mme Ferro, M. Gruffel,

Quart **associatif**: Mme Garofano* (Secrétaire adm.), M. Pfister, M. Tscheulin (Représentant des industries)

* Membres du bureau du conseil d'établissement

Réunions et sous-groupes

Le CET s'est réuni 2 fois en plénum soit le 27 janvier et le 11 avril. Le bureau du CET se réunit à intervalles réguliers pour préparer les séances du plénum, traiter les affaires courantes et assurer le suivi.

En plus, pour augmenter son efficacité et la rapidité du travail, le conseil d'établissement a créé des **sous-groupes** sur les sujets suivants :

Sous-groupe :

- **activités socio culturelles**

Après le problème de la violence, le groupe s'est penché sur un projet fédérateur pour l'établissement de Crissier. Le projet a été laissé en suspens pour le nouveau CET car il

n'a pas été possible de le réaliser dans les 6 derniers mois de la législature.

- **règlements, mémento et catalogue**

Le mémento a été adopté dans le courant de l'année 2010 et le groupe a assuré le suivi en 2011.

- **devoirs surveillés - accompagnés**

Les documents ont été actualisés et finalisés début 2011 en plénum. La mise en place s'est faite et a été dirigée par M. Anton Zysset. A la rentrée 2011, les devoirs accompagnés sont en place. Il reste à assurer le suivi et à améliorer ce qui peut l'être.

Le quart parents a en plus organisé son assemblée générale le 6 avril 2011 et a établi un rapport de cette séance.

Sujets abordés lors des plénums

Port du casque : le souhait demandant le port du casque obligatoire en camp de ski doit passer par la municipalité qui peut décider que son port soit obligatoire.

Libération des élèves le matin : en début de matinée, il y a une permanence de maîtres de « piquet » qui fonctionne de 07.40 à 09.15.

Promotions – 30.06.2011 : le CET a participé activement à la cérémonie des promotions et au repas qui suivait.

Association du CET : le compte de l'association du CET est activé et un certain montant y est déjà.

Activités socio-culturelles : la réflexion est lancée sur un projet qui implique les adultes de la commune pour les encourager à intervenir de manière adéquate auprès des jeunes lorsqu'ils un comportement inadapté ou ne respectent pas la loi. Ce point est traité par le sous-groupe activités socio-culturelles.

Agenda pour la constitution du nouveau CET :

Le règlement du CET nécessite un toilettage afin d'éviter un arrêt d'activité de 3-4 mois lors de la mise en place en début de la législature du nouveau CET. Ceci d'autant plus que plusieurs activités ont lieu avant la reprise scolaire d'été.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Quelques idées et suggestions : nomination des membres du quart associatif avant la fin de la législature. Nomination du quart professionnel si possible début mai. La nomination du quart politique devrait être programmée lors de la cérémonie d'assermentation.

Projet sport-étude de handball : le projet sport-étude de handball est lancé et prend de l'ampleur. Le CET approuve ce plus pour l'établissement de Crissier.

Mot de la fin... Ce premier CET a réussi à réaliser les 2 objectifs prioritaires qu'il s'était fixé soit le toilettage et mise à jour des règlements, mémento et catalogue ainsi que la mise en place des devoirs accompagnés. Il tient ici à remercier les autorités pour leur soutien permanent et M. Zysset pour tout le travail fait lors de la mise en place des devoirs accompagnés.

Il souhaite plein succès et beaucoup de plaisir au nouveau CET en place.

2^e semestre par Mme Michelle Beaud, présidente

Elus, en conformité au règlement du Conseil d'Établissement (CET) scolaire de Crissier, les membres dudit conseil pour la législature 2011-2016 ont été installés par le Syndic, M. Michel Tendon en date du 10 octobre 2011.

Le CET pour la législature 2011-2016 se compose de :

¼ Politique : Beaud Michelle, Carnal Jacques, Rodari Sophie

¼ Professionnels : Berthoud Johanne, Chauvet Christine, Jaques Pierre-Albert

¼ Parents : Albiker-Pochon Caroline, Carluccio Anne-Marie, Olela Snezana

¼ Société civile : Cardinale Nicolas, Guignet Joël, Rémy Marie-Claude

Le Bureau : Michelle Beaud, Présidente, Anne-Marie Carluccio, Secrétaire, Joël Guignet, Vice-Président et Pierre-Albert Jaques, Directeur de l'établissement.

Le comité de l'Association du CET (pour la gestion du fonds de solidarité) : Johanne Berthoud, Présidente, Jacques Carnal, trésorier, Anne-Marie Carluccio, Secrétaire

Le rythme des séances plénières est fixé à 1 x par trimestre.

Dans la séance plénière du 28 novembre, les différentes commissions prévues dans le règlement ont été nommées. Des groupes de travail sont mis en évidence et feront l'objet de commissions ad hoc. Il s'agit des thèmes suivants : violence, citoyenneté, racisme, vivre ensemble, relation emploi-école. La commission des transports scolaires va débattre en priorité sur l'amélioration de la sécurité lors des déplacements scolaires (mise en place de pédibus, patrouilleurs etc.) La commission des activités parascolaires va débattre du problème « d'apprendre à apprendre » et préavis sur la proposition du ¼ professionnel d'identifier les besoins de devoirs accompagnés pour les élèves dès la sixième année.

Activités sport-études



Journées hors cadre

Du 20 au 23 juin pour les élèves des degrés 5 à 8. Les activités proposées furent nombreuses et diverses, notamment :

Sports : voile / téléski-nautique / kick-boxing / baptême de plongée / beach-volley / mini-golf / parkour / judo / pétanque et frisbee / escrime / bob-luge / trottinerbe / devalkart / Labyrinthe Aventures / parcours dans les arbres / bike up (vélo) / capoeira / billard / tennis / squash / équitation / initiation à l'escalade / vo-vietnam (art martial) / visite du stade de Genève et football / initiation au yoga / tennis de table

Autres : la robotique à l'EPFL / création de bijoux / bricolages en fimo / e-bag (housse pour téléphone portable) / atelier percussions / film d'animation / orpillage / visite de Berne / une enquête captivante / la chocolaterie / forêt sous la loupe / cuisine (croissants, chaussons..) / les experts / visite d'Yvoire

Ces journées rencontrent toujours un vif intérêt de la part des élèves.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Joute sportives

Classes enfantines, 1P, 2P et accueil I

- Journée du Bois-Genoud : pas organisée en 2011
- 9 juin : joutes

CYP2, DeP, accueil II

17 juin Athlétisme
24 juin Jeux
16 septembre Marche et Rallye

Classes secondaires

7 et 14 juin Athlétisme
27 et 28 juin Jeux
30 septembre Marche des classes 7^e à 9^e,
Acc.S et DeS
23 septembre Marche des classes 5^e et 6^e

Sport facultatif

Le sport scolaire facultatif a lieu en dehors de l'horaire scolaire. Les diverses activités proposées sont séparées par des interruptions. Les 4 maîtres d'éducation physique, éventuellement aidés ou remplacés par d'autres maîtres, ont la responsabilité des groupes d'élèves inscrits.

Activités pratiquées en 2011 : badminton – danse moderne – jeux – mini-handball – musculation – tchoukball- Uni-hockey – football filles – football garçons - course à pied – basket – handball – danse – mini-tennis – tennis de table



Championnat de football scolaire officiel de l'Association Suisse de Football ASF – Credit Suisse Cup

Quatre équipes de Crissier composées d'élèves de 6^e à 8^e (filles et garçons) ont participé à la finale du 18 mai.

Sorties à but sportif, sorties d'étude, courses annuelles

• 38 sorties à but sportif	Patinage, ski, ski de fond, luge (pour les petits), natation, marche
• 4 sorties d'étude	étude de l'environnement, expos, beaux-arts, spectacles, etc.
• 42 courses annuelles	durée : 1, 2 ou 3 jours ou davantage, selon les degrés
• 5 sorties diverses	Concert dans EMS, jeux, pique-nique avec parents

Aucun accident ou incident notable ne fut à déplorer au cours de ces 131 déplacements qui concernaient généralement 1 classe, plus rarement 2 ou 3 classes.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Bus scolaire (par M. Imed Ben Slama, de Car Postal)

- *Horaires*
Cette année, les horaires n'ont pas subi de modifications.
- *Véhicules*
deux minibus 3,5 t et un bus 5 t
- *Personnel*
2 conducteurs permis D1 et un conducteur permis car catégorie D
- *Parcours*
desserte supplémentaire du centre Evam
- 2 bus supplémentaires à 07.45
- 2 bus supplémentaires à 12.5 et 12.20
- *Effectif*
stable par rapport à 2011, néanmoins on peut constater une forte augmentation des élèves de l'EVAM
- *Comportement dans le bus*
Il a été enregistré quelques comportements d'incivilité des élèves de l'EVAM envers les conducteurs. Nos médiateurs ont dû intervenir à deux reprises.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

CAMPS SCOLAIRES

Camps d'hiver (du 6e au 9e degré)



Dates	Lieux	Classes	Titulaires
10 au 14 janvier	Leysin	8VSO.1 8VSO.2 8VSO.3 8VSG.1	M. Bovey M. Santa Mme Burnier M. Emery
10 au 14 janvier	Morgins	7VSO.1 7VSO.2 7VSO.3	M. Golaz Mme Berguerand Mme Desboeufs
17 au 21 janvier	Leysin	9VSO.1 9VSO.2 9VSG.1	M. Jaton Mme Doyer M. Goldiger
17 au 21 janvier	Morgins	8VSG.2 8VSB.1 8VSB.2	Mme Berthoud Mme Auberson Mme Kaempf
24 au 28 janvier	Morgins	CYT6.2 CYT6.3 Des.2	M. Gaillard Mme Pidoux Mme Zehr
7 au 11 mars	Morgins	7VSG.1 7VSB.1 ACC.3	Mme Baume Mme Ciminello M. Russ
14 au 18 mars	Morgins	CYT6.1 CYT6.4 ACC.4	Mme Mercier M. Michaud Mme Poljicak

Ecole à la montagne (du 2e au 5e degré)

Aucun séjour n'a été organisé en 2011 en raison des travaux de rénovation.

Camps, courses, joutes et journées hors cadre

Le concept des camps et des courses a été revu et adapté au sein du Conseil d'établissement.

Les modes de financement (part commune – part parents a été entièrement revu)

Les éléments financiers ont été publiés dans la brochure d'informations aux parents.

Sa mise en application a été effective en 2011

OBJECTIFS

Réaménagement et redistribution des locaux

Collège de La Carrière : réaménagement de l'espace occupé par la bibliothèque communale en une salle d'arts visuels et une salle de dégagement.

La mise en service des deux locaux ci-dessus a été effective à la rentrée d'août 2011.

L'objectif 2012 fixé est de compléter l'équipement faisant défaut dans ces locaux et d'en améliorer l'isolation phonique.

Mis à part le travail des différentes commissions, le CET a pour objectif en 2012 d'adapter les articles de son règlement traitant du renouvellement des membres lors des changements de législatures.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Service jeunesse

Administration

La mission du Service Jeunesse est de mettre en place la politique jeunesse voulue par la Municipalité.

Cela comprend la gestion administrative, l'encadrement du personnel et la supervision des structures d'accueils préscolaires, parascolaires et socioculturelles communales présentées ci-après.

En 2011, le Service Jeunesse compte 408 Crissirois placés ou inscrits dans les différentes prestations citées ci-après. Soit le 26 % des enfants âgés entre 0 et 16 ans.

Objectifs 2011

- Finaliser les descriptifs de fonctions de l'ensemble des collaborateurs du service.
- Mettre en place les bases d'une procédure d'évaluation du personnel du service.
- Uniformiser les documents pédagogiques et les procédures administratives des différents secteurs du service.
- Installer dans le programme informatique "bambino" la gestion et la facturation des accueils du jardin d'enfants (CVE) et de la cantine scolaire.
- Intégrer les divers documents d'inscriptions et d'informations de l'APEMS, du CVE et de la cantine sur le site Internet communal.
- Approcher un total cumulé de 5'000 jeunes accueillis dans le cadre des activités du Centre TRANSIT.
- Effectuer les derniers aménagements de la Vernie selon le préavis 54/2009.

La reprise du personnel du Centre de Vie Infantile a nécessité l'ajustement des tâches et des fonctions de chacun durant l'année écoulée. Les descriptifs de fonctions n'ont de ce fait pas pu être tous finalisés en 2011.

L'objectif de mettre en ligne les documents d'inscriptions a été abandonné. En effet, il s'avère que les spécificités de chaque demande nécessitent un contact direct avec

les personnes de références des structures d'accueils.

Les autres objectifs ont tous été atteints.

Objectifs 2012

Terminer les descriptifs de fonctions des collaborateurs du CVE

- Mettre en place le recueil systématique des statistiques de fréquentations des structures d'accueils du service et le transmettre trois fois par année à la Municipalité
- Etudier une solution concrète afin d'augmenter la capacité d'accueil de la garderie
- Etudier une solution afin de répondre aux besoins des enfants scolarisés dans le haut du village en terme d'accueil et de repas de midi

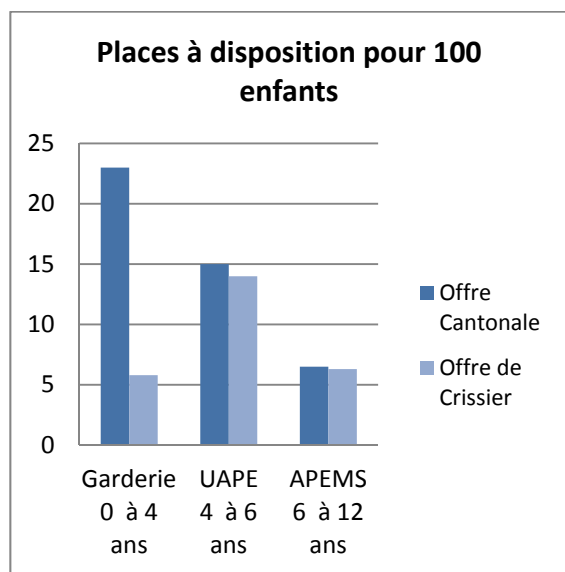
ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR

Depuis l'introduction de la Loi cantonale sur l'Accueil de Jour de Enfants (LAJE), les habitants d'une commune doivent obligatoirement placer leur enfant dans le réseau de leur domicile.

Au niveau de l'organisation de notre réseau, qui comprend Crissier, Renens, la Fondation des Baumettes et l'entreprise Bobst SA, l'ensemble des places d'accueils est réservé aux enfants des couples ou des parents seuls, qui travaillent ou sont en recherche d'emploi.

Depuis l'ouverture de l'APEMS en août 2010 et la reprise du Centre de Vie Infantile des P'tits Mômes en janvier 2011, le service jeunesse gère aujourd'hui 82 places occupées à temps partiels par 102 enfants. Avec 1'139 crissirois âgés entre 0 et 12 ans, cela représente 7,2 places à 100% pour 100 enfants. En comparaison, la moyenne cantonale 2010 pour la même tranche d'âge était de 14 places (SCRIS, Numerus N° 5 Octobre 2011).

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES



Comme vous pouvez le constater, nous sommes dans la moyenne en ce qui concerne les enfants âgés entre 4 et 12 ans. En 2011, le Service Jeunesse a pu répondre à l'ensemble des demandes de placements à l'UAPE et à l'APEMS. Par contre pour les 0 à 4 ans nous sommes très clairement sous doté.

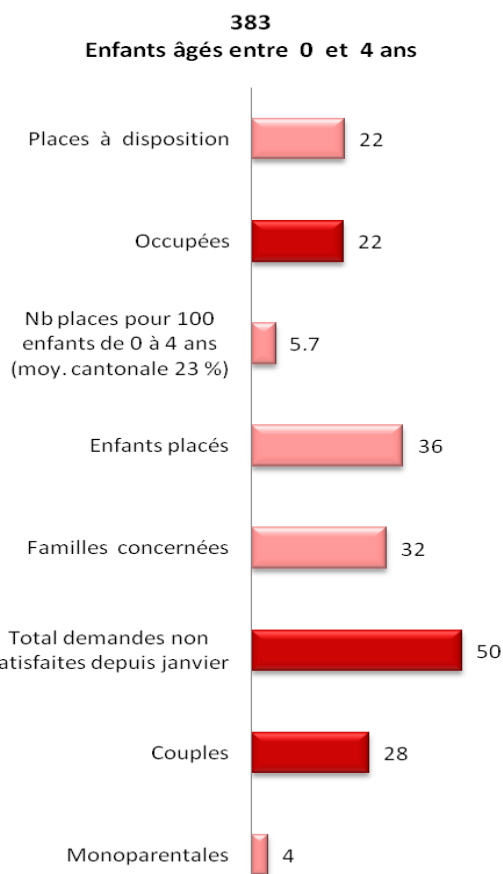
GARDERIE

La garderie accueille les enfants de 0 à 4 ans. Cette structure est ouverte 12 heures par jour. Elle est divisée en 3 groupes soumis aux normes du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ).

La Nurserie: 0 à 18 mois (2 éduc. pour 5 bébés)

les Trotteurs: 18 à 30 mois (2 éduc. pour 7 enfants)

Les Moyens: 30 à 48 mois (2 éduc. pour 10 enfants)

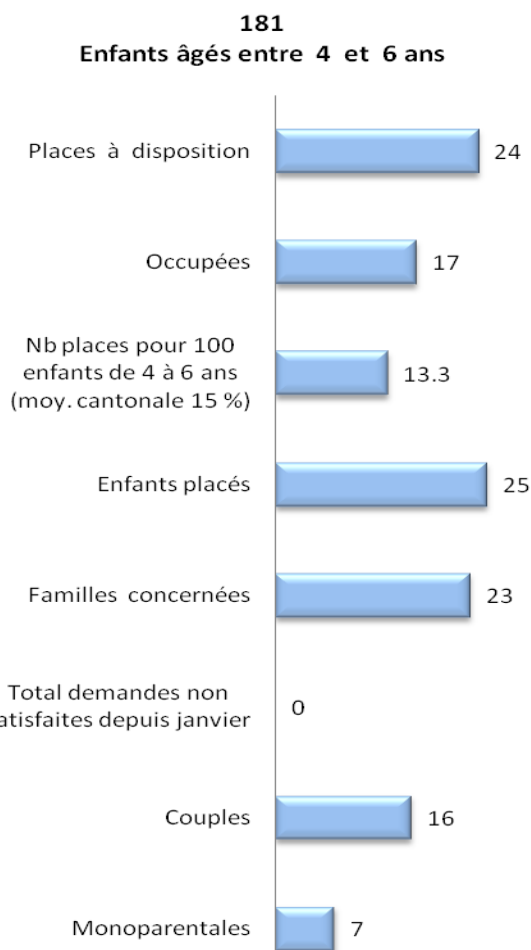


En 2011, le manque de places en garderie s'est traduit par le refus d'une cinquantaine de demandes de familles crissiroises. Le placement moyen d'un enfant étant d'environ 50%, nous pouvons estimer qu'il nous manque une vingtaine de places pour répondre correctement aux besoins de nos concitoyens.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS

L'UAPE accueille les enfants de 4 à 6 ans qui fréquentent les classes enfantines du Cycle initial 1 et 2. Egalement soumis aux normes du SPJ, les deux éducatrices encadrent au maximum 24 enfants.



En 2011 nous avons pu répondre à l'ensemble des demandes de placement à l'UAPE.

ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE

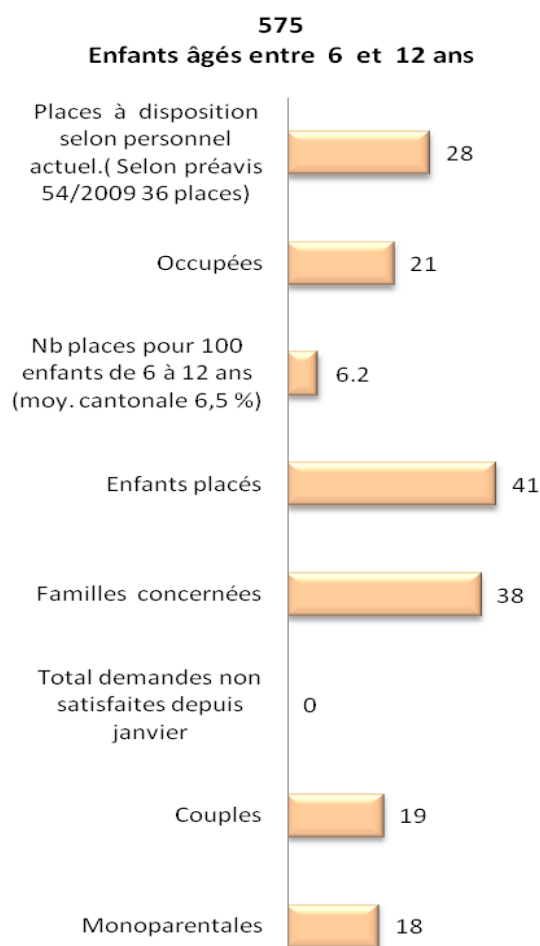
L'APEMS accueille, avant l'école, à midi et l'après-midi, des enfants âgés entre 6 et 12 ans dans une structure qui favorise leur épanouissement physique et psychique. L'APEMS propose un encadrement professionnel des enfants selon les normes du Service de Protection de la Jeunesse. Il

garantit aux parents une prise en charge pensée et adaptée pour chaque enfant.

L'année s'est terminée avec **41** enfants inscrits contre **26** à la fin 2010. La fréquentation hebdomadaire est répartie comme suit: (chiffres **2011 / 2010**)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	10 / 5	12 / 5	6 / 2	9 / 4	11 / 7
Midi	24 / 18	32 / 20	12 / 9	27 / 16	27 / 19
Ap-midi	18 / 12	19 / 12	6 / 4	18 / 13	14 / 11

La prestation de midi est clairement la plus demandée et celle du mercredi la moins sollicitée par les parents.



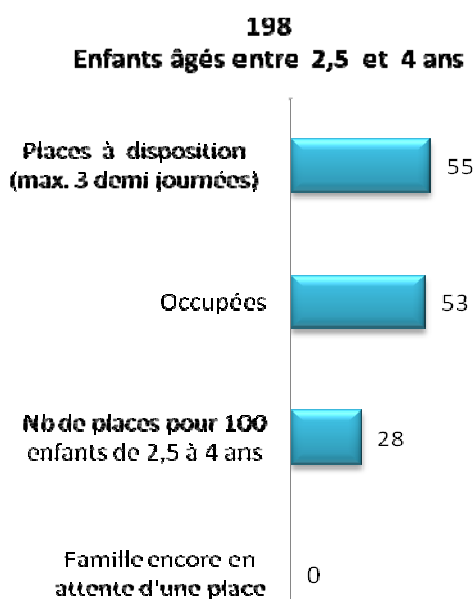
JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

En 2011 la structure n'était pas pleine et de ce fait seuls 215% sur 255% de postes à disposition ont été pourvus. Aux vues des inscriptions pour la rentrée scolaire d'août 2012, le personnel sera engagé au complet pour gérer les 36 places initialement préavisées.

JARDIN D'ENFANTS

Le Jardin d'Enfants prend en charge les enfants âgés entre 2,5 et 4 ans. Il est ouvert les matins de 8h30 à 11h00 et les après-midis de 13h30 16h00 (sauf le mercredi fermé). La structure est fermée durant les vacances scolaires.

Les parents peuvent placer leur enfant entre 2 et 3 demi-journées par semaine.



Dans la mesure où son temps d'ouverture n'est que partiel, cette structure n'est pas considérée comme un lieu d'accueil collectif de jour au sens de la LAJE (loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) et ne dispose pas des subventions cantonales. Son exploitation est toutefois soumise à une autorisation du SPJ.

CANTINE SCOLAIRE

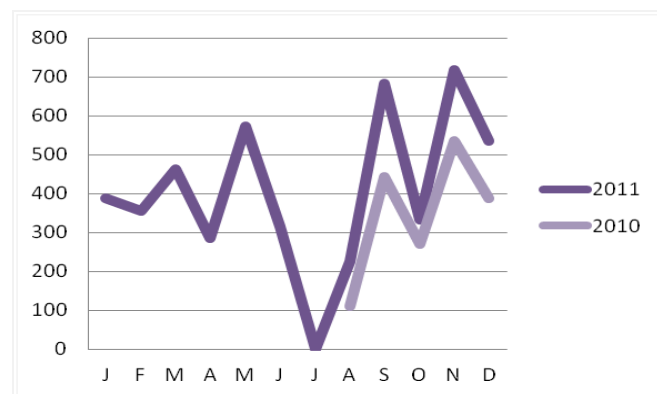
La cantine est réservée aux élèves âgés entre 7 et 16 ans. Elle est ouverte durant les

périodes scolaires du lundi au vendredi de 11h30 à 13h45. Le prix d'achat du repas est de Fr. 10.50. Il est facturé Fr. 9.- aux parents. Les repas sont composés d'aliments équilibrés qui sont aux normes "Fourchette Verte".

Un aménagement gratuit est prévu pour les jeunes qui souhaitent réchauffer un repas préparé à la maison.

Les élèves sont accueillis par des cantinières qui effectuent le service et mettent en place un cadre propice pour le dîner. Dès la fin du repas, les enfants ont la possibilité de bénéficier des installations de jeux et de lecture qui sont mis à disposition dans les locaux. Une salle plus calme est également à disposition pour ceux qui souhaitent faire des devoirs.

Nombre de Repas servis mensuellement



En 2011 la cantine comptait **69** inscrits. **4'876** repas ont été servis pour une moyenne de **30** repas par jour.

CENTRE TRANSIT

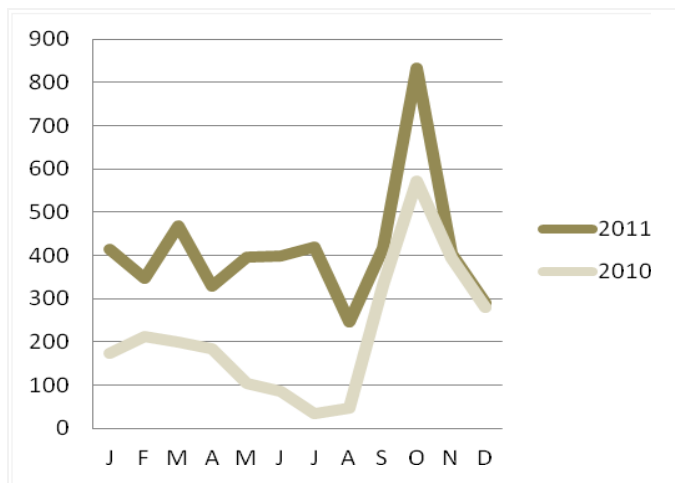
La mission du Centre d'Animation TRANSIT est de mettre en place des animations pour les 6-18 ans qui favorisent leurs capacités d'émancipation et d'intégration à la vie sociale et culturelle.

Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-après, l'ouverture des nouveaux locaux de la Vernie en août 2010 nous ont permis d'augmenter sensiblement la fréquentation du Centre.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

En 2011 TRANSIT compte 239 membres et nous avons atteint les objectifs fixés en accueillant un total cumulé de 4'960 jeunes sur l'année.

Fréquentation mensuelle du Centre TRANSIT



Dans le cadre de la "Boussole", la TSP a assuré le suivi parascolaire d'une dizaine de jeunes et est intervenue ponctuellement dans diverses classes pour des problèmes de comportements des jeunes.

En dehors des accueils du centre, les animateurs et les jeunes ont également organisé Festicrissier, La Fête du Jeu et des Journée Cinéma qui ont regroupé plus de **1'000** participants de 7 à 77 ans.

Place Animée

Destinée aux 6-11 ans. L'animatrice et les jeunes moniteurs de la place animée ont encadré plus de **400** enfants durant 30 mercredis après-midis.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

La mission du TSP est d'accompagner les jeunes dans leur processus d'intégration. Identifier les problématiques et les comportements à risques et proposer des actions sociales, préventives et culturelles pour y répondre.

En 2011, une dizaine de jeunes a fait l'objet d'un soutien ou d'une démarche éducative pour des problèmes de comportements.

5 familles ont bénéficié d'un soutien à domicile sur plusieurs mois pour des problèmes de cadre éducatif.

Une trentaine de parents a assisté aux conférences "Forum Parents" sur des sujets traitant de l'éducation et du développement de l'enfant et de l'adolescent.

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Bibliothèque communale

Equipe de fonctionnement

Membres de l'équipe au 31 décembre 2011 :

Mme STREULI Anne-Dominique, responsable

Mmes BOSSON Nathalie Bénévoles

BLONDEL Sylviane

CARNAL Béatrice

CAVIN Dominique

CUEREL Corinne

DESSEMONTET Antoinette

ELSNER Françoise

JAQUIER Laurence

JAUNIN Nathalie

JEANRICHARD Barbara

LEYVRAZ Catherine

MINA Cecilia

NEUMANN Jacqueline

POULY Françoise

PULFER Isabelle

ZAHLER Charlotte

M. WALTER M., Municipal (01.01-30.06.2011)

Mme BEAUD M., Municipale (01.07 -31.12.2011)

Détails des heures de travail

La bibliothèque a été ouverte au public **375 heures** en 2011. Durant l'année, la responsable et les bénévoles ont consacré **1324 heures de travail** à la bibliothèque décomposées comme suit :

- 586 heures pour le prêt correspondant aux heures de présence de la responsable (62 heures de bénévolat) et des bénévoles pendant les heures d'ouverture.
- 380 heures pour les tâches annexes réalisées par les bénévoles (achats, catalogage, équipement des documents, animations)
- 376 heures pour la gestion, (+ catalogage, achats, animations, équipement de documents, nettoyage, rangement) réalisées par la responsable.

Statistiques des lecteurs

En fin d'année 2011, nous avons supprimé les lecteurs n'ayant plus emprunté de documents depuis 3 ans.

Nombre total de lecteurs inscrits **1048** au 31.12.2011, répartis comme suit :

407 adultes et 616 enfants + jeunes

Sur le total des inscriptions, nous avons eu **442** lecteurs actifs ces deux dernières années.

Avec **120 nouvelles inscriptions** pour 2011, nous retrouvons une moyenne standard, après l'effet du déménagement. (202 en 2010, 140 en 2009)

Les animations nous amènent régulièrement de nouveaux lecteurs.

Statistiques des documents

Nombre total de documents : **8302**

Nous avons acquis **966** nouveaux documents. (Achats + dons)

Notre collection est régulièrement mise à jour.

Statistiques des prêts

L'équipe de la bibliothèque a géré **20'646** prêts en 2011 (18'423 prêts en 2010, 13'135 prêts en 2009 et 9'386 prêts en 2008). Ces documents ont été empruntés par :

Lecteurs : 61,7% enfants et adolescents
38.3% adultes.

Documents empruntés :

6'336	BD	30,7 %
1'681	DVD	8,1 %
3'988	Livres adultes	19,3 %
8'377	Livres enfants	40,6 %
264	Périodiques	1,3 %

JEUNESSE, ACTIVITES SOCIALES ET PARASCOLAIRES

Les prêts sont en constante augmentation. Notre offre BD, Manga et DVD s'étant étoffée, ces documents rencontrent un grand succès.

Animations

- **Les heures du conte** : 3 séances. En mars, octobre et novembre 2011 avec en moyenne 60 personnes par séance. Les contes rencontrent toujours un grand succès... de plus en plus du côté des adultes également.
- **Jardin des Fleurs** - atelier lectures pour les tout petits. Cette nouvelle animation nous a demandé beaucoup d'investissement en temps, livres et matériel. Les 5 séances proposées (en mai, juin, septembre et octobre) ont enthousiasmé les participants.
- **Animation de Noël**, le 23 novembre 11 : les enfants apportent un dessin utilisé pour notre fenêtre de l'Avent et choisissent leurs livres de Noël. Goûter et surprises offerts.
- **Fenêtre de l'Avent**, le 8 décembre 11

Activités diverses

A la bibliothèque :

- Organisation d'une rencontre avec visite de nos locaux pour 10 représentants de bibliothèques romandes, mai 2011.

Hors les murs :

- Participation à une réunion inter-bibliothèques à Fribourg.

Formation

La responsable et certaines bénévoles ont suivi des cours de formation continue divers tels que :

- Petits travaux de réparation et d'entretien des livres
- Les nouvelles BD francophones et le Manga
- Les polars nordiques
- Lire pour jouer et jouer pour lire

En 2011, Mme B. Carnal a suivi le cours de base pour bibliothécaire de la CLP (Communauté de lecture publique).

Ces cours nous permettent d'acquérir de nouvelles connaissances, d'échanger des idées et de rester au goût du jour. Ils nous donnent

ainsi la possibilité de créer des animations et des expositions et nous guident aussi dans le choix des documents à proposer à nos lecteurs.

Objectifs 2012

- Poursuite des animations : séances de contes, ateliers -lectures
- Participation au "samedi des bibliothèques vaudoises"
- Concours et spectacle(s) organisés dans le cadre de notre 30^{ème} anniversaire
- Inscription à divers cours pour la formation continue
- Plusieurs fois par année, accueil du centre de vie enfantine et de classes scolaires.

Prestations sociales communales

Transport de personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte à tout habitant de la commune, dont l'état de santé ne permet pas des déplacements par les moyens de transports publics. Elle est cependant limitée à 96 courses par personne et par année, dans un rayon de 15 km, sous déduction du prix d'un billet de bus, soit actuellement Fr. 2.60.

Secours d'hiver communal

Secours annuel unique de Fr. 200.-- à tous les bénéficiaires de prestations complémentaires, soit 200 personnes.

Sortie des Aînés

En 2011 nous avons à nouveau organisé une croisière sur le Léman, d'une demi-journée sans escale; sur les 1087 invités, nous avons enregistré une participation de 248 personnes.

Nonagénaires

En 2011, la commune a eu le plaisir d'organiser la petite fête traditionnelle pour cinq nonagénaires qui sont : Mmes Liliane Thévenaz, Luigia Grosso, Eolina Ferrarini, Elzi Destraz, Ana Orisek, Irène Von Dach ainsi que Messieurs Charles Schlup et Walter Scheda.

La régionalisation des Agences d'assurances Sociales est devenue effective au 1^{er} janvier 2009. Vous trouverez toujours le rapport d'activité intégré à celui de L'ARASOL.

8. SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Office de la population

Registre civique

Rôle des électeurs

Electeurs inscrits	31.12.09	31.12.10	31.12.11
Suisses	2994	3080	3110
Etrangers	1193	1473	1475

Référendums et initiatives

		2010	2011
Sur le plan communal	Référendum	0	1
	Initiative signatures valables	0	0 968
Sur le plan cantonal	référendum	1	1
	initiatives	1	1
	signatures valables	237	215
Sur le plan fédéral	initiatives	2	10
	signatures contrôlées	161	438
	référendums	1	0
	signatures valables	30	0

Registre des entreprises

845 entreprises et commerces sont inscrits au 31 décembre 2011.

Nuitées

47717 nuitées ont été enregistrées dont 46466 soumises à la taxe de séjour.

Recensement des chiens

Au 31 décembre 2011, on compte 282 chiens.

Il est rappelé que tous les chiens doivent obligatoirement être munis d'une puce électronique.

Gestion des parkings

Nombre de personnes titulaires de macarons	128
Nombre d'entreprises titulaires de macarons	6
Nombre de cartes à gratter à Fr. 4.-- vendues	58
Nombre de cartes à gratter à Fr. 8.-- vendues	464

Contrôle des habitants

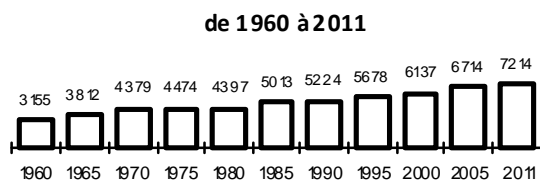
	2010	2011
Nombre de naissances	74	68
Nombre de décès	28	44
Nombre de catholiques	3500	3478
Nombre de protestants	1699	1669
Nombre autres confessions	1490	1801
Nombre sans confession	794	741
Nombre de Bourgeois de Crissier	495	530
Nombre de ménages	3122	3233
Nombre d'arrivées	1313	1342
Nombre de départs	1181	1215
Nombre de mariages	87	76
Nombre de séparations	69	66
Nombre de divorces	47	32
Nombre de naturalisations	57	69
Nombre de reconnaissances	4	6
Nombre de changements de noms	6	9
Nombre de tutelles / curatelles	8	5
Changements d'adresse	344	192

Personnel

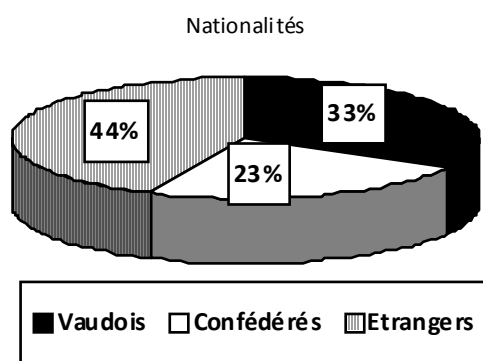
Jusqu'au 11.02.2011, nous avons eu Mme Claudia Divorne qui nous avait été proposée par le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion pour la GED (Gestion électronique des dossiers). A son départ, elle fut remplacée par Mlle Azemine Krasniqi qui resta jusqu'au 15 août.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Evolution de la population selon la statistique fédérale



Répartition de la population en 2011 selon la statistique fédérale



Population de résidence par catégorie au 31.12.2011 selon la statistique communale

Catégories	16 ans et plus		Moins de 16 ans		TOTAL		
	h	f	g	f	h	f	total
SUISES							
Bourgeois	189	208	56	76	245	284	529
Vaudois	684	814	205	180	889	994	1883
Confédérés	632	735	176	145	808	880	1688
Total des suisses	1505	1757	437	401	1942	2158	4100
ETRANGERS							
Permis B (UE)	322	253	65	70	387	323	710
Permis C (UE)	761	636	167	134	928	770	1698
Permis L (UE)	21	9	0	0	21	9	30
Permis F	16	6	2	3	18	9	27
Permis N	107	78	44	32	151	110	261
Permis B	130	134	19	19	149	153	302
Permis C	159	144	44	51	203	195	398

Permis L	4	2	0	0	4	2	6
Sans permis	13	14	8	7	21	21	42
Total des étrangers	1533	1276	349	316	1882	1592	3474
POPULATION RESIDENCE	3038	3033	786	717	3824	3750	7574

Population en séjour par catégorie au 31.12.2011 selon la statistique communale

Catégories	16 ans et plus		Moins de 16 ans		TOTAL		
	h	f	g	f	h	f	Total
SUISES							
Bourgeois		1				1	1
Vaudois	4	3			4	3	7
Confédérés	52	35	1	2	53	37	90
Total des suisses	59	39	1	2	57	41	98
ETRANGERS							
Permis B (UE)	2	1			2	1	3
Permis B	1	1			1	1	2
Permis G	3				3		3
Permis C (UE)	6	1			6	1	7
Permis C	2				2		2
Total des étrangers	14	3	0	0	14	3	17
POPULATION SEJOUR	70	42	1	2	71	44	115

Population résidente au 31.12.2011 selon la statistique fédérale

Suisses : 4088
 Etrangers : 3126
Total : 7214

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Répartition de la population étrangère au 31.12.2011 selon la statistique communale

Nationalités	Total
Afghanistan	45
Albanie	1
Algérie	13
Allemagne	26
Angola	12
Arménie	3
Autriche	3
Bangladesh	1
Bélarus	6
Belgique	19
Bénin	1
Bolivie	3
Bosnie et Herzé.	65
Brésil	34
Bulgarie	3
Burkina Faso	1
Cambodge	1
Cameroun	14
Canada	7
Cap-Vert	12
Chili	28
Chine	31
Colombie	7
Congo (Brazzaville)	11
Congo (Kinshasa)	19
Corée (Nord)	2

Côte d'Ivoire	12
Croatie	2
Cuba	5
Danemark	4
Egypte	2
Equateur	18
Erythrée	76
Espagne	300
Estonie	1
Etat inconnu	6
Etats-Unis	8
Ethiopie	6
Finlande	4
France	276
Gambie	6
Ghana	4
Géorgie	3
Grèce	8
Guinée	4
Guinée-Bissau	5
Hongrie	2
Inde	11
Indonésie	2
Iran	8
Irak	7
Israël	4
Italie	640

Japon	10
Kenya	1
Kirghizistan	1
Kosovo	94
Laos	1
Lettonie	3
Libéria	1
Lituanie	2
Macédoine	35
Madagascar	1
Maroc	26
Maurice	2
Mexique	1
Moldova	1
Mozambique	2
Népal	1
Nicaragua	1
Nigéria	8
Norvège	1
Pakistan	1
Panama	1
Paraguay	1
Pays-Bas	10
Pérou	5
Philippines	3
Pologne	15
Portugal	1025

Royaume-Uni	22
Rép.Dominicaine	6
Rép. Tchèque	3
Roumanie	8
Russie	11
Rwanda	2
Sénégal	4
Serbie	160
Serbie-Montenegro	36
Sierra Leone	1
Singapour	2
Slovaquie	2
Slovénie	5
Somalie	6
Soudan	7
Sri Lanka	14
Suède	3
Syrie	2
Thaïlande	2
Togo	9
Tunisie	23
Turquie	99
Vietnam	16
Zimbabwe	1
Total	3491

Différence dans les chiffres:

Dans la statistique fédérale nous ne trouvons pas :

- Les requérants d'asile 288
- Les permis de courte durée (moins d'une année) 36
- Les résidences secondaires des suisses 98
- Les résidences secondaires des étrangers 17
- Les personnes en attente d'un permis de séjour 36

Dans la statistique communale, nous trouvons la totalité des résidents sur la commune de Crissier.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Association du passeport vacances de la région lausannoise

Elle comprend les Communes d'Assens, Belmont, Bettens, Bioley-Orjulaz, Bottens, Bournens, Bousens, Bretigny, Bussigny, Chavannes, Cheseaux, Cugy, Dommartin, Echallens, Ecublens, Epalinges, Etagnières, Forel, Froideville, Goumoens-la-Ville, Jouxens-Mézery, Lausanne, Lutry, Mex, Le Mont, Montaubion-Chardonney, Morrens, Naz, Paudex, Penthéraz, Poliez-le-Grand, Poliez-Pitet, Prilly, Pully, Renens, Romanel, Saint-Barthélémy, Saint-Sulpice, Savigny, Sugnens, Sullens, Villars-le-Terroir, Villars-Ste-Croix, Villars-Tiercelin, Vufflens-la-Ville et Crissier, le passeport-vacances s'est fort bien déroulé. Le temps ensoleillé a permis une bonne participation.

Cette action a toujours du succès auprès des écoliers âgés de 10 à 15 ans. Ils peuvent ainsi occuper une partie de leurs vacances scolaires en s'instruisant, en pratiquant du sport, en faisant connaissance avec diverses professions. Le prix du passeport-vacances traditionnel, à charge des enfants, est de Fr. 45.- pour le 1^{er} et 40.- pour le 2^{ème} et suivants. Le passeport « Farniente » est de Fr. 25.- par enfant. Le coût varie d'une année à l'autre. Le reste est facturé à la commune.

Pour 2011, le passeport traditionnel est de Fr. 88.37233 par enfant et 1525 ont été distribués contre 1419 en 2010. Le « Farniente » est de Fr. 35.- par enfant et 369 ont été distribués. Pour ce qui concerne Crissier, 44 passeports traditionnels ont été acquis par nos écoliers, contre 48 en 2010 et 16 « Farniente » ce qui fait 6 de plus que l'année précédente.

Les activités sur la Commune de Crissier, sont les suivantes :

1. Visite du McDonald's
2. Visite de Rüegger SA
3. Cré'Art

Les objectifs

Un seul objectif a pu être atteint en 2011 :

- Scannage l'entier des dossiers dans la GED, destruction des documents et élimination du mobilier

Pour 2012, le service prévoit d'atteindre les principaux objectifs suivant :

- Installation du guichet virtuel
- Terminer l'attribution des logements des ménages (LHR)
- Réviser le règlement sur les tarifs des émoluments communaux de l'Office de la population
- Mise à jour du registre des entreprises.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT



Sociétés locales

Le but général des objectifs de la Municipalité est de soutenir les animations de toutes sortes qui sont nombreuses à Crissier grâce au dynamisme des sociétés locales. Nous soutenons ces activités, celles qui concernent les jeunes en particulier, sans oublier les membres dans la force de l'âge et bien sûr nos aînés. Par ailleurs, nos petits enfants, notre jeunesse, nos clubs et associations ainsi que nos aînés doivent, dans la mesure du possible, disposer de structures d'accueil correspondant à notre mode de vie actuel. Nous avons et allons continuer à soutenir la vie associative et maintiendrons des infrastructures sociales adéquates

En 2011, l'objectif de la Municipalité de continuer à maintenir les acquis tant financiers qu'infrastructurels mis à disposition des associations et groupements à l'évolution des besoins a été atteint. Le montant des subventions allouées est resté stable la facturation internes sociétés locales (budget 330'000.-) rend un peu plus difficile la comparaison d'une année à l'autre. World Gymnaestrada Lausanne 2011 a également bénéficié d'un soutien conséquent de notre commune.

Le nombre d'heures globales d'utilisation des locaux communaux par les sociétés locales a été de 150 heures hebdomadaires pour les salles de gymnastique, 228 heures annuelles pour les salles de réunion et 41 journées/soirées annuelles pour la salle de spectacles.

Le Municipal en charge des Sociétés locales suit, accompagne et est à disposition des sociétés locales et associations et de leurs comités pour toutes questions plus particulièrement en relation avec la commune.

Les animations de toutes sortes qui sont nombreuses à Crissier grâce au dynamisme des sociétés locales sont souvent offertes à nos concitoyens pour un prix des plus corrects et accessibles.

Des événements ont permis à nos sociétés de se fédérer.

- La Fête de la Musique, le 21 juin est devenue pérenne et offre une scène à tous les jeunes talents en formation dans nos écoles de musique. Un vrai plaisir que le public ne boude pas, bien au contraire et c'est avec plaisir que nous attendons l'édition 2012.
- Le 2^{ème} Blues Rules Crissier Festival toujours soutenu par plusieurs sociétés locales qui assurent le côté « village » avec les différents stands de subsistance et bars. La commune et la société de développement ont mis les moyens financiers à disposition des organisateurs de cet événement permettant d'équilibrer les comptes de cette édition.
- Gymnaestrada, la plus grande manifestation en nombre de participants, s'est déroulé du 10 au 16 juillet à Lausanne. 400 athlètes ont été accueillis durant cette période à Crissier pour dormir dans les bâtiments scolaires et le petit déjeuner leur était servi à la grande salle de Chisaz. Le CO local, la Municipalité et la population leur ont réservé un accueil des plus chaleureux le dimanche soir lors de leur arrivée.

SECURITE PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Les sociétés et associations à Crissier

Culture : Chœur Mixte l'Harmonie, Petit Chœur des Ecoles de Crissier, Fanfare de Crissier, Ecole de Musique de Crissier, Groupe des Pipeaux de Crissier, ACRISCO-Association Crissier Concert, Orchestre symphonique Bande-Son.

Sport : Football Club Crissier, FC Villa Mea, Fédération suisse de GYM, Gym-Dames Crissier, Gym des Aînés, Gym Hommes, Handball Club Crissier, Amicale des Handballeurs de Crissier, Pétanque de Crissier, Abbaye la Sentinelle, Pistolet 22 LR, Club de Tennis de table, Club de Vo Vietnam de Crissier, l'association Futsal.

Divers : Amicale des sapeurs-pompiers, Association des joyeux jardiniers, commission des lotos, Club canin « les 4 Pattes », Trait d'Union, Union Féminine, Jeunesse de la Sorge.

Les groupements suivants dépendent du dicastère Formation et Social (Mme Beaud) : Conseil de Paroisse, Fondation du Centre œcuménique, Association Sambata de Sus-Crissier-Boisoara, Association des Parents d'élèves, Association « Fleurs d'Automne », Commission de la Bibliothèque communale.

Apéritif culturel

Le 17 janvier 2011 au foyer salle de spectacles, les délégations des Sociétés locales ont été accueillies par la Municipalité in corpore pour le traditionnel apéritif culturel.

Chaque société a présenté le panel de ses activités et manifestations pour l'année 2011, manifestations qui sont reportées dans l'agenda du Crissier-Contact et le site internet communal. Les participants ont été informés sur la manifestation gymnaestrada citée ci – dessus.



Mérite sportif, artistique, culturel et professionnel

Après tous les efforts consentis le succès et la réussite ont aussi été au rendez – vous en 2011. Ainsi 46 lauréats ont reçu un prix de mérite, lors d'une cérémonie publique le 7 décembre, entouré de leurs familles amis et entraîneurs dans la salle de Chisaz. La Commune a remis un mérite culturel, un mérite artistique et cinq mérites sportifs par équipe.

- Un prix de mérite sportif par équipe pour le titre de champion romand à l'équipe juniors, catégories M9 du Handball Club Crissier
- Un mérite sportif par équipe à la Pétanque de Crissier pour leur 1^{ère} place au championnat suisse B de pétanque dans la catégorie triplettes mixtes à Yvonnand
- Un mérite sportif par équipe à la Pétanque de Crissier pour leur médaille de bronze au championnat vaudois de pétanque dans la catégorie triplettes mixtes à Puidoux
- Un mérite sportif par équipe à la Pétanque de Crissier pour leur médaille de bronze à la coupe vaudoise de Lausanne.
- Un mérite sportif par équipe pour le titre de championne romande à l'équipe juniores F19 filles du Handball Club Crissier
- Un mérite artistique à M. Nicolas Jeanrichard pour son titre de champion vaudois de percussion en catégorie P/B.
- Un mérite sportif par équipe aux handballeurs 2^{ème} équipes pour leur titre de champion romand de 4^{ème} ligue ainsi que la promotion en 3^{ème} ligue.
- Un mérite culturel individuel à M. Patrick Didisheim pour son livre « Poker Blues ».

RELATIONS EXTERIEURES

Les entreprises et organismes ci-après ont des statuts juridiques divers relevant soit du droit privé, soit du droit public. La commune de Crissier y est représentée ou associée par les membres de la Municipalité et, dans certains cas, par des membres du Conseil communal. Les données publiées ci-dessous sont tirées des documents reçus au greffe municipal. Ce dernier

est à disposition des Conseillères et Conseillers qui souhaiteraient obtenir des précisions supplémentaires.

Le contrôle de gestion de ces entités est assuré par les instances compétentes (conseils d'administration, conseils de direction, etc) et n'est pas soumis à l'approbation des Conseils communaux.

Représentations du dicastère Administration, finances, développement

Lausanne Région

Groupement de 28 communes de la région lausannoise réparties en 3 secteurs (est, nord et ouest). Cet organisme nous représente auprès du comité directeur du Plan d'Agglomération Lausanne-Morge (PALM). Les rapports annuels d'activité détaillés sont publiés sur internet : www.lausanneregion.ch.

Transports publics de la région lausannoise – TL

Les TL se composent de trois entreprises : Transports publics de la région lausannoise SA (TL), Tramway du sud-ouest lausannois SA (TSOL) et Métro Lausanne-Ouchy SA (L-O). La commune de Crissier n'est représentée que dans les TL. Le rapport d'activité est publié sur internet : www.t-l.ch.

2011 – le temps de la consolidation

Deux ans après les importantes améliorations de l'offre tl, la demande s'est consolidée. La mise en service du Réseau 08 et de son m2 en 2008, puis du Réseau 10 fin 2009 ont fortement stimulé la fréquentation sur nos lignes. En 2011, la croissance de la clientèle tl marque cependant le pas, elle atteint 2.8% contre 7% en 2010, soit près de **98 millions de voyageurs transportés**. L'augmentation est de 1.2% sur le **réseau de bus urbains**, ce qui correspond à une stagnation si l'on tient compte de l'accroissement de la population.

La fréquentation des **métros** reste quant à elle très respectable avec une augmentation de

5.5%. Ce bon résultat confirme l'attractivité supérieure de l'offre ferroviaire régulière, indépendante des contraintes de circulation. Le m1 – qui a fêté en 2011 ses 20 ans d'exploitation – a d'ailleurs pu bénéficier de l'aide financière du Canton grâce à l'octroi, en septembre, d'une garantie d'emprunt permettant la construction de cinq rames supplémentaires et la rénovation des 17 existantes.

Les résultats de fréquentation confortent les ambitions du **Plan d'entreprise 2010/2013** qui visent à étoffer l'offre de bus dans le Nord et l'Ouest lausannois afin d'attirer de nouveaux clients. L'électrification du tronçon Bellevaux – Grand-Mont, réalisée en 2011, fait partie des mesures du Réseau 12 (R12), dont la mise en service globale se fera en été 2012. A cet horizon très proche, la gare de Renens offrira autant de départs de bus que la gare de Lausanne. En 2011, les tl ont poursuivi avec leur partenaires en mobilité l'avancée des projets du **réseau-t** – tram et lignes de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) qui, complémentaires au rail, dopèrent l'offre route, jusqu'ici restée en retrait.

En 2011, l'entreprise tl s'est investie pour augmenter son efficacité et mobiliser ses collaborateurs. Elle a su inverser la tendance à la baisse de son **taux de couverture** qui s'éloignait de la barre des 35%, en particulier par des mesures de rationalisation. Les nouveaux tarifs introduits fin 2010 par la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis ont permis de stabiliser la recette moyenne par voyageur, en décroissance. Ces résultats très encourageants ont pu être

RELATIONS EXTERIEURES

atteints grâce au développement d'une **culture d'entreprise** toujours plus forte, à une identification toujours plus importante des collaboratrices et collaborateurs tl aux quatre **valeurs tl** : la volonté de progresser, le dynamisme, le professionnalisme et le sens de l'accueil.

Durant la semaine extraordinaire de **World Gymnaestrada** (WG) à Lausanne, l'entreprise, mobilisée dans son entier, a prouvé loin à la ronde sa capacité à planifier et à gérer un événement d'ampleur en transportant plus d'un demi-million de voyageurs sans perturbation majeure. Pour les tl, comme pour les participants, les organisateurs et les autorités lausannoises, la WG a été un immense succès. Le lancement de **l'intranet itl**, en mai, est allé de paire avec l'ouverture d'une adresse email @t-l.ch pour chaque employé, ainsi qu'avec la distribution de plus de 800 tablettes électroniques aux collaborateurs de terrain. Dynamisant la **communication interne**, diffusant une information coordonnée et globale, mettant en réseau les collaborateurs, itl a permis de réduire l'écart entre le personnel de terrain et le personnel administratif. L'outil itl est un facteur de productivité et de cohésion.

Des services **d'information aux voyageurs** adaptés à l'environnement mobile ont été développés pour permettre aux clients de garder la maîtrise de leur temps (application pour smartphones, QR codes, bornes d'information dynamiques). De fructueux **partenariats** se sont poursuivis, à l'interne (Commission du personnel, syndicat SEV) comme à l'externe (collectivités publiques, fournisseurs, etc.). Enfin, les tl ont honoré leur responsabilité environnementale, sociale et économique, ancrant leurs projets dans un **développement durable**.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois – SDOL

Installé dans le bâtiment des TL (Perrelet), le bureau du SDOL occupe six personnes représentant 4,2 ETP. Le SDOL représente l'Ouest lausannois auprès du Projet d'agglomération Lausanne-Morges et conduit, avec les huit communes du district et leurs

partenaires, les sept chantiers d'études suivants :

1. Hautes Ecoles - Tir fédéral – Maladière
2. Maley – Gare de Renens – Arc-en-ciel
3. Route de Cossonay – RC 251
4. Vallaire – Venoge
5. Espaces publics et mobilité douce
6. Transports
7. Patrimoine bâti et naturel.

Une étude générale sur la stratégie d'implantation de tours dans l'agglomération est en cours. Une maquette au 1/1000^{ème} de l'Ouest lausannois a été réalisée et est actuellement exposée à l'EPFL. Un tableau de bord financier est en cours d'élaboration. Il offrira une vision d'ensemble des investissements relatifs aux projets planifiés et aidera à prioriser ces derniers.

Deux événements importants ont marqué l'année 2011 : l'attribution aux huit communes de l'Ouest et à Lausanne de Prix Wakker 2011 et la publication du livre « L'Ouest pour horizon ». Le « Marché du SDOL », à l'intention des élus et de la population, a été organisé, comme chaque année, sur le site de l'EPFL.

Des informations complètes sur les activités du SDOL et son fonctionnement sont disponibles sur le site internet www.ouest-lausannois.ch.

Bureau Intermunicipal – BI

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mesdames et Messieurs les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2011 :

- 3 fois sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier
- 3 fois, sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens.

RELATIONS EXTERIEURES

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- Aprémadol – autorisation de stationnement pour les collaboratrices de terrain des CMS
- Contributions communales au Musée Encre et Plomb – point de situation
- Prix Wakker :
 - Organisation de la journée du 18.06.2011 pour la remise du Prix Wakker aux neuf communes de l'Ouest Lausannois
 - Attribution du montant du Prix (constitution d'un fonds)
- Rénovation de la gare de Renens : utilité d'un local commun « accueil district »
- Plan canicule 2011
- Surveillance parkings communaux
- PoOuest – projet de déménagement dans de nouveaux locaux
- DEFI (tâches reprises par le CSP)
- Radio District Ouest Lausannois (radio sur internet) – demande de soutien financier
- Ouest Roule (facture annuelle)
- Bail à loyer Ouest lausannois
- Journée de la mobilité douce et du district de l'Ouest lausannois du 23.09.2012 – point de situation
- Tour de Romandie 2013 – point de situation
- SDOL :
 - Budget SDOL 2012
 - Assujettissement à la TVA pour la période 2007-2010
 - Marché du SDOL
 - Logement coordonné à l'échelle de l'Ouest lausannois – étude
 - Organisation SDOL - PALM
- Salon de l'immobilier
- Motion ALDI liée au règlement sur la participation par les privés aux équipements communautaires
- IIC :
 - Approbation des comptes + rapport d'activité 2010
 - Approbation budget 2012
 - Point de situation sur le déroulement des chantiers en cours
- EPFL – séance informelle entre les syndicats de l'Ouest lausannois et le Professeur Francis Luc Perret de l'EPFL lors du 13.10.2011
- UCV – désignation des délégués au sein du comité UCV, Conseil des 50 et Groupes

Bourgs et Villages + présidence pour la nouvelle législature

- Evénements survenus en date du 16 avril 2011 à Bussigny
- Suppléant au comité de la CIP (Caisse intercommunale de pension)
- Remplacement de M. Cerottini à ARCOS
- Association Lire et Ecrire – demande de soutien pour 2012
- Arrêté d'imposition – taxe sur la vente de boissons alcooliques à l'emporter
- Organisation du BI suite à la nouvelle législature
- Transport et urbanisme – informations diverses
- City Mobil 2 – système de transport public électrique – demande de parrainage
- Représentation OL à Valorsa et au comité pour application loi sur l'Ecole de Musique
- LHC (Lausanne Hockey Club) – facturation pour la prochaine saison
- Appartements de secours via portes-à-cabines.

La première séance BI fixée au mardi 8 février 2011, s'est tenue au Caveau de l'Etat de Vaud, sur invitation de Mme Claudine Wyssa, lors de sa présidence au Grand Conseil.

La première partie de la séance BI du 31 mars 2011, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet.

La première partie de la séance BI du 25 mai 2011, a été consacrée au Budget SDOL 2012, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, en présence de Mme Ariane Widme, cheffe du SDOL.

La 1^{ère} partie de la séance du BI du 30.08.2011, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet (tels désignation des délégués à l'UCV, Tour de Romandie 2013, etc.).

La 2^{ème} partie de la séance du 30.08.2011, a été consacrée à la rencontre des autorités exécutives de début de législature qui s'est déroulée à la Grande Salle du Motty, à Ecublens, aux alentours de 20h00.

RELATIONS EXTERIEURES

La première partie de la séance BI du 2 novembre 2011, a été consacrée au budget 2012 de l'IIC, en présence de M. Rossel.

Séance informelle en date du 20.12.2011.

Cette année marquant la fin de la législature 2006-2011, nos félicitations à toutes et tous pour leur réélection au sein de cette nouvelle législature.

Secteur Ouest de Lausanne Région

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu en 2011 :

- 2 séances, sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier
- Faute d'objets à traiter, la séance fixée initialement au 2 novembre 2011, sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens, a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du présidents :
 - Commission Dépendances et Prévention (anc. Toxicomanie)
 - DUO 15-18
 - Stand Salon des métiers et de la Formation
 - Etude lieux du Tourisme
 - Trophées PERL
 - Piscine couverte Olympique dans le cadre du projet Métamorphose (suivi du dossier)
 - Fusion communes de Servion et des Cullayes
 - Commission Financement régional
 - Annonce des départs de Mmes Valérie Cuenod et Ariane RoCHAT pour la fin 2011
 - Financement de ligne de bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans le cadre du projet d'agglomération PALM
 - Commission des déchets – point de situation sur la taxe au sac.
- Comptes 2010 de Lausanne Région
- Budget 2012 de Lausanne Région accompagné de son préavis en vue de l'assemblée générale du 21.09.2011, comprenant entre autres :
 - Affaires régionales

- Agglomération (fonctionnement, produits, études, etc.)
- Promotion économique
- Commissions intergénération et formation et Emploi des Jeunes
- Territoire et équipements
- Toxicomanie
- Participation dispositif lausannois
- Etc.
- Projet App-App – appuis aux apprentis
- Composition des commissions de la nouvelle législature et notamment composition au Secteur Ouest et présidence.

Cette année marquant la fin de la législature 2006-2011, nos félicitations à toutes et tous pour leur réélection au sein de cette nouvelle législature.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Service intercommunal de l'électricité de Renens et environs SA – SIE

Après le transfert des opérations d'achat/vente d'énergie à Romande Energie Commerce (REC), la mission principale du SIE est de maintenir et d'étendre le réseaux de distribution d'électricité pour les ménages, les entreprises et l'éclairage public des quatre communes actionnaires. Les prix de transport de l'électricité sont sous le contrôle et de la Confédération et, ponctuellement, sous celui de Monsieur Prix.

L'année 2011 a été marquée par le déménagement de l'entreprise de Renens à Crissier, ce qui amené la création d'une soixantaine de nouveaux postes de travail sur notre commune. Le rapport d'activité et les comptes 2011 seront présentés à l'assemblée générale du 21 juin 2012. Le représentant du Conseil communal à cette assemblée les recevra en temps opportun et pourra renseigner le délibérant, par exemple lors de la séance du 25 juin 2012.

On peut d'ores et déjà dire que l'exercice 2011 a été positif pour l'entreprise.

RELATIONS EXTERIEURES

Le dynamisme démographique et économique de l'Ouest lausannois engendre une croissance constante des clients SIE. Les perspectives d'avenir de l'entreprise sont donc excellentes.

TvT Services SA

Comme pour le SIE, le rapport d'activité et les comptes 2011 seront présentés à l'assemblée générale du 21 juin 2012.

L'extension du partenariat avec upc – cablecm est l'événement marquant de l'année 2011. Ce partenariat renforcé permet en particulier à TvT de pouvoir livrer sur son télé-réseau un contenu correspondant aux demandes des clients, par exemple en matière de télévision à la demande (TV on demand). Lors des opérations de transfert, plusieurs perturbations ont malheureusement affecté les utilisateurs du télé-réseau. Tout semble rentré dans l'ordre actuellement.

Par ailleurs, TvT poursuit la planification et la mise en place progressive d'un réseau dont le cœur est constitué de fibres optiques. L'état actuel du réseau TvT permet de prendre en compte toutes les technologies actuelles, soit : analogique, numérique terrestre (TNT) et accès numérique individualisé. TVT offre l'accès à quelque 140 chaînes de télévision.

Les résultats provisoires sont bons et permettent d'entrevoir un dividende inchangé de 25%. Pour TvT également, la forte expansion des quatre communes actionnaires est un facteur très positif pour assurer l'avenir de l'entreprise.

Floreny-Bellevue SA

Durant l'année 2011, le locataire a encore vécu une année difficile qui ne lui a pas permis de combler le retard accumulé dans le paiement du loyer. Un montant total de Fr. 148'528.-- a néanmoins pu être encaissé. La situation est suivie de près par un agent d'affaires lausannois.

Durant cet exercice, seuls quelques travaux de réparations courantes ont été effectués. En outre, des études de mise en valeur potentielle de la parcelle ont été réalisées, en concertation avec le Service du Développement du Territoire (SDT) et les « Monuments Historiques ». Un plan

partiel d'affectation sera présenté à la Commission d'urbanisme puis au Conseil communal. La réalisation d'appartements sur la partie Ouest de la parcelle (côté village) sur la base d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) devrait assurer à long terme un revenu suffisant pour entretenir le château et ses dépendances.

L'emprunt auprès de la commune a pu être amorti de Fr. 53'889.13 et s'élevait à Fr. 1'549'112.30 au 31.12.2011. Les factures et charges à payer se montaient à Fr. 51'800.-- et les disponibilités (compte BCV) à Fr. 62'400.--.

Après une attribution de Fr. 53'272.-- à la provision pour débiteurs douteux, le bénéfice final de l'exercice 2011 est de Fr. 2'080.82.

Cricad Energies SA

L'année écoulée a été marquée par l'intégration des installations chauffage-refroidissement du centre MMM de Crissier dans le réseau de Cricad. Un prolongement des conduites au-delà du « pont Migros » a été réalisé. CGC Dalkia a préfinancé les investissements relatifs à cette opération. Les engagements pris par Dalkia seront reportés sur Cricad en 2012 dans le cadre d'un accord en cours de négociation avec la BCV.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires étant agendée au 12 juin 2012, le rapport d'activité et les comptes seront disponibles dès fin mai 2012. Les résultats provisoires permettent d'envisager un remboursement du prêt d'actionnaire de la commune ainsi que le versement d'un intérêt comme cela a été le cas l'année dernière.

Un projet de création d'une entreprise « Cricad II » est en cours d'évaluation, en partenariat avec Romande Energie. Le futur réseau s'étendrait sur les communes de Bussigny et Ecublens et une deuxième chaudière (au bois de forêt) serait installée.

RELATIONS EXTERIEURES

Mèbre-Sorge

Voici les faits marquants qui ont marqué l'année 2011 :

Météo / pollutions

L'année 2011 a été caractérisée au point de vue météorologique par une grande sécheresse en début de période. Lors d'épisodes orageux toutefois, le réseau intercommunal a été saturé par l'apport d'eaux pluviales mélangées provenant des canalisations unitaires encore en fonction dans quelques communes. Ces mises en charges des collecteurs provoquent des déversements d'eaux polluées dans les ruisseaux et peuvent avoir des conséquences pour le bon écoulement des eaux des immeubles situés dans les points bas des bassins versants. A l'occasion des assemblées de commission de l'Entente ces problèmes récurrents sont mis en évidence et l'accent est mis sur la nécessité d'engager des travaux communaux pour terminer la mise en séparatif intégral des réseaux.

L'assemblée annuelle dite « de la Baie de Vidy », réunissant les représentants du Canton, des Communes et divers Services, permet de mettre en évidence les problèmes liés à la protection des eaux sur l'ensemble de la région et de fixer les mesures à prendre en conséquence de l'état du lac et des rivières.

Une fuite du collecteur intercommunal Mèbre a été traitée d'urgence par un calage en béton en août 2011 dans le secteur des Berges à Chavannes. Cette opération a dû être renouvelée peu de temps après, le fond du collecteur étant également en mauvais état à l'aval de la première intervention.

Mis à part ces incidents, il faut noter que des canalisations d'eaux claires rejettent des eaux usées dans les ruisseaux et l'on peut citer les cas de la Cerisaie sur la Sorge et des Berges sur la Mèbre. Ces deux points noirs font l'objet de recherches par le service technique de Chavannes depuis un certain temps déjà.

Travaux 2011 / PGEEi / Digue et passerelle Berges / Géopolis - Mouline

Les travaux d'entretien effectués en 2011 sur le réseau intercommunal Mèbre-Sorge ont été entrepris de manière planifiée selon le

programme PGEEi d'une part et suite à quelques obstructions et dysfonctionnements ponctuels d'autre part.

Ainsi en début d'année, une intervention d'urgence a été nécessaire pour consolider le collecteur intercommunal EU Mèbre dans le secteur Levant – Orée sur le territoire de la Commune de Crissier. L'entreprise Jaunin SA a effectué, sur commande du Service d'Entretien M+S, le calage de l'ouvrage qui était affouillé par le courant de la Mèbre.

Des travaux de serrurerie réalisés par l'entreprise Bernard Henny ont permis de sécuriser des portails, des vannes et des aqueducs donnant accès ou protégeant les ouvrages intercommunaux.

Les interventions envisagées initialement sur les déversoirs ne pouvant être engagées avant d'avoir tiré toutes les conclusions de la campagne de mesures encore en cours en 2011, il a été prévu de réaliser un tronçon de réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre. Tout d'abord prévus sur le secteur 3 « Blancherie-Chavannes », les travaux ont été engagés en fin d'année 2011 et début 2012 sur le Secteur 7 « Berges-Chavannes » afin de les coordonner à d'autres réalisations communales dans ce secteur. L'état du collecteur, qui avait nécessité des interventions en urgence, a également dicté ce choix de priorité.

Fin 2011 les travaux entrepris par le Commune de Chavannes et le SESA pour créer une digue en rive droite de la Mèbre et reconstruire la passerelle piétons ont été réorientés suite à l'impossibilité de prendre appui sur le collecteur M+S. La réalisation de la digue et du chemin piétonnier sont réalisés début 2012 plus en retrait par rapport à l'ouvrage intercommunal. C'est sur ce tronçon « secteur 7 » que la réhabilitation par chemisage du collecteur se fait dans l'étape 2011-2012.

Événement inhabituel, le réseau intercommunal existant, d'une longueur cumulée de quelque 16km se voit rallongé d'une quarantaine de mètres en diamètre 150cm à la Mouline, dans le cadre de la réalisation d'un passage inférieur sous TSOL pour le bâtiment Géopolis de l'UNIL. Il a en effet fallu dévier le collecteur M+S par création de 140m' de nouvelle canalisation et la

RELATIONS EXTERIEURES

suppression des 100m' se trouvant le long de la ligne du M1. Ces importants travaux ont été effectués en automne 2011 et la mise en eau du nouveau tronçon a eu lieu après une opération délicate de pompage et de transfert la nuit du 28 au 29 novembre 2011. Dans les grandes lignes, le BUD a pris en charge les frais de ce déplacement pour réaliser le PI - Géopolis (voir détails selon accords avec Entente intercommunale).

Le SE M+S a suivi les travaux et établi un constat photo lors de la mise en eau.



Inspection intercommunale des chantiers - ICC

La mission principale de ce service basé à Chavannes-près-Renens est de prévenir les accidents dus aux chantiers, conformément au Règlement vaudois du 21 mai 2003. Il assure cette mission pour les huit communes du district. Il contrôle notamment l'ouverture des

chantiers, le montage/démontage des grues et échafaudages, la sécurité des travailleurs et la mise en place des cantines de fête.

En 2011, cet organisme a effectué 975 visites/contrôles de chantiers (1003 en 2010) dont 137 à Crissier (119 en 2010).

La quote-part de Crissier aux frais de fonctionnement de l'ICC s'est élevée en 2011 à Fr. 23'681.35, soit une moyenne de Fr. 172.85 par intervention. Le contrôle de gestion de l'organisme (approbation du budget et des comptes) est délégué au Bureau intermunicipal (BI).

RELATIONS EXTERIEURES

Représentations du dicastère Sécurité publique, culture et sport

Police de l'Ouest lausannois

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Enfin, la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Depuis le 1^{er} juillet 2011, le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Crissier est M. Pierre Mühlethaler. En 2011, le représentant de cette commune a participé à 15 séances du Comité de Direction au cours desquelles 66 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises, trois fois durant la législature 2006 - 2011 et une depuis le début de la nouvelle législature. Les représentants de Crissier au Conseil intercommunal sont au nombre de trois, soit MM. Silvano Campani, Frédéric Delacrausaz et Patrick Martin.

Répondants technique et politique

Après analyse, le Commandement de la POL a réorganisé la fonction de répondant communal et a choisi de diviser cette fonction en deux, soit le répondant technique et le répondant politique.

Le répondant technique constitue la "porte d'entrée" au sein de l'Association pour toutes les

demandes émanant de chefs de service communaux ou du Municipal de police. Il décide de la suite à donner et, en fonction de l'importance, traite le dossier de façon autonome.

Le répondant politique intervient dans tous les dossiers où l'Association doit prendre position à l'égard des autorités politiques des communes partenaires.

Pour Crissier, les répondants politique et technique sont respectivement le Cap Treboux et le Plt Bottali. Le répondant politique entretient des contacts fréquents avec la Municipalité, afin de prendre connaissance des axes politiques communaux et faire part du point de vue de la POL. Les aspects politiques ont consisté à gérer la transition au niveau des autorités communales, en présentant aux nouveaux élus le fonctionnement de l'Association, et en des contacts réguliers avec M. le Directeur de police. La collaboration s'est poursuivie dans les dossiers sur l'aménagement de la rue des Alpes, les zones 30 (projet finalement refusé par référendum communal), la durée du stationnement et un projet de vidéosurveillance dans certains bâtiments communaux.

Le répondant technique a rencontré chaque semaine le Directeur de police. Il assiste également à une séance réunissant les cadres de la commune de Crissier. Trois objectifs principaux ont été fixés en priorité. Il s'agit de :

- Projet de mise en place de panneaux lumineux renseignant les automobilistes sur les différentes manifestations sur la commune de Crissier (dossier toujours à l'étude).
- Suite à plusieurs dommages à la propriété sur le bâtiment scolaire du collège de la Carrière, une révision totale du dispositif de vidéosurveillance est à l'étude.
- Suite à de nombreux dommages à la propriété et nuisances sonores au quartier Pré-Fontaine, des patrouilles pédestres et des objectifs précis sont assurés par la POL. Malgré une amélioration, le problème n'est actuellement toujours pas entièrement résolu.

RELATIONS EXTERIEURES

Prévention et partenariats

A l'instar de ce qui s'est fait l'année précédente, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont mis en œuvre une multitude d'actions, de campagnes et proposé des solutions à des problématiques d'incivilités et de dommages à la propriété. Le dialogue avec les différents partenaires a été constructif et enrichissant.

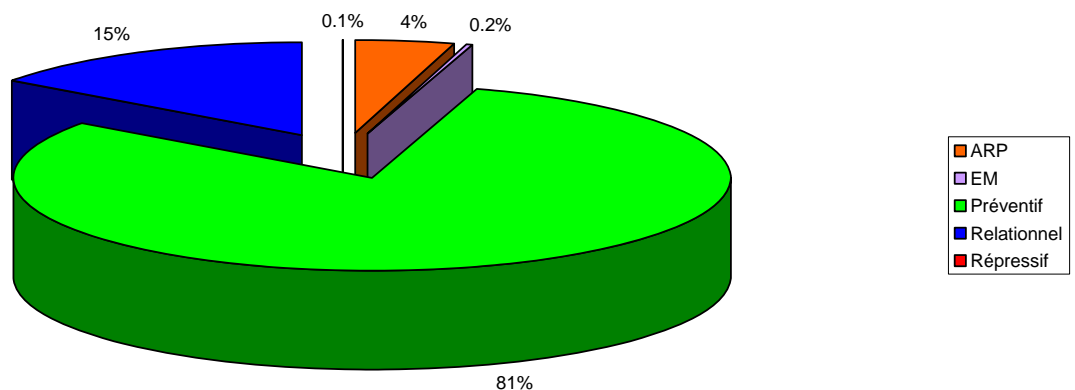
Dans les faits, la subdivision a travaillé en approche de résolution de problèmes pour des dommages à la propriété aux collèges de Chisaz, de Marcolet et des Noutes. Elle s'est occupée des cours de prévention routière dans les classes de CIN et CYP1, de cours de prévention de la délinquance pour les élèves de 6^{ème}, de nouer et renforcer les contacts avec les jeunes dans les endroits où ils se réunissent (Pré-Fontaine, Montassé, cours d'écoles), d'effectuer des présences préventives aux abords des collèges.

Des actions ont été menées sur le thème de la sécurité routière : dégivrage des pare-brise,

respect des uns et des autres lorsqu'un piéton traverse la route, équipement des cycles, alcool au volant. Prévention & Partenariats a également œuvré dans le domaine de la protection des mineurs au travers de contrôles et d'informations sur la vente d'alcool et d'actions lors de fêtes des promotions. En ce qui concerne les vols et les arnaques, la subdivision a tenu à plusieurs reprises un stand dans les centres commerciaux des géants orange.

Dans le domaine des incivilités, une nouvelle campagne traitant de l'abandon de déchets sur la voie publique (Littering) a occupé les collaborateurs durant l'été. Lors de la fête "FestiCrissier", un stand de prévention a été monté avec le nouveau fourgon. D'autre part, le module de sensibilisation sur les us et coutumes mis sur pied pour les migrants du centre "EVAM" a été une nouvelle fois dispensé. Dans le cadre "La prévention c'est l'affaire de tous", des conférences destinées aux parents d'élèves de diverses communautés ont eu lieu au collège de Marcolet.

Répartition des activités de la subdivision Prévention & Partenariats en 2011 à Crissier



RELATIONS EXTERIEURES

Poste de ville / police mobile

Le personnel civil est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, l'assistant de police et les policiers la remplacent, afin de conserver le poste ouvert. Un agent itinérant se déplace pour travailler dans les postes de ville lorsque l'effectif n'est pas au complet, ceci afin d'éviter la fermeture du bureau.

Sur l'ensemble de l'année, les policiers ont effectué 4'224 heures de travail sur le territoire communal. Dans le détail, la part de travail à caractère administratif et en relation avec la tenue du poste de ville, ou la délivrance de mandats divers, a représenté 70% du total (50% en 2010), alors que le travail à caractère préventif se monte à 26% (35% en 2010) et la partie répressive à 3% (15% en 2010) de l'ensemble.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la commune de Crissier, au-delà des actions qui sont répertoriées dans le rapport de gestion de la POL et qui ne sont pas comprises dans la statistique, il y a lieu d'ajouter 537 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville n'ont prêté leur concours aux brigades d'intervention qu'à 15 reprises au cours de l'année, soit 5 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre de glace de Malley, 7 fois durant la matinée et l'après-midi et 3 fois en soirée. Cela correspond à un peu plus de 3% du temps de travail de ces policiers.

Activités et objectifs

En 2011, l'activité des policiers du poste de ville a principalement consisté à :

- Marquer une présence dans les centres commerciaux et renforcer le contact avec les agents de sécurité des magasins
- Porter une attention particulière aux activités autour du centre EVAM
- Appuyer la lutte contre les cambriolages

- Renforcer les campagnes de circulation routière
- Marquer une présence aux abords des écoles
- Assister les concierges du quartier Pré-Fontaine et mettre en place des actions de prévention auprès des jeunes du secteur

Service de la signalisation

Le service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent les travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, la réalisation de concepts permettant d'assurer la sécurité des chantiers ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2011, à Crissier, le service est intervenu à 8 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 96 interventions ont été réalisées sur des chantiers. Les policiers sont également intervenus lors de 12 manifestations, notamment au cours de Gymnaestrada et de Blues Rules. Enfin, 127 interventions ont été réalisées pour des conseils et études de dossiers ainsi que pour la pose de compteurs routiers.

Organisation Régionale de Protection Civile – Lausanne Ouest

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation Régionale de Protection Civile étant postérieure à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dès le 20 juin 2011 sur le site internet www.crissier.ch

Le bouclage des comptes 2010 de cette association de communes a été adopté le 3 mai 2011 par son Comité directeur et approuvé le 21 juin 2011 par son Assemblée régionale.

Elaboré en collaboration avec le Commandement de l'ORPC, le budget 2012 de cette association de communes a été adopté le 23 août 2011 par son Comité directeur et approuvé le 27 septembre 2011 par son Assemblée régionale.

RELATIONS EXTERIEURES

Service de défense incendie et de secours

Objectifs de l'année 2012

1. Mise en application du nouvel organigramme (voir annexe).
2. Augmenter le niveau de formation du SDIS en général et responsabiliser les cadres.
3. Mise en ordre du matériel d'intervention.

Effectif

Effectif au 1^{er} janvier 2011

Officiers	15
Sous-officiers	13
Appointés, sapeurs, recrues	65
	<u>93</u>

Effectif au 1^{er} janvier 2012

Officiers	14
Sous-officiers	15
Appointés, sapeurs, recrues	48
Recrues	12
	<u>89</u>

Activités 2011

Concours cantonal des sapeurs-pompiers

La 104^{ème} assemblée et le concours de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers ont eu lieu les vendredi 6 et samedi 7 mai à Morges. Des magnifiques conditions climatiques ont permis au SDIS Sorge de se mettre en évidence puisque les deux équipes motopompes représentant les sites de Bussigny et de Crissier ont terminé à la 1^{ère} place. Une équipe ARI se présentait également pour la première fois et ce fut une expérience enrichissante pour les participants.



Cours et formation

38 personnes du SDIS ont participé à 67 cours cantonaux différents organisés par l'ECA soit une participation toujours plus active du SDIS dans la formation cantonale.

D'autre part, le Cap Porchet Pascal, le Lt Gauchat Stéphane et le Lt Lavanchy Vincent ont effectué avec succès le cursus de formation afin d'être instructeur fédéral et pourront obtenir leur certificat suite à une semaine de cours de formation supplémentaire en 2012 à Couvet dans le canton de Neuchâtel.

Un exercice de protection de la respiration nommé « Fire Dragon » a été mis sur pied en collaboration avec les SDIS de Chamberonne, Prilly, Renens ainsi que l'EPFL. Le SDIS Chamberonne a été l'initiateur et s'est occupé de la logistique en organisant la venue d'un camion d'entraînement de la firme « Dräger » et a permis aux porteurs d'appareils respiratoires de s'entraîner de manière efficace en étant confrontés à une chaleur intense ainsi que des conditions de travail réalistes et éprouvantes.



RELATIONS EXTERIEURES

Concernant la formation interne, les exercices et séances organisés par le SDIS Sorge ont été les suivants :

Exercices et séances	2011
Exercices DPS	17
Exercices DAP	3
Exercices protection respiratoire	14
Exercices spécialistes et divers	7
Cours de cadres	6
Séances d'état-major	10
Séances de commission du feu	7

Pour la première fois, un exercice ayant pour thème les feux de forêt a été mis sur pied suite à la période de sécheresse constatée cette année.

En outre, il est également à signaler que, face aux exigences physiques croissantes fixées par l'ECA, de nombreux intervenants consacrent une partie de leur temps libre à la pratique d'activités sportives.

Revue

La traditionnelle revue s'est déroulée le samedi 1^{er} octobre à Bussigny sous forme de démonstrations et de présentations du SDIS à la population et a été suivie de l'apéritif ainsi que du repas. Un temps magnifique a marqué cette journée malheureusement suivie par peu de monde externe au SDIS ...

Personnel

Les nominations suivantes ont pris effet au 1^{er} janvier 2012 :

L'Adjudant Philippe Belperroud a été nommé Lieutenant. Le Sergent Cédric Prada a été nommé Lieutenant.

Le Caporal Adriano Maiurano a été nommé Sergent.

Le Sapeur David Worrod (sapeur-pompier professionnel à Lausanne) a été nommé Sergent.

Le Sapeur Maxime Piguet a été nommé Caporal.

Le Sapeur Bastien Dalla Valle a été nommé Appointé.

Le Sapeur Arthur Dalla Valle a été nommé Appointé.

Deux officiers expérimentés, le Cap Pierre-Alain Forestier (chef de site de Crissier) et le Lt Serge Vaney (resp. ARI de Crissier) ont mis un terme à leur engagement. Nous les remercions pour le travail effectué et leur souhaitons bonheur et santé pour la suite.



Recrutement

Pour la première fois, un recrutement à l'échelle cantonale a été organisé par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers avec campagne d'affichage et d'information dans les médias et sur internet. Cette dernière n'a pas eu les résultats escomptés pour le SDIS Sorge puisque seulement 4 personnes se sont présentées.

Un courrier a donc ensuite été envoyé à une catégorie ciblée de personnes sur les trois communes et cela a permis de recruter finalement 12 personnes.

Véhicules, matériel et équipement

Notre échelle automobile Sorge 12 a du subir une révision chez Iveco Suisse à Hendschiken dans le canton d'Argovie.

Cette dernière était nécessaire afin d'assurer la sécurité par rapport à la stabilité de l'engin ainsi que de résoudre quelques problèmes hydrauliques.

Notre véhicule d'officier Sorge 5 a été réparé suite à des problèmes électriques de la rampe feux bleus à deux reprises.

Des polos ainsi que des vestes softshells ont été acheté afin d'équiper les officiers et ainsi

RELATIONS EXTERIEURES

uniformiser les cadres des deux sites opérationnels.

Locaux

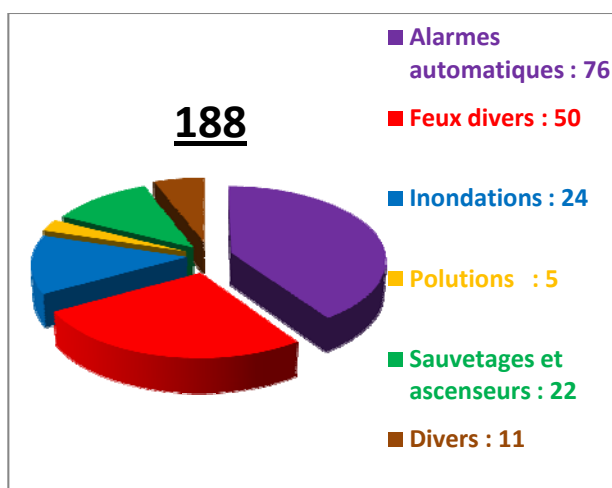
Plusieurs locaux ont subi d'importants réaménagements qui devront se poursuivre en 2012.

Le bureau d'Etat-major situé dans la caserne de Crissier en fait partie et est désormais équipé afin que les divers responsables du SDIS puissent y travailler.

Une ligne téléphonique non utilisée a été supprimée.

Interventions

Le SDIS Sorge a effectué 188 interventions en 2011 soit :



A signaler une période marquée de sécheresse qui a entraîné plusieurs feux de végétation à l'extérieur.

Le SDIS a également dû intervenir pour trois feux conséquents concernant la déchetterie intercommunale à Bussigny, les usines Retripa ainsi que Tuileries à Crissier.

Pour exemple, le feu de la déchetterie intercommunale a mobilisé quelques 26 intervenants pour un total de plus de 343 heures d'intervention.

Service de garde

Des dossiers de prévention incendie pour la salle de spectacle de Chisaz ont été élaborés par le

commandant et ils permettent de mieux contrôler cette salle.

D'autre part, les gardes sont déterminées en fonction des événements et des normes AEAI et le contrôle de la salle est, si nécessaire, effectué par l'officier de service avant l'ouverture de la manifestation.

Manifestations diverses avec participation du SDIS : Triathlon de Lausanne, 20 km de Lausanne, 1^{er} août, passeport vacances, carnaval de Bussigny.

Site internet

Le site internet du SDIS Sorge est en constant développement suite à sa refonte complète.

Des travaux sont bien entendu encore en cours mais il est tout à fait opérationnel pour les membres du SDIS ou des personnes externes désirant des informations les concernant.

Un suivi des interventions ainsi que des statistiques sont également visibles sur le site.

Synthèse de l'année 2011

Ce fut une année à nouveau riche en événements et en changements. Une nette amélioration de la structure de la formation est en cours et est déjà visible dans le terrain. A cet effet, les modules prévus afin d'uniformiser l'instruction ainsi que la formation d'instructeurs fédéraux y contribue largement. Notre objectif 2011 défini à ce sujet est donc atteint mais il faudra bien entendu persister dans cette voie.

Nous avons pu constater lors d'interventions conséquentes que la collaboration entre les deux sites est effective et que les principes de travail commencent à s'uniformiser. De ce fait, notre objectif qui était d'obtenir une systématique d'intervention identique entre les sites n'est pas encore totalement atteint et demandera encore des efforts.

Concernant les effectifs, il est évident que nous devons être vigilants afin de garantir un nombre de personnes suffisant pouvant intervenir. Ce problème devient marquant durant les heures de travail pendant la journée durant lesquelles il est de plus en plus difficile de trouver des éléments disponibles rapidement.

RELATIONS EXTERIEURES

Comptes et budget du SDIS Sorge

Les comptes 2010 de cette entité ont été approuvés le 19 avril 2011 par la Commission intercommunale SDIS « Sorge », puis en juin 2011 par les délibérants des trois communes concernées, soit Bussigny-près-Lausanne, Crissier et Villars-Sainte-Croix.

Le budget annuel de fonctionnement 2012 a été établi, dans le courant de l'été 2011, avec le concours du Commandement du SDIS et des conseillers municipaux en charge de la défense incendie dans les communes de Bussigny-près-Lausanne, Crissier et Villars-Sainte-Croix. Ce budget a été admis le 3 octobre 2011 par la Commission Intercommunale SDIS « Sorge » puis approuvé par les délibérants des trois communes susnommées.

Rapport de la commission intercommunale SDIS

Composée de deux représentants de chaque commune partie à la convention (le municipal en charge du SDIS et d'une personne désignée par la Municipalité) ainsi que du Commandant, la commission s'est réunie à de nombreuses reprises pour traiter, entre autres :

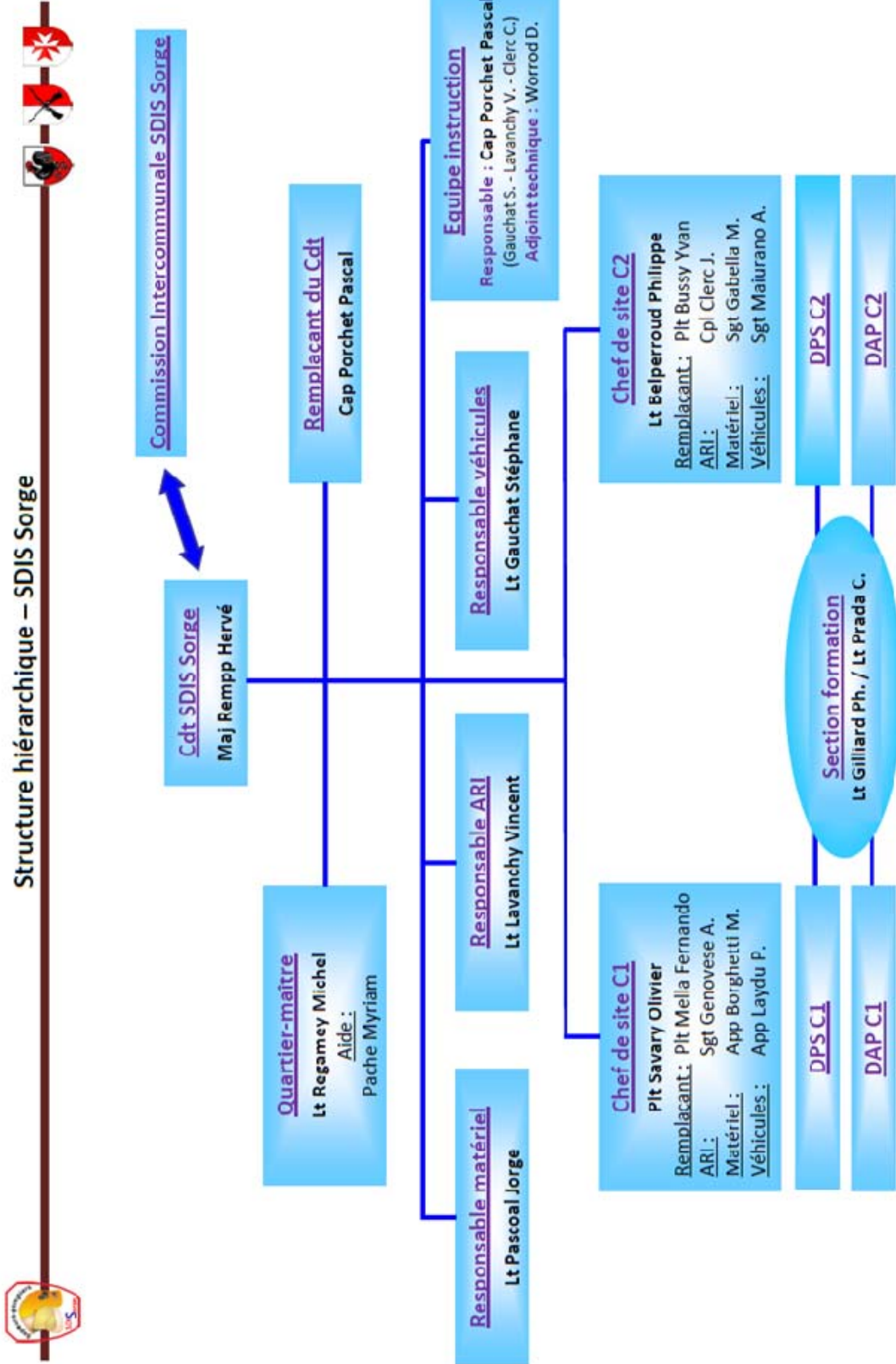
- la validation du budget de fonctionnement et les comptes
- le traitement des affaires courantes
- la facturation des prestations du SDIS
- la rédaction du nouveau règlement (suite à l'introduction de la LSDIS)
- la désignation des chefs de sites

Epaulée par une secrétaire attitrée, la commission a été renseignée à chaque séance par le Commandant sur la marche du service. Les propositions de l'Etat-major ont été étudiées, de même que les idées d'amélioration et de développement des moyens et infrastructures mis à disposition.

Soucieuse de l'avenir et des responsabilités en charge des communes, la commission s'est préoccupée de l'évolution du SDIS. Le remplacement de certains véhicules, le recrutement de nouvelles forces d'intervention et la disponibilité diurne des intervenants sont des

éléments de préoccupation qui ont été analysés et qui devront encore être traités au cours des prochaines années.

Structure hiérarchique – SDIS Sorge



Hervé Rempp

16 février 2012

RELATIONS EXTERIEURES

Commission intercommunale de la taxe de séjour

L'année 2011 a été placée sous le signe du franc fort. Le taux de change défavorable a eu un impact différent en fonction des branches et, pour le tourisme, selon le profil de la clientèle. A l'échelle suisse, les nuitées ont enregistré un recul de l'ordre de 2 %. La région lausannoise réalise une meilleure performance, en quasi stabilité par rapport aux bons chiffres de 2010, grâce à sa vocation de centre de congrès et de tourisme d'affaires.

Le relevé des montants versé à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du Ferl s'inscrit à :

2009 : Fr. 924'299.--

2010 : Fr. 957'162.--

2011 : Fr. 975'667.--

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie quatre fois : le 10 février, le 26 mai, le 7 octobre et le 2 décembre. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de Fr. 970'950.--.

Fr. 25'000.--	Festival'entre 2
Fr. 150'000.--	Opéra de Lausanne (en faveur de l'équipement audiovisuel)
Fr. 50'000.--	Centre Equestre de Lausanne (appui complémentaire après les 80'000 francs octroyés en 2010)
Fr. 30'000.--	Lausanne Tourisme (aménagement d'un bureau d'informations touristiques temporaire sous les arches du Grand-Pont) Citydecouverte
Fr. 12'000.--	Fondation RAM (réseau d'artistes audiovisuels informatiques)
Fr. 50'000.--	Lausanne découverte (montant complémentaire graphisme)
Fr. 7'000.--	Théâtre et Festival du Théâtre de Chisaz
Fr. 35'000.--	Prix Wakker 2011 (film documentaire sur l'Ouest lausannois)
Fr. 5'000.--	Lausanne (Ville du goût 2012)
Fr. 9'950.--	Blues Rules Festival 2012

Fr. 7'000.--	Lausanne découverte (version en italien)
Fr. 40'000.--	Lausanne Tourisme (création bureau de démarchage de congrès, première tranche des 80'000 accordés au total)
Fr. 500'000.--	Don pour le BBL, 200'000 en décembre 2011 et 100'000 en 2012 et pour le Théâtre de Vidy, 200'000 en 2012.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au Ferl à raison de 50 %, soit un montant de Fr. 1'672'593.55 (dont Fr. 1'353'925.95 de Lausanne). Le capital se monte à Fr. 1'010'464.49. Ces chiffres sont fournis à titre provisoire, les comptes n'ayant pas encore été approuvés. A noter que, dès l'exercice 2011, les comptes seront audités.

Association de communes de la région lausannoise pour le règlement des services des taxis

Tâches principales

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciations ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

RELATIONS EXTERIEURES

Faits marquants

Le Tribunal Fédéral a, le 29 août, admis sur un point le recours des douze exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place. En effet, il estime que l'arrêt de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal ne contient pas suffisamment d'éléments pour vérifier que le prix de l'abonnement, que doit souscrire chaque exploitant A, n'est pas excessif et sert uniquement à couvrir les frais de fonctionnement, d'amélioration du système et d'amortissement du central d'appel.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 6 autorisations A (2010 : 9) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant)

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	53	47	56	51
CDS	4	2	5	2
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	3	2	3	2
Autres	27	23	35	29
Total	89	76	101	86

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Entreprises	7	4	17	17
Exploitants indépendants	8	10	8	10
Total	15	14	25	27

Conducteurs

Au nombre de 514* (2010 : 534), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2010	2011	2010	2011
Conducteurs «réguliers»	459	449	30	28
Conducteurs «auxiliaires»	38	34	7	3
Total	497	483	37	31

* dont 257 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 39 demandes enregistrées (2010 : 47), 22 carnets de conducteur ont été délivrés (2010 : 20), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'507'618 courses contre 1'545'384 en 2010.

Stations

Au nombre de 45, comme en 2010, les stations offrent un total de 192 places, contre 194 en 2010. En effet, durant l'année écoulée, une nouvelle station, d'une capacité de deux places, a été mise en service à la place de l'Europe, alors que la station sise à la place Centrale, permettant le stationnement de quatre taxis, a été supprimée.

Représentations du dicastère Infrastructure, police des constructions et assainissement

Valorsa

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, Valorsa traite toutes les matières revalorisables : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont re-triés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font aussi partie de la palette des déchets traités, Valorsa assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

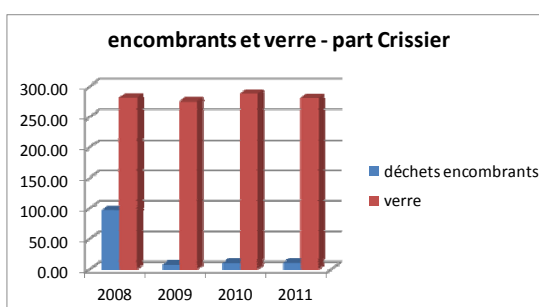
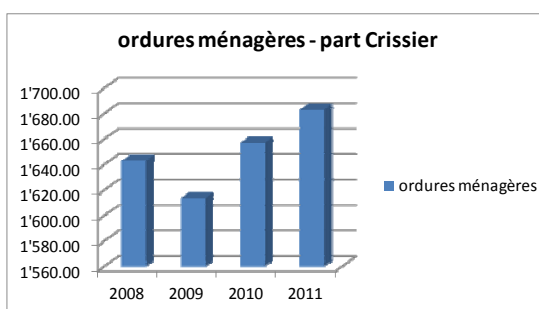
Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région en

acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA.

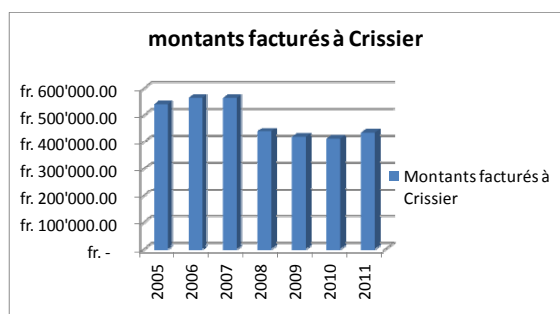
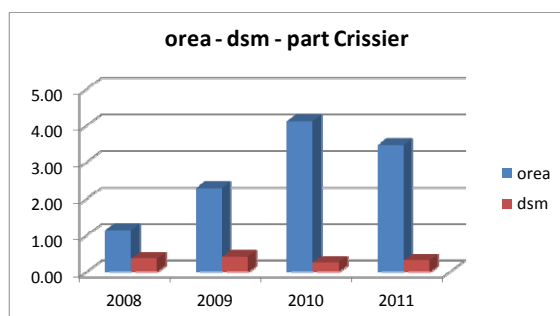
Les tonnages de déchets incinérables (ordures ménagères et encombrants) sont relativement stables en 2011, comme précédemment ce qui est la marque d'une augmentation globale du recyclage dans les ménages. Cependant des progrès restent à faire, si la moyenne du périmètre est bonne (47,7%), les taux de recyclage des communes varient de 32% à 70%.

Le Service-conseils de Valorsa pour les Communes du périmètre a fait une série d'analyses de déchetterie ou de gestion globale des déchets communaux. Ces discussions permettent des échanges fructueux entre les acteurs communaux et les acteurs de la revalorisation, comme Valorsa. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en font de plus en plus largement usage.

Statistiques Valorsa - Crissier



RELATIONS EXTERIEURES



Déchettri
Déchèterie intercommunale
Bussigny – Chavannes – Crissier
Renens – Villars-Ste-Croix

La déchèterie intercommunale regroupe les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Renens et Villars-Ste-Croix.

La coordination entre les différentes communes est assurée par M. Ph. Coeytaux de la Commune de Chavannes et ceci pour les années 2011-2012.

La baisse de la fréquentation de la déchèterie se poursuit. C'est une indication positive, car elle se traduit par une augmentation des tonnages collectés au porte à porte. Si nous devons relever une anomalie, elle se situerait dans les tonnages importants de papier et cartons ainsi que du verre qui y sont encore amené par les habitants. Il nous paraît pourtant plus simple de les déposer devant la porte ! Il est fort probable que le retour de certains types de déchets (PET, bouteille de lait en PE, appareils électriques et électroniques etc.) dans les commerces, diminue aussi le nombre de passage à la déchèterie.

En 2011, nous avons pu constater une augmentation de l'apport des déchets encombrants apportés en déchèterie. Avec un peu plus de 60 tonnes, cela représente une augmentation d'environ 15%. Les demandes de prise en charge à la demande exécutées par la voirie se sont un peu stabilisées. Le nombre de demandes ayant passé de 117 en 2010 à 130 en 2011 et le tonnage ayant augmenté de moins de 200 kg pour un total de 10.40 to.

Les coûts globaux de la déchèterie sont en augmentation. Malgré la baisse des passages, les quantités de déchets traités sur le site augmentent. Entre 2005 et 2011, nous constatons une augmentation de 43% du tonnage, tous déchets confondus (de 3'303 to en 2005 à 4'739 to en 2011). Cela représente environ 165 kg par passage.

La mise en place d'un fichier avec les apports 'hors normes' de certaines matières s'est relevée intéressante. Plusieurs cas abusifs ont pu être facturés aux contrevenants.

Cridec

Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux Eclépens

Cridec garantit une prise en charge des DSM (déchets spéciaux des ménages) récoltés sur le territoire communal en nous assurant un traitement respectueux de l'environnement.

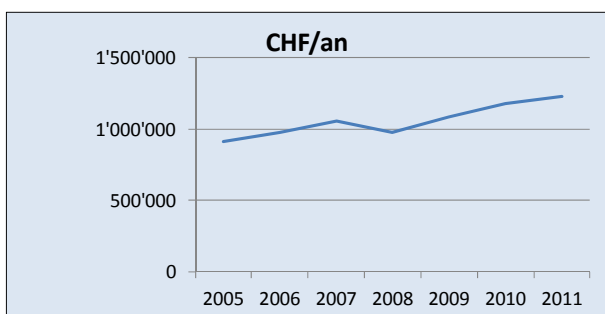
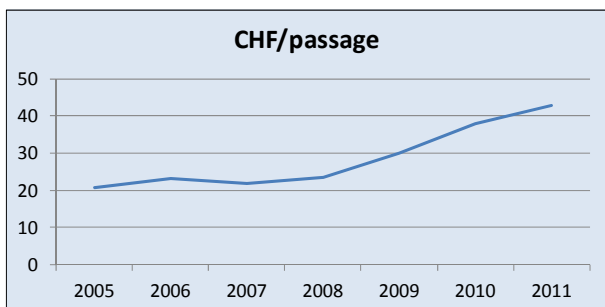
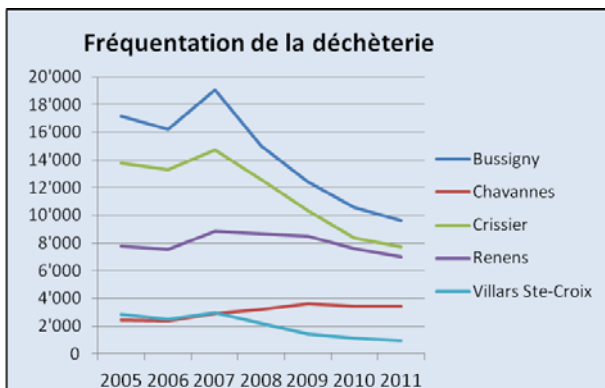
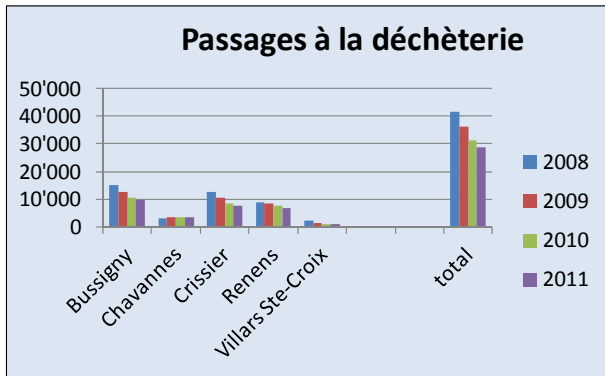
La société regroupe cantons, communes, industries et commerces. Elle exploite en outre une installation de stockage pour déchets stabilisés.

L'assemblée générale ordinaire annuelle a eu lieu le 21 juin 2011 à Eclépens. Le chiffre d'affaires 2010 s'est élevé à Fr. 16'879'396.18 et le bénéfice brut à Fr. 57'858.58. Selon décision de l'Assemblée, le bénéfice a été reporté au bilan. En conséquence, en 2011, aucun dividende n'a été versé.

TONNAGES TOTAUX TRAITÉS PAR CRIDEC

Année	Tonnage
2007	51'483
2008	55'950
2009	49'500
2010	52'200

RELATIONS EXTERIEURES



absence maladie. Toutes les tâches assurées par ces collaborateurs (gestion, suivi, piquet, planification, assistance à l'exploitation et à la maintenance, organisation, encadrement, etc.) ont été reportées sur les autres cadres, entraînant d'importantes surcharges de travail. Grâce à la bienveillance de l'ensemble du personnel de la STEP dans ces circonstances particulières, les missions principales d'exploitation et de maintenance ont été réalisées à satisfaction, parfois au détriment des horaires de travail. D'autres événements exceptionnels (pannes, entretiens spécifiques d'équipements, vidange d'un décanteur secondaire, etc.) ont également contribué à la forte augmentation des heures supplémentaires, totalisant 2'847 heures au 31 décembre (1'303 à fin 2010).

Evénements particuliers

Un blocage dans l'extraction des boues du décanteur secondaire côté Lausanne a nécessité la vidange complète de ce bassin et le curage des matières minérales qui y étaient déposées. Ce décanteur a donc été arrêté du 26 au 29 octobre, limitant de moitié la capacité du traitement biologique de la STEP, et n'a retrouvé un fonctionnement normal sur le plan biologique que plusieurs jours plus tard.



Step – station d'épuration des eaux usées de Vidy

Le principal fait marquant en 2011 pour le personnel de la STEP est la vacance longue durée de trois postes d'encadrement (adjoint technique, sous-chef d'usine et contremaître de maintenance), suite à deux départs et à une

RELATIONS EXTERIEURES

Conclusions

La STEP voit en 2011 ses entrées augmenter de +6%, pour arriver à la valeur record de 227'919 équivalents-habitants-théoriques.

Ses performances ne sont pas satisfaisantes pour les rejets liquides. Quant aux fumées d'incinération, les dépassements en CO sont très proches de la valeur limite autorisée.

La vétusté des installations du traitement physico-chimique péjore fortement les résultats globaux de la STEP. Ces installations allant être complètement démantelées dans un délai de 2 à 5 ans, il n'apparaît pas opportun de consentir à des investissements élevés pour de lourdes réparations.

Du point de vue des ressources humaines, 2011 est marquée par de nombreuses absences de cadres pour démission ou maladie longue durée. De plus, l'engagement d'ouvriers professionnels de maintenance n'a été couronné du succès attendu qu'en fin d'année. Malgré les difficultés rencontrées dans l'encadrement personnalisé de chacune et de chacun, les collaboratrices et collaborateurs de la STEP ont su assurer avec bienveillance et professionnalisme leurs missions et tâches respectives.

En cas d'intérêt, le rapport complet peut-être obtenu auprès du greffe municipal.

Représentations du dicastère

Jeunesse, activités sociales et parascolaires

Les Baumettes et garderie « Les coins des p'tits K'lins »

Année électorale pour les communes, 2011 a provoqué un changement important de représentation des autorités communales au sein du Conseil de Fondation et du Comité de Direction. Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction. Crissier est représentée au Conseil de Fondation par Monsieur Michel Tendon, Syndic qui a été élu président du Conseil de Fondation et Madame Nathalie Jaton, Conseillère municipale « Infrastructures Police des constructions et Environnement ».

Le Comité de Direction a tenu 12 séances en 2011. Madame Michelle Beaud, Conseillère Municipale « Jeunesse Activités sociales et parascolaires Paroisses », représente Crissier depuis le 6.7.2011 à la suite de Monsieur Michel Walter.

Le secrétariat du Conseil de Fondation est assuré par Monsieur Denis Lang, secrétaire municipal de Crissier.

Projets

Le jury du concours d'architecture pour la transformation et la mise en conformité du bâtiment de l'établissement médico-social a recommandé de retenir le projet proposé par le bureau d'architecture Terrin-Barbier sàrl à Lausanne. Le concours a été organisé conjointement avec l'Etat de Vaud pour donner suite à un programme cadre voté par le Grand-Conseil vaudois pour assurer la mise en conformité ECA des EMS. La mise en conformité comportait le risque d'un compartimentage des espaces intérieures, annihilant ce qui fait la qualité architecturale des Baumettes : grands espaces, luminosité, contacts visuels et sonores entre les différents secteurs et niveaux. Le projet Terrin-Barbier préserve ces qualités tout en satisfaisant aux exigences de sécurité.

En plus du rapport ECA, nous avons reçu un rapport concernant la recherche d'amiante dans l'immeuble de l'EMS. Il n'y a aucun danger en exploitation, mais les travaux devront comporter des mesures supplémentaires coûteuses de protection et de désamiantage. Des transformations pour l'augmentation du nombre de chambres individuelles, sans augmentation de la capacité d'accueil actuelle de 111 résidants, ont été incluses dans le concours d'architecture. Cela répond à une demande croissante des personnes accueillies et à notre volonté de proposer un lieu de vie qui est communautaire mais respectueux des individualités. Les travaux devraient commencer fin 2012 et durer environ 2 ans.

Activités

L'EMS est toujours au maximum de sa capacité d'accueil (111 lits). Nous collaborons étroitement avec le réseau ARCOS (Association Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise) et son BRIO (Bureau régional d'information et d'orientation) pour l'entrée de nouveaux résidants. Dans les critères d'admission sont pris en compte les liens que peuvent avoir les personnes en attente de placement avec l'Ouest lausannois. Cela peut être simplement le dernier domicile, un rapprochement familial ou quelques années de leur vie qu'ils y ont passées. Durant plusieurs périodes de l'année où le CHUV est à saturation pour des personnes qui ne trouvent pas de place en EMS, nous jouons le jeu du réseau et priorisons ces personnes. L'Unité d'Accueil Temporaire (UAT) permet à des personnes à domicile de venir passer une ou plusieurs journées par semaine aux Baumettes, ceci principalement pour une coupure de solitude, mais aussi pour soulager un proche aidant. Des changements de mode de financement sont annoncés pour 2012 et mettent en péril l'équilibre financier de cette prestation très appréciée des bénéficiaires et des CMS. Ce sont jusqu'à dix personnes par jour qui s'intègrent dans la vie de la maison avec le soutien d'une assistante socioculturelle.

RELATIONS EXTERIEURES

Les deux immeubles de logements protégés jouent pleinement leur rôle et prouvent qu'ils répondent à un réel besoin pour des personnes confrontées à des difficultés lorsqu'elles se trouvent dans un habitat pas adapté. Les relations sociales y sont naturellement riches, par le contexte même qui y a été créé et par les activités mises en place à la demande des locataires. Le projet communautaire des quartiers Biondes-Baumettes-Bugnon a continué à vivre au travers de séances où les habitants ont pu exprimer leurs attentes concernant la mobilité et les activités culturelles.

Le nombre de repas élaborés pour les CMS de l'ouest lausannois qui les livrent à domicile est de 59'758. Une excellente collaboration avec l'Apremadol permet d'adapter et d'améliorer notre offre en permanence. En plus des repas à domicile, nous préparons les repas pour les résidents, les bénéficiaires de l'UAT, les collaborateurs, les visiteurs et les enfants de la Garderie. Ce sont en tout 194'349 repas qui sont sortis de notre cuisine en 2011.

La capacité d'accueil de la Garderie a été augmentée pour la rentrée scolaire 2011. Un groupe de cinq bébés supplémentaires est accueilli chaque jour. Nous avons ainsi 2 groupes de 5 bébés, 1 groupe de 7 trotteurs et 1 groupe de 10 grands pour un total de 27 enfants. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Fondation du Centre Œcuménique de Crissier

Le bouclage des comptes 2010 et le budget 2011 de cette fondation ont été approuvés par son Conseil le 13 octobre 2011.

Association paroissiale de Crissier

Les bouclages des comptes 2009 et 2010 de cette association ont été approuvés lors de son Assemblée générale biennale le 23 juin 2011.

Chalet les Alouettes

Le comité se compose comme suit :

Président(e) : Mme Pascale Manzini, conseillère municipale à Ecublens

Membres : M. Jean-Pierre Jaton, conseiller municipal à St-Sulpice, jusqu'au 30 juin 2011

M. Michel Walter, conseiller municipal à Crissier, jusqu'au 30 juin 2011

M. Yves Allemann, conseiller municipal à St-Sulpice, dès le 1^{er} juillet 2011

Mme Michelle Beaud, conseillère municipale à Crissier, dès le 1^{er} juillet 2011.

Il est secondé par trois collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire : Mme Sylvette Menétray, cheffe d'office à la Direction des écoles

Caissier : M. Claude Salzmann, boursier communal

Gestion du personnel : Mme Françoise Oliva, cheffe du personnel

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école, ainsi que de M. Ramiro Canedo, chef du service des bâtiments de la commune d'Ecublens depuis le départ à la retraite de M. Ronald Meuter dès le 1^{er} mai 2011, pour tous les conseils liés à l'entretien du bâtiment.

Personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

M. Alain Reymond, intendant (100%), jusqu'au 30 septembre 2011

M. François Jeandet, animateur (100%), puis responsable du chalet et animateur dès le 1^{er} septembre 2011

M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (80%)

Mme Carmen Premand, aide de cuisine (80%)

Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (60%)

Mme Rose-Marie Monay Helfenstein, aide de ménage (20%), jusqu'au 15 avril 2011

M. Bertrand Maret, aide animateur (100%), jusqu'au 15 avril 2011.

RELATIONS EXTERIEURES

En raison des travaux, le personnel a vu son temps de travail diminuer en 2011. Il a cependant dû effectuer une permanence pour la présence au chalet pendant le temps des travaux. Il a exécuté les nombreux déménagements de mobilier nécessaire pour libérer les différents espaces en vue des travaux. Il n'a pas été nécessaire à l'Entente de faire appel à une entreprise spécialisée pour le nettoyage des chantiers après les travaux du chalet. Enfin, le personnel a aussi participé à divers travaux d'aménagement ou de peinture ainsi qu'au rangement complet du chalet. L'Entente a fait les démarches auprès des assurances pour savoir dans quelle mesure elle pourrait obtenir une indemnité pour le chômage technique du personnel. Malheureusement, aucune indemnisation ne peut être octroyée en cas de chômage technique provoqué par des travaux d'entretien sur l'outil de travail.

Il a été clairement signifié au personnel qu'aucun jour de vacances ou d'heures supplémentaires ne serait à rattraper en 2012, les compteurs ayant été mis à zéro.

Remaniement de l'équipe au chalet

Après 5 années d'insatisfaction sur la qualité du travail de l'intendant aussi bien dans ses relations avec l'Entente, le personnel ou les enseignants, l'Entente a décidé de se séparer de ce dernier et de remanier l'équipe du personnel au chalet Les Alouettes.

C'est Monsieur François Jeandet, animateur, qui a repris dès le 1^{er} septembre 2011 la responsabilité du chalet. Son poste se décline avec une charge de 20 % en tant que responsable administratif et de conciergerie et de 80% pour l'animation. Le poste d'intendance n'est pas remplacé et un contrat forfaitaire de maintenance des extérieurs (jardins et déneigement) est conclu. De plus, il est convenu que l'Entente rémunèrera un accompagnateur par classe, choisi par les enseignants, venant en appui à ces derniers. Le comité de l'Entente espère ainsi satisfaire aux différentes demandes et besoins formulés par les enseignants et le personnel tout au long de la dernière législature.

Enfin, un avis de droit a démontré à l'Entente intercommunale qu'elle ne pouvait être l'employeur du personnel des Alouettes. Ce dernier doit être soumis à un règlement du personnel en tant que personnel administratif. C'est donc à la ville d'Ecublens que les communes de Saint Sulpice et Crissier ont donné la délégation de compétence. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2012, le personnel des Alouettes sera colloqué selon le règlement du personnel communal d'Ecublens.

Occupation du chalet

En raison des importants travaux de rénovation énergétique du chalet, du 15 avril au 31 décembre, le chalet n'a été occupé que pendant 14 semaines en 2011, à savoir :

Camps d'hiver	13 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	travaux

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

Colonies

Les colonies n'ont pas pu avoir lieu en 2011 en raison des travaux de rénovation du chalet. Seul le camp de ski des relâches de février a été organisé sous la responsabilité de M. Reymond

Locations

Le chalet a été occupé à 11 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 22 et 23 janvier 2011.

RELATIONS EXTERIEURES

Travaux

Un préavis commun aux trois communes de l'Entente a été à fin 2010 adopté pour une rénovation énergétique du chalet. Il a été de plus planifié de mettre à profit la période de non occupation du chalet pour faire des travaux d'entretien ainsi qu'une transformation en vue de la création d'un bureau à l'entrée du chalet pour le responsable.

Selon le préavis voté par les 3 conseils communaux, les travaux de rénovation énergétique devaient durer du 1^{er} avril au 31 août 2011. Malheureusement, ce n'est qu'à mi-juin que le Canton du Valais a délivré son autorisation permettant le début des travaux. Ce décalage n'a pu être rattrapé par les différentes entreprises. A cela est venu s'ajouter une interdiction de la commune de Troistorrens d'exploiter le chalet tant qu'il y aurait des échafaudages et des entreprises travaillant dans le chalet. Ce n'est que le 21 décembre 2011 que l'Entente intercommunale a pu obtenir l'autorisation d'exploiter le chalet avec l'accueil d'enfants.



ARASOL

Revenu d'insertion - RI

Deux événements ont marqué l'activité des collaborateurs chargés de délivrer la prestation RI au cours de l'année 2011 :

1. la modification de la loi sur le chômage (LACI), intervenue au 1^{er} avril
2. l'entrée en vigueur au 1^{er} octobre des prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) et de la rente-pont. Les aides financières aux familles leur permettent d'éviter le recours à l'aide sociale et favorisent le maintien ou l'augmentation de l'activité lucrative. Quant à la rente-pont, elle permet d'atteindre l'âge de la retraite AVS sans avoir à recourir à l'aide sociale ou à une retraite anticipée.

L'impact des modifications de la LACI sur l'augmentation des dossiers RI s'est avéré moins important que ce que nous pouvions craindre. Pour notre région, environ 380 chômeurs se sont retrouvés à la date précitée en fin de droit. Les statistiques montrent une hausse de près de 20% du volume de dossiers au cours de l'année dont 10 % environ au cours du 2^{ème} trimestre.

Concernant la mise en route des nouveaux régimes d'aide, les constatations sont les suivantes :

Un surcroît de travail important qui a nécessité l'engagement d'une collaboratrice de renfort (0,6 EPT) pour les Agences d'Assurances Sociales, celles-ci ayant dû répondre à la fois aux demandes provenant des citoyens de chacune des communes (demandes spontanées) et à celles des allocataires du RI, identifiés comme bénéficiaires potentiels.

RELATIONS EXTERIEURES

Du 1^{er} octobre 2011 au 31 janvier 2012, les données chiffrées sont les suivantes :

	PC-familles demandes issues du RI	PC-familles demandes spontanées	Rentes-ponts demandes issues du RI	Rentes-ponts demandes spontanées
Renens	62 + 4 de l'EVAM	24	4 + 4 arrivées via le SDE	
Crissier	7	12	1	1
Chavannes - St.- Sulpice	24	6	2	2
Bussigny - Villars-Ste- Croix	8	3	5	2
Ecublens	12	8	7	2
TOTAL	117	53	23	7

Un résultat escompté qui doit encore être amélioré. Actuellement, seules 30% environ des demandes de PC-familles issues du RI aboutissent à un droit et permettent aux requérants de sortir de l'aide sociale. En effet, dans de nombreux cas, le montant des PC est inférieur à celui du RI. Le requérant a alors la possibilité de renoncer à son droit aux PC familles, un délai pour ce choix étant laissé au requérant.

Ces constatations se retrouvent au plan cantonal. Un rapport de la Caisse cantonale vaudoise de compensation, établi en janvier 2012, fait état des données chiffrées suivantes :

1150 demandes sont parvenues à la caisse cantonale, dont 775 issues du RI

345 demandes ont été acceptées, dont 256 provenant des dossiers RI.

Concernant les rentes-ponts, une cinquantaine de demandes provenant de bénéficiaires du RI ont été déposées et acceptées.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les chiffres précis pour notre région n'étaient pas encore disponibles, vu la mise en route très récente de ce dispositif et la question du délai évoquée ci-avant.

Agences d'Assurances Sociales

Agent Régional :

Après trois années d'activité, le mandat de notre Agent régional, Monsieur Alain Werly, a pris fin au 31 décembre 2011, la commune de Chavannes-près-Renens ayant évalué avoir besoin de son chef

de service, centré à plein temps sur les autres activités sociales communales.

C'est ainsi une première étape qui se termine, celle qui a vu la mise en place de la régionalisation des agences anciennement communales. Les connaissances très précises de Monsieur A. Werly dans les assurances sociales ont permis d'assurer la qualité, reconnue, du travail dans ce domaine. L'avenir verra, dès 2012, l'engagement d'une Agente régionale, au service de l'ARASOL désormais, et la poursuite de l'adaptation aux défis représentés par l'évolution du travail dans ce domaine si pointu, vécu également comme très complexe pour beaucoup de citoyens.

Locaux :

Des travaux et des réaménagements ont été effectués dans trois de nos cinq agences.

A Ecublens et suite aux transformations effectuées dans le bâtiment de l'Hôtel de ville, l'AAS occupe désormais des locaux, au deuxième niveau, indépendants de ceux du Service communal des Affaires Sociales. Dotés d'un espace de réception, l'accès à ces nouveaux locaux est désormais possible pour les personnes à mobilité réduite, grâce à l'implantation d'un ascenseur à l'arrière du bâtiment. Les collaborateurs disposent de bureaux permettant la réception simultanée de deux personnes en garantissant la confidentialité.

RELATIONS EXTERIEURES

A Bussigny-près-Lausanne, l'AAS est également désormais séparée des locaux du Service des Affaires Sociales et de la Jeunesse tout en étant restée au rez-de-chaussée.

A Renens, après une période de travaux relativement longue qui ont vu le bâtiment être doté d'un accès garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'un réaménagement général et d'une réception commune pour l'ensemble des services, l'AAS est dotée de trois bureaux distincts, permettant la réception et le traitement simultané de trois demandes de citoyens.

L'ARASOL participe au financement d'une réception à hauteur de l'équivalent d'un temps de travail de 60%, les réceptionnistes communales réalisant un travail important en faveur des usagers de l'AAS.

D'une manière générale, les questions de locaux sont une préoccupation importante s'agissant des AAS de l'Ouest lausannois.

D'une part, il est nécessaire de terminer la clarification entre les tâches communales et les tâches régionales, tant dans la conduite respective des équipes de collaborateurs que pour le citoyen qui doit pouvoir identifier ce qui est réalisé par la commune et ce qui est réalisé par la région.

D'autre part, les projets de développement urbanistiques et l'augmentation de la population qui est prévu dans les proches années à venir, nécessiteront inmanquablement des séparations physiques des agences d'avec les services communaux, aucune agence de notre région ne pouvant augmenter sa taille et l'espace nécessaire pour faire face au volume de demandes que cette population supplémentaire engendrera.

Pour mémoire, les AAS sont des lieux délivrant des informations à la population sur le système de nos assurances sociales et de traitement des demandes de prestations en faveur de nos partenaires cantonaux que sont, essentiellement :

- l'Organe Vaudois d'Assurance Maladie (OVAM, anciennement OCC), dans la délivrance des subsides, le contrôle de l'affiliation à une caisse reconnue.
- de la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation, pour toutes les questions relevant des cotisations AVS/AI/APG, des prestations et rentes AVS/AI, des Prestations

Complémentaires aux rentes AVS/AI, des Prestations Complémentaires en faveur des familles, des rentes-ponts à l'AVS et des autres questions relatives à l'affiliation et au contrôle de l'affiliation de tout citoyen à une caisse de compensation AVS/AI.

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois

Chargés de porter une réflexion sur les différentes thématiques en lien avec la jeunesse de notre district et d'apporter également leur soutien aux actions déployées par le groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois, les municipaux membres de Plateforme Jeunesse se sont réunis à trois reprises en 2011 (4 février, 7 juillet et 5 octobre 2011).

Dans le cadre de sa mission générale, Plateforme Jeunesse a soutenu plusieurs actions phare en faveur de la jeunesse. Les points marquants de cette année sont résumés ci-dessous :

- Tournoi intercommunal de foot en salle ;
- Semaine de la Citoyenneté ;
- Dîner Quizz « EnQuête de formation »
- Divers autres projets.

Le budget de la plateforme est constitué par une participation des huit communes de l'Ouest lausannois à hauteur de 20 centimes par habitant.

En conclusion...

Plateforme jeunesse a tout au long de l'année débattu, réfléchi et soutenu différents projets importants pour la jeunesse de notre région. En sa qualité de groupe d'échanges, qui réunit les municipaux des huit communes du district et de Lausanne, tous convaincus de l'importance d'agir ensemble, elle a en 2011 continué à faire la promotion d'actions intercommunales autour de thématiques très diverses : sport, prévention et insertion professionnelle notamment.

Ce lieu d'échange et de réflexion, au-delà des projets qui y naissent, favorise également le développement de la coordination au niveau intercommunal, élément important si nous souhaitons que les actions soutenues par la plateforme fassent sens auprès des jeunes. Réfléchir et agir de manière coordonnée et cohérente : voici peut-être là aussi une de nos principales réalisations de 2011 !

RELATIONS EXTERIEURES

APREMADOL

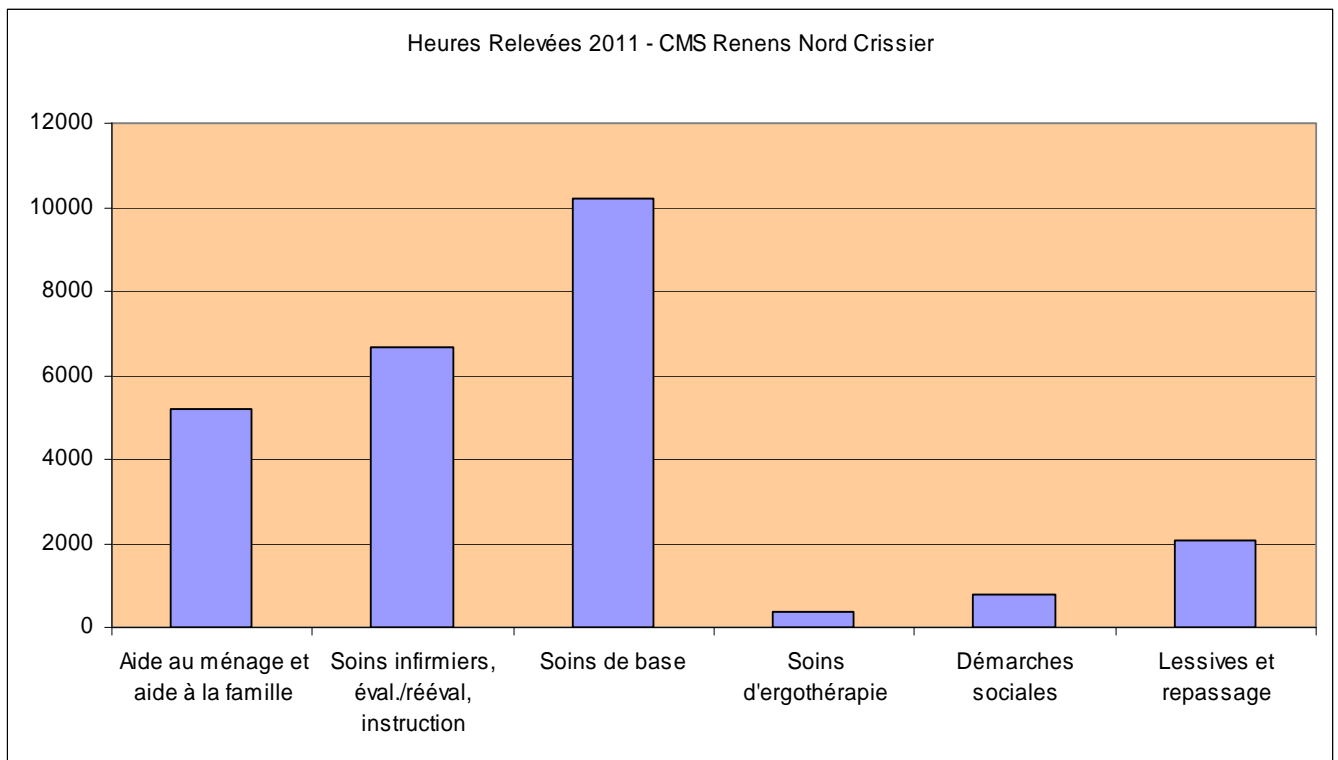
« Les interventions des CMS reposent sur des valeurs d'humanité et d'équité avec pour principes l'égalité d'accès aux prestations et l'utilisation rationnelle et efficace des ressources disponibles. Elles s'appuient sur un véritable partenariat avec le client et son entourage, fondé sur le respect réciproque attendu de chacun. Ce partenariat appelle à l'autonomie et à la participation des clients. » (J-J Monachon, éditorial Charte des CMS).

Ces différentes interventions sont organisées au sein d'une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, assistant social, ergothérapeute, auxiliaires

polyvalents, aide au ménage, diététicien, assistant en soins et santé communautaire, infirmier assistant). Ces prestations visent à promouvoir, à maintenir ou à restaurer la santé d'une personne dépendante ou atteinte dans sa santé, tout en permettant de préserver :

- Son niveau d'autonomie
- Son intégration sociale
- L'appui de son entourage

Ces prestations (voir tableau ci-dessous) sont définies avec le client, responsable de son projet de vie à domicile, lors de l'évaluation de la situation.



RELATIONS EXTERIEURES

Les services d'aide et soins à domicile ont également pour mission d'accompagner la fin de vie des personnes suivies ainsi que le processus de deuil de leur entourage.

L'offre de biotélévigilance fait partie du panier des prestations permettant d'assurer le maintien à domicile de la population. **Le service Secutel Centre** couvre les secteurs de Lausanne, la couronne lausannoise et l'ouest lausannois, tout en étant rattaché à l'APREMADOL. Près de 1'800 clients bénéficient aujourd'hui de cette prestation. Ces derniers sont tous porteurs d'un bracelet ou d'un pendentif munis d'un bouton permettant de déclencher l'appel à l'aide en cas de chute ou de malaise à domicile pour entrer en contact avec un infirmier de la Fondation Urgences Santé (FUS). Celui-ci s'assure ensuite du bon déroulement de l'intervention en collaboration avec les différents services impliqués.

Focus sur le travail de l'ergothérapeute (un ergothérapeute pour le CMS)

Chaque personne vivant à domicile, quelle que soit son atteinte à la santé et lorsque celle-ci entraîne une altération de sa capacité d'action, peut bénéficier d'une intervention ergo thérapeutique. De quoi s'agit-il plus précisément ? L'ergothérapie est une profession paramédicale qui vise à améliorer ou maintenir l'autonomie d'un patient limité dans une ou des activités de sa vie quotidienne. L'ergothérapeute tient compte de l'importance des activités spécifiques du client, de son contexte de vie et de son environnement physique et humain. Au CMS, les ergothérapeutes sont principalement confrontés à une problématique de maintien à domicile. C'est-à-dire, qu'ils doivent développer les compétences des clients dans des activités de la vie quotidienne, pour que ces derniers puissent améliorer ou maintenir leur autonomie. Pour cela, l'ergothérapeute utilise, comme moyen de traitement, l'activité et la modification ou l'organisation des environnements matériels (barrières architecturales dans l'appartement par exemple) et sociaux dans lesquels évoluent le patient ou ses proches.

Les prestations d'ergothérapie se déroulent donc principalement au domicile du client, mais peuvent également se passer à l'extérieur.

Focus sur les prestations de l'assistant social au CMS (un assistant social pour le CMS)

« Toute personne dépendante ou atteinte dans sa santé et désirant rester dans son lieu de vie peut bénéficier d'une intervention sociale de l'assistant social du CMS »

- Evaluation spécifique en rapport avec une problématique : cette évaluation peut concerner la situation socio-économique, les droits sociaux, les activités sociales, l'entourage et ses éventuelles limites, les ressources du réseau médico-social et du réseau informel.
- Démarches sociales : ces prestations recouvrent aussi bien l'aide à la gestion administrative et financières (budget, désendettement, recours à des fonds privés) que des démarches auprès des assurances sociales (LAMAL, PC/PCG), des démarches auprès des instances juridiques (mesures tutélaires) des démarches auprès de tiers (employeur, gérance)
- Accompagnement psycho-social auprès du client et de son entourage, par exemple en accompagnant le client dans un processus de deuil.
- Orientation dans le champ médico-social : informations et éventuellement accompagnement vers des groupes de bénévoles, des associations d'entraide.
- Conseils (par exemple pour des demandes de mesure tutélaires)

Les prestations sociales offertes par l'assistant social touchent de nombreux domaines. Ce dernier est appelé à collaborer avec un grand nombre de professionnels partenaires du réseau médico-social.

Le développement des expertises contribue à maintenir une qualité des prestations à fournir, au plus près des besoins et ressources du client. C'est ainsi que des professionnels ont effectué des formations, et ont pu ainsi développer de nouvelles compétences et/ou mises à jour de

RELATIONS EXTERIEURES

compétences, en soins palliatifs, (atelier « outils d'évaluation en soins palliatifs ») en santé mentale des personnes âgées, en santé communautaire et en psychiatrie. Ces compétences permettent de renforcer la promotion de la santé et la prévention auprès de nos clients.

Ces expertises sont aussi mises à profit dans des projets au niveau local, par exemple :

- L'infirmière spécialisée en action communautaire et promotion de la santé de Renens-nord Crissier a participé au projet spécifique qui concerne « l'évaluation de la charge et des besoins des proches aidants » (projet mandaté par le Service de l'état des assurances sociales et de l'hébergement – SASH).

Par ailleurs, nous poursuivons et développons des collaborations interinstitutionnelles avec différents services, par exemple la poursuite du Plan Canicule :

- Ce **Plan Canicule** répond à la volonté du Département de la Santé et de l'action sociale (DSAS) de mettre sur pied une action préventive et sanitaire en faveur des personnes fragilisées par ce type de phénomène. La coordination est assurée par le préfet en collaboration avec les différentes communes du district de l'Ouest lausannois. Le CMS de Renens-nord Crissier est partenaire de ce dispositif, de même que la Polouest, la protection civile, le Service défense incendie et secours (SDIS) et les Samaritains.

L'activité des centres médicaux sociaux s'est aujourd'hui développée en termes d'expertise et de complexité des situations clients sur le plan social et sanitaire. Les enjeux de demain avec le vieillissement de la population et l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques nous amènent à collaborer plus étroitement avec d'autres professionnels de la santé et du social pour assurer une meilleure qualité des prestations. L'activité du CMS doit donc être organisée dans une logique de coordination des différentes interventions, non seulement en interne, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, mais aussi avec les différents professionnels de la santé

et du social. Pour exemple la collaboration avec les médecins traitants est très importante et est amenée à s'intensifier ces prochaines années (due notamment au raccourcissement des durées d'hospitalisations); le CMS de Renens-nord Crissier collabore avec plus d'une centaine de médecins. Dorénavant les étudiants en 2^{ème} année de Médecine de Lausanne effectuent un stage d'une journée dans un CMS afin de promouvoir des pratiques de collaboration. C'est ainsi que nous avons accueillis cinq étudiants en 2011 pour une journée d'observation. A la suite de cette expérience, deux d'entre eux ont été engagés comme auxiliaires pendant leurs vacances. Nous accueillons aussi des apprentis ASSC (Assistant en soins et santé communautaire), ainsi que des stagiaires Croix-Rouge.

L'année 2011 a été riche et variée tant en termes de collaborations qu'en termes d'activités. Elle nous a permis de renforcer des partenariats et d'affiner nos pratiques interdisciplinaires.

Les CMS de Renens-nord Crissier est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h ; Un appel téléphonique au 021 637 39 39 vous permet d'obtenir toutes informations utiles.

Accueil familial de jour

Au cours de l'année 2011, 6 accueillantes en milieu familial au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants à la journée ont accueillis 43 enfants à temps plein ou partiel et 5 enfants ont bénéficié d'un dépannage d'accueil. Afin de se ressourcer et de consolider leurs connaissances en matière d'éducation des enfants, les accueillantes ont pu compter sur un appui pédagogique, sous forme d'un groupe de parole de 3 séances organisées par la coordinatrice, ainsi que 3 soirées à thème, dont une organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ). Lors d'une soirée récréative offerte aux accueillantes, Mme Michelle Beaud, municipale de la Sécurité sociale à Crissier, a fait connaissance avec l'ensemble des accueillantes autorisées. Cette année 2011 a été marquée par le déménagement de la structure d'accueil familial de jour dans un espace plus spacieux, au 3^e étage de la Sécurité sociale à Renens.

RELATIONS EXTERIEURES

Une pièce entièrement aménagée pour recevoir les parents et les enfants donnent un ton convivial aux entretiens. Au cours des nombreux échanges avec les accueillantes, la coordinatrice a constaté leur enthousiasme à exercer leur activité auprès des enfants et des familles et une réelle motivation à suivre les soirées de formation continue.

Pendant l'année 2011, la coordinatrice a enregistré 7 demandes de personnes désirant obtenir une autorisation d'accueillir des enfants à leur domicile. 2 candidates ont obtenu une autorisation d'accueil d'enfants, 1 candidate est en cours d'évaluation, 1 a renoncé à poursuivre les démarches pour obtenir une autorisation d'accueil et 3 candidates ne correspondaient pas aux conditions requises pour exercer l'activité d'accueillante en milieu familial de jour. De fait, la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est devenue plus exigeante, ainsi que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir des enfants; certaines candidates doivent ou sont incitées à renoncer à leur projet d'accueillir des enfants dans leur foyer. Dans le but de recruter de nouvelles accueillantes crissiroises, une soirée de présentation et d'information de l'activité d'accueillantes en milieu familial de jour sera organisée au printemps 2012, en collaboration avec Mme Michelle Beaud, municipale.

En conclusion, on relève que les accueillantes en activité ont collaboré avec des parents satisfaits de la prise en charge de leur enfant et ont maintenu un lien régulier avec la coordinatrice qui assure le contrôle et la surveillance de l'accueil.

Chiffres au 31 décembre 2011	Total	Crissier
Accueillantes en activité		5
Nouvelles accueillantes		2
Accueillantes en cours d'évaluation		1
Enfants placés		34

Planning familial

La mission de la CSS se poursuit avec les mêmes buts, mis à part le fait que le temps consacré aux consultations a augmenté de 10% au profit de la lutte contre le VIH-SIDA avec l'offre de dépistage

IST et VIH. Et ceci pour l'ensemble de la population, hétérosexuelle et LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles).

Les activités menées par le service de Migration et Intimité existent toujours au sein de Profa, mais sont indépendantes de la CSS de Renens.

La consultation de santé sexuelle– planning familial (CSS) de Renens accueille deux nouveaux conseillers en santé sexuelle et reproductive (CSSR) : Laure De Jonckheere (depuis juin 2011) et Eric Sandmeier (octobre 2011), chacun à 50%. Mme Karin Bovon travaille maintenant pour la CSS de Morges. Le corps médical est représenté par Alix Aubert et Cate Esson. Et les assistantes médicales se nomment Anne Calabro, Sabine Jacquemet et Marilyne N'Daw.

Statistiques 2011 pour la CSS de Renens et environ:

Total des premières consultations Médecins :
281 (281 patients)

Total des premières consultations CSSR :
341 (341 patients)

Total des consultations Médecins :
2'035 (1'181 patients) – (2010 : 1935)

Total des consultations CSSR :
599 (497 patients) – (2010 : 490)

Les projets menés en 2011 ont été les suivants :

- Visites de classes suite aux cours d'éducation sexuelle proposés dans les écoles ; pour Crissier, nous avons accueilli 5 classes de 9^{ème} et 1 classe d'accueil = 93 élèves, conjointement CSSR et EFSSR.
- Rencontre avec la commission consultative de Renens, Crissier et communes environnantes
- Journée sur l'intervention précoce organisée par le GREA : ateliers auprès de professionnels.
- Collaboration avec EVAM et le centre de santé infirmier (CSI).

RELATIONS EXTERIEURES

- Visites de foyers et d'institutions dont le foyer Bellevue et Renfort, curieux de connaître et promouvoir la CSS.
- Stand d'information et de promotion de la CSS lors de la semaine de la citoyenneté.
- Présence de la CSS durant la journée d'accueil des nouveaux universitaires à l'UNIL, avec des activités interactives et un stand partagé avec le centre de compétences VIH-IST de Profa.
- Discussion ouverte sur la contraception d'urgence avec toutes les pharmacies de Renens, et présentation de la CSS (dépistage VIH-IST, accessibilité aux hommes, contraception).
- Participation active dans le groupe « coordination jeunesse » pour la ville de Renens.
- Présence lors des journées organisées à l'UNIL contre l'homophobie, ainsi qu'une présence active lors des journées PREOS organisées à Beaulieu.

RELATIONS EXTERIEURES

Représentations du dicastère Domaines et bâtiments

Service forestier intercommunal de la Venoge

Objectifs en matière de gestion forestière

Augmenter la végétation buissonnante (ou en taillis) le long de tous les cours d'eau, de manière à diminuer les embâcles. Pour parvenir à cet objectif, il est nécessaire d'entreprendre de nombreuses coupes de bois sur les berges des ruisseaux. L'intensité des coupes est induite par la phytosociologie (mélange des espèces en fonction de l'environnement) des peuplements.

Activités

Plantations

(au total 2'000 m², 500 plants)

Réalisation de plantations sur les rives de la Mèbre en aval du chemin de la Chatanerie.

Sylviculture et fauchage - (37'000 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Aussi, dans les plantations deux fauchages sont accomplis chaque année et lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres nous procédons chaque 5 ans à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales - (124 m³)

Durant cet exercice nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- entre ch. du Dévens et ch. de la Lisière
- la Rochette

Exploitations forestières forcées (chablis) - (120 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

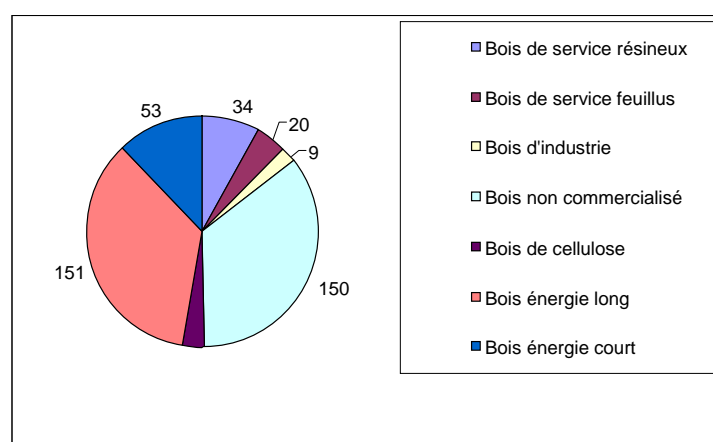
Projet forêts protectrices 2008-2011 - (186 m³)

Durant cet exercice nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- rive gauche de la Sorge au lieu-dit la Rueyre
- rive gauche de la Sorge, en aval du chemin de la Chatanerie

Vente de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 5 novembre 2011 au chemin des Violettes, les 70 stères ont été vendus au prix de Fr. 85.--/stère



Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre implique l'entretien des chaussées à camion et l'émondage de leurs bords, ainsi que la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres (y.compris sentier "Franziska Rochat-Moser" sur territoire de Lausanne).

Limites de propriété

Les travaux consistent à couper une bande de 50 cm de part et d'autre des limites (loi forestière, art. 42), ainsi que la pose d'une couche de peinture sur les bornes.

Martelage

Le but du martelage est de désigner officiellement les arbres qui seront abattus l'année suivante; la matinée du 5 octobre 2011 a été consacrée à cette activité dans les secteurs forestiers le long de la Sorge et le chemin du Dévens.

RELATIONS EXTERIEURES

Organisation et état

(Organisation du Triage forestier intercommunal de la Venoge)

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge. A partir de 2012 il se nomme Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, avec le statut juridique d'une association de droit public.

Membres: 15 communes
Président du comité : M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Président de l'assemblée : M. Stéphane Rezso, Municipal de Crissier
Garde forestier: M. Laurent Robert
Secrétariat: Mme Eliane Paley

L'assemblée ordinaire du Triage intercommunal pour les comptes et la gestion a eu lieu le 30 mars 2011 à Mex.

La deuxième assemblée ordinaire du Triage intercommunal consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 31 août 2011 à Villars-ste-Croix. Durant cette même séance, tous les nouveaux membres du Groupement du Triage forestier intercommunal ont été installés par le Préfet du district de l'Ouest Lausannois; les statuts de la nouvelle association de droit public ont été acceptés par l'assemblée.

Le 23 novembre l'assemblée a approuvé tous les contrats de gestion qui lient les communes au Groupement.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au Garde forestier, M. Laurent Robert en collaboration avec M. Rezso, Conseiller municipal. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Les travaux forestiers ont été exécutés par l'entreprise forestière Mühlethaler.

Plan de gestion

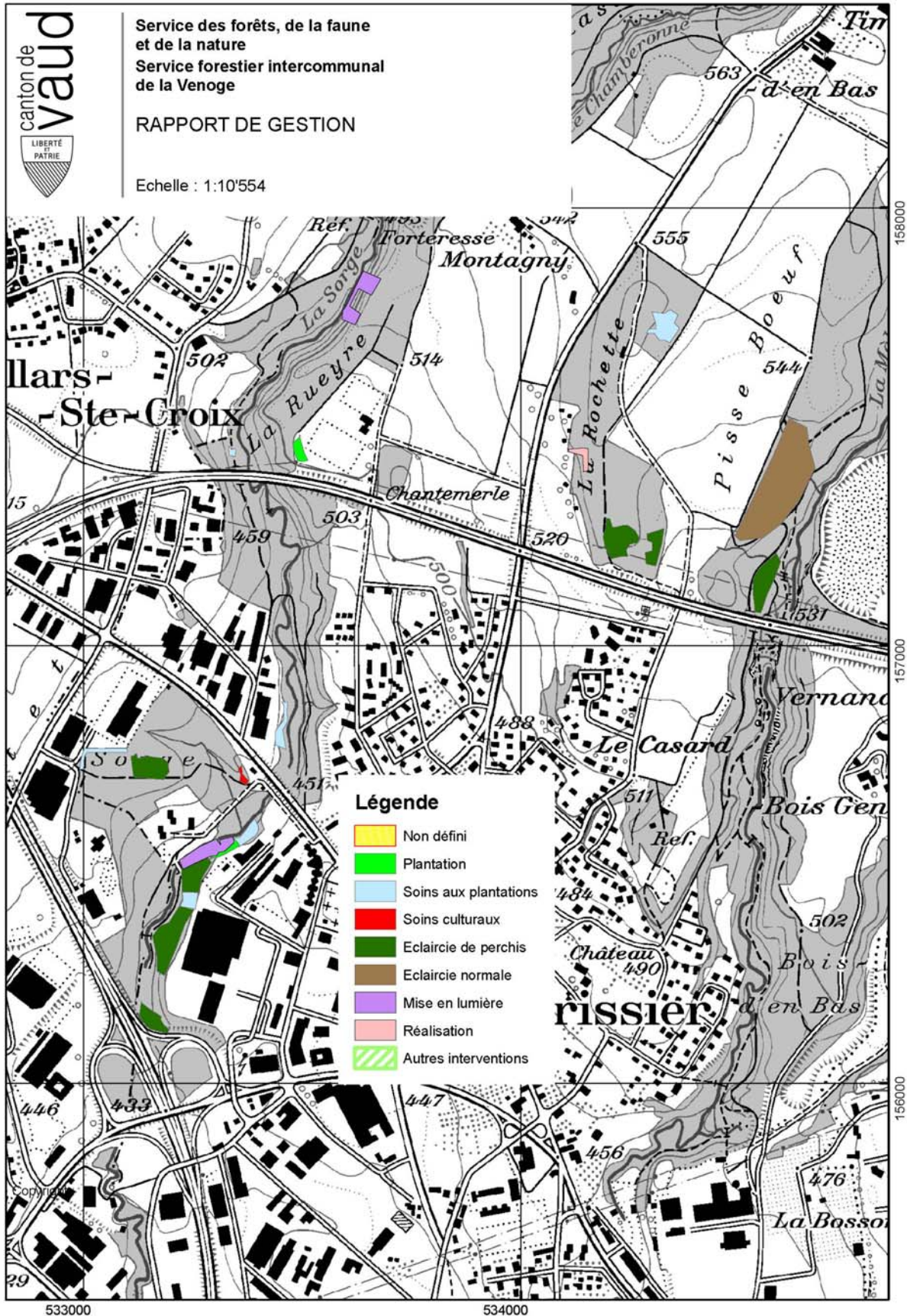
Le plan de gestion a été révisé en 2003 et sanctionné par la Municipalité en 2004. La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, était de 56.5 ha (hectares) lors de l'élaboration du plan,

actuellement elle est de 68 ha. La possibilité annuelle de coupe est de 350 mt³ (m³ tige) ce afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives les labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions aux propriétaires forestiers

La décision des autorités fédérales et cantonales de ne plus indemniser les propriétaires forestiers pour la lutte contre la propagation de bostryches a eu pour conséquence que les propriétaires privés n'entreprennent plus les travaux indispensables à la lutte. Or pour freiner la propagation dans les forêts publiques, il est indispensable que les propriétés privées voisines soient aussi entretenues. Par conséquent, la Municipalité a décidé de prendre en charge les déficits laissés par les travaux sur les propriétés privées jouxtant nos parcelles forestières. A noter que les communes de Crissier, Sullens, Villars-ste-Croix et Cheseaux se sont aussi engagées à financer les déficits sur la base d'une délimitation des zones élaborée par le garde forestier. Durant cet exercice nous n'avons pas été confrontés à la propagation de bostryches.

RELATIONS EXTERIEURES



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité ;
- Oûi le rapport de la Commission de gestion .

Approuve :

- la gestion de l'exercice 2011 et en donne décharge aux organes responsables.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire
(LS)

M. Tendon D. Lang

Crissier, le 23 mars 2012/nr

ABREVIATIONS

AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
APEMS	Accueil pour écoliers en milieu scolaire
CET	Conseil d'établissement
CIN	Cycle initial
Classe Acc. P	Classe d'accueil primaire
Classe Acc. S	Classe d'accueil secondaire
Classe DES	Classe de développement secondaire
Classe DEP	Classe de développement primaire
CYP1	1 ^{er} cycle primaire
CYP2	2 ^e cycle primaire
CYT	Cycle de transition
BHNS	Bus à haut niveau de service
DAP	Détachement d'appui
DES	Département de la sécurité et de l'environnement
DPS	Détachement de premiers secours
DSM	Déchets spéciaux des ménages
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance
ETP	Equivalent temps plein
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
LEB	Lausanne Echallens Bercher
OFROU	Office fédéral des routes
OREA	Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques – Définition générique des appareils électriques et électroniques
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PALM	Plan d'agglomération Lausanne Morges
PDL	Plan directeur localisé
PE	Polyéthylène
PET	Le poly (téréphtalate d'éthylène), plus connu sous le nom de polyéthylène téréphtalate (traduction impropre de l'anglais)
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
POLOuest	Police de l'Ouest lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation

RC	Route cantonale
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SDIS	Service de défense incendie et secours
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SESA	Service des eaux, sols et assainissement
SIE	Service intercommunal d'électricité
SIT	Système d'information du territoire
SR	Service des routes
STEP	Station d'épuration de Vidy
TL	Transports publics lausannois
TO	Tonnes
TRIDEL	Centre de traitement et de valorisation des déchets
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VSO	Voie secondaire à options
VSG	Voie secondaire générale
VSB	Voie secondaire baccalauréat